



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Programme Redevabilité, Phase 2

ÉVALUATION FINALE EXTERNE

RAPPORT FINAL



SARL au capital de 5.000.000 FCFA
01 BP 4737 Tri postal/Cotonou

Tél. 00229 95 00 78 00 | 61 78 75 24

Adresse physique : Lot 1843 Fifadji | Cotonou République du Bénin
E-mail : expertiseterritoires@outlook.com | expertiseterritoires@gmail.com

INFORMATIONS SUR CE DOCUMENT	
PROGRAMME	PROGRAMME REDEVABILITE, PHASE 2
BAILLEUR	CONFÉDÉRATION SUISSE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION)
TITRE	ÉVALUATION FINALE EXTERNE
SOUS-TITRE	RAPPORT PROVISOIRE
AUTEURS	OLOGOU EXPEDIT AVEC DES CONTRIBUTIONS DE ADJOVI HUGUES T., KOKODE NOUNAGNON, OLGA
VALIDATION	BRÄNDLI, FLORIAN & TONOUKOUIN, SERGE CAMILLE
DATE DE PUBLICATION	01 FÉVRIER 2024
DISTRIBUTION	RESTREINTE

Préface

Pour réaliser cette évaluation finale externe, l'équipe des consultants a pu compter sur la disponibilité remarquable des membres de l'UGP Redevabilité 2, des acteurs étatiques, des partenaires majeurs, ainsi que des responsables d'OSC dans les 23 communes visitées.

D'importants acquis sont capitalisés en matière de redevabilité sociale, de renforcement des organes de contrôle de l'ordre administratif et normalisation de l'évaluation citoyenne de la qualité des services publics (démarche Q-Services) même si les parties prenantes sont toujours dans une phase d'apprentissage et d'appropriation. En matière de redevabilité électorale et politique, les acquis sont encore en construction. En revanche, la stratégie de la redevabilité judiciaire reste à concevoir et la redevabilité parlementaire s'avère une nouvelle piste d'action fort intéressante.

L'équipe tient à remercier les personnes rencontrées pour le temps investi et l'esprit ouvert qui ont permis de structurer les informations et les analyses documentées dans le présent rapport.

Les analyses et opinions des évaluateurs ne reflètent pas nécessairement les idées et la position de la DDC-Bénin. Elles n'engagent que ceux-ci !

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES	6
SIGLES & ACRONYMES.....	7
RESUME EXECUTIF	9
INTRODUCTION	12
1. CONTEXTE DU PROGRAMME REDEVABILITE 2	15
1.1. APPROCHE DE REDEVABILITE PORTEE PAR LA PHASE 2 DU PROGRAMME.....	15
1.2. DESCRIPTION DU CADRE STRATEGIQUE ET DE RESULTATS DU PROGRAMME REDEVABILITE 2.....	16
1.2.1. <i>Outcomes et Outputs du Programme</i>	16
1.2.2. <i>Cadre de résultats du Programme</i>	17
1.3. ORGANISATION DU PROGRAMME	17
2. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME REDEVABILITE SUR LA BASE DE SON CADRE DE MESURE DES RESULTATS	18
2.1. OUTCOME 1 : LES CITOYENS SONT CONSCIENTS DE LEURS DROITS ET DEVOIRS ET EXIGENT DES SERVICES PUBLICS DE QUALITE AUPRES DES ADMINISTRATIONS CENTRALES ET LOCALES.....	18
2.1.1. <i>Output 1 : Les OSC professionnelles (spécialisées dans des domaines spécifiques) contribuent efficacement à l'éducation civique et à l'appropriation de la redevabilité sociale</i>	18
2.1.2. <i>Output 2 : Les associations d'usagers de services publics (AUSPu) émergent dans les secteurs prioritaires et sont structurées du niveau local au niveau national</i>	19
2.1.3. <i>Output 3 : Les OSC renforcées accompagnent les AUSPu et autres organisations de base pour exiger le respect des normes de qualité dans les services publics</i>	19
2.1.4. <i>Output 4 : Les médias ont rapproché la demande et l'offre de redevabilité à travers les espaces de dialogue et d'interpellation qu'ils animent</i>	20
2.2. OUTCOME 2 : LES AUTORITES LOCALES ET NATIONALES ASSUMM MIEUX LEUR RESPONSABILITE DANS LA DELIVRANCE DE SERVICES PUBLICS DE QUALITE	21
2.2.1. <i>Output 5 : Les responsables des institutions étatiques se sont approprié les notions sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre</i>	21
2.2.2. <i>Output 6 : Les principes de redevabilité sont intégrés dans les mandats des institutions étatiques qui les respectent</i>	21
2.2.3. <i>Output 7 : Des espaces de dialogue et de contrôle citoyen de l'action publique sont animés pour évaluer la qualité des services publics fournis.....</i>	22
2.2.4. <i>Output 8 : Un plan de campagne de plaidoyer /lobbying mobilisant les alliés et partenaires du PRB est mis en œuvre, suivi et évalué</i>	23
2.3. OUTCOME 3 : LA REDEVABILITE SOCIALE, FINANCIERE ET ELECTORALE A PROGRESSE A TRAVERS LE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DE REGULATION ET DE CONTROLE	23
2.3.1. <i>Output 9 : Les institutions de régulation et de contrôle respectent leurs obligations en matière de redevabilité et améliorent la qualité de leurs prestations</i>	24
2.3.2. <i>Output 10 : Les citoyens ont un meilleur accès à la justice.....</i>	24
2.3.3. <i>Output 11 : Les processus électoraux sont inclusifs et transparents grâce à la contribution active des OSC et des médias.....</i>	25
2.3.4. <i>Output 12 : Les mécanismes de veille et d'interpellation citoyenne sont fonctionnels.....</i>	26
2.4. OUTCOME 4 : LES PARTENAIRES DU BUÇO ONT AMELIORE LEUR GOUVERNANCE INTERNE ET SONT REDEVABLES VIS-A-VIS DE LEURS PARTIES PRENANTES	27
2.4.1. <i>Output 13 : Les partenaires de la DDC disposent d'un bon système de suivi-évaluation et capitalisation qui renseigne des indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du PRB 2</i>	27
2.4.2. <i>Output 14 : La redevabilité en matière de nutrition est effective et prend en compte le caractère multisectoriel des défis nutritionnels</i>	28

2.4.3. <i>Output 15 : L'état de la redevabilité au niveau national est apprécié annuellement avec une analyse des progrès réalisés.....</i>	28
2.5. COMMUNICATION ET ASPECTS TRANSVERSAUX	29
2.5.1. <i>Communication.....</i>	29
2.5.2. <i>Aspects transversaux</i>	31
2.6. APPRECIATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME REDEVABILITE PHASE 2, SUR LA BASE DES ACTIVITES EXECUTEES ET AU REGARD DE LA THEORIE DE CHANGEMENT.....	33
3. ANALYSE MULTICRITERE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME REDEVABILITE, PHASE 2	38
3.1. PERTINENCE	38
3.2. COHERENCE.....	40
3.2.1. <i>Externe.....</i>	40
3.2.2. <i>Interne.....</i>	41
3.3. EFFICACITE	42
3.4. EFFICIENCE	44
3.5. EFFETS	45
3.6. VIABILITE / DURABILITE	47
4. ANALYSE DE LA GESTION DU CYCLE DU PROGRAMME REDEVABILITE, PHASE 2	48
4.1. GESTION DU CYCLE DU PROGRAMME.....	48
4.2. ARCHITECTURE DE MISE EN ŒUVRE	48
4.3. QUALITE ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	49
4.4. PLANNING, RAPPORTS ET SUIVI-EVALUATION	50
4.5. GESTION DES CONNAISSANCES ET INNOVATIONS	50
5. ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE 2 DU PROGRAMME REDEVABILITE	52
5.1. ENSEIGNEMENTS TIRES PAR L'OPERATEUR DE MISE EN ŒUVRE (GFA CONSULTING GROUP).....	52
5.2. ENSEIGNEMENTS TIRES PAR LES PARTENAIRES ETATIQUES.....	54
5.3. ENSEIGNEMENTS TIRES PAR LES PARTENAIRES MAJEURS	54
5.4. ENSEIGNEMENTS TIRES PAR LES OSC LOCALES	55
6. RECOMMANDATIONS	56
6.1. POUR LA CORRECTION DES PRINCIPALES INSUFFISANCES LIEES A LA GESTION DU PROGRAMME.....	56
6.2. POUR LA CONSOLIDATION DES ACQUIS GENERES AU TITRE DE CETTE PHASE 2 QUI S'ACHEVE	56
6.3. POUR LA FORMULATION DE LA PHASE 3 DU PROGRAMME REDEVABILITE.....	57
CONCLUSION	59
ANNEXES	I
ANNEXE 1 : DONNEES SUR LE CONTEXTE DU PROGRAMME REDEVABILITE 2 ET LE CADRE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION EXTERNE FINALE.....	I
ANNEXE 2 : DONNEES SUR QUELQUES INTERVENTIONS DU PROGRAMME REDEVABILITE 2	XIX
ANNEXE 3 : ANALYSE SOMMAIRE PROFILS/POSTES DE L'UGP	XXI
ANNEXE 4 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	XXII

Liste des tableaux

Tableau 1 : Outcomes et Outputs du Programme Redevabilité 2.....	16
Tableau 2 : Situation des indicateurs de l'Output 1.1. au 31 décembre 2023	18
Tableau 3 : Situation des indicateurs de l'Output 1.2. au 31 décembre 2023	19
Tableau 4 : Situation des indicateurs de l'Output 1.3. au 31 décembre 2023	19
Tableau 5 : Situation des indicateurs de l'Output 1.4. au 31 décembre 2023	20
Tableau 6 : Situation des indicateurs de l'Output 2.1. au 31 décembre 2023	21
Tableau 7 : Situation des indicateurs de l'Output 2.2. au 31 décembre 2023	21
Tableau 8 : Situation des indicateurs de l'Output 2.3. au 31 décembre 2023	22
Tableau 9 : Situation des indicateurs de l'Output 2.4. au 31 décembre 2023	23
Tableau 10 : Situation des indicateurs de l'Output 3.1. au 31 décembre 2023	24
Tableau 11 : Situation des indicateurs de l'Output 3.2. au 31 décembre 2023	25
Tableau 12 : Situation des indicateurs de l'Output 3.3. au 31 décembre 2023	25
Tableau 13 : Situation des indicateurs de l'Output 3.4. au 31 décembre 2023	26
Tableau 14 : Situation des indicateurs de l'Output 4.1. au 31 décembre 2023	27
Tableau 15 : Situation des indicateurs de l'Output 4.2. au 31 décembre 2023	28
Tableau 16 : Situation des indicateurs de l'Output 4.3. au 31 décembre 2023	28
Tableau 17 : Principaux Résultats par Output du Programme Redevabilité 2 dans le domaine de la communication.....	30
Tableau 18 : Description quantitative de la performance du Programme Redevabilité 2 sur base des activités.....	33
Tableau 19 : Situation de la performance du Programme Redevabilité 2 en matière de gestion des contrats et conventions de partenariat avec les acteurs impliqués	34
Tableau 20 : Synthèse par Outcome du rendement du Programme Redevabilité 2	42
Tableau 21 : Synthèse des effets majeurs directs des interventions du Programme Redevabilité 2 par catégorie de partenaires	46
Tableau 22 : Cadre de résultats du programme Redevabilité 2	i
Tableau 23 ; Calendrier de rencontres des acteurs étatiques	iv
Tableau 24 ; Calendrier de rencontres des acteurs bénéficiaires du FoSIR	vi
Tableau 25 ; Calendrier de rencontres des acteurs bénéficiaires du FoSIR	vii
Tableau 26 ; Liste de présence de l'interview avec l'UGP Redevabilité 2	ix
Tableau 27 ; Liste de présence des interviews avec les acteurs étatiques	x
Tableau 28 ; Liste de présence des interviews avec les acteurs bénéficiaires du FoSIR, les partenaires majeurs et autres acteurs	xiii
Tableau 29 ; Performance de la gestion des contrats et conventions de partenariats et de la gestion du Programme Redevabilité 2	xx
Tableau 30 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de l'éducation au titre du Programme Redevabilité 2.....	xxi
Tableau 31 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de la santé au titre du Programme Redevabilité 2	xxii
Tableau 32 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de l'état-civil au titre du Programme Redevabilité 2	xxv
Tableau 33 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de l'eau et l'assainissement au titre du Programme Redevabilité 2	xxvii
Tableau 34 : Analyse sommaire Profils/Postes des membres de l'UGP Redevabilité 2	xxi

Liste des figures

Figure 1 : Schéma du cadre institutionnel de mise en œuvre du PRB Phase 2.....	17
Figure 2 : Proportions des résultats obtenus en matière d'atteinte des indicateurs.....	35

Sigles & Acronymes

ADECOB	: Association pour le Développement des Communes du Borgou
AJT	: Agence Judiciaire du Trésor
ALCRER	: Association de Lutte Contre le Régionalisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme
ANAEP-MR	: Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANaPDPHIA	: Association Nationale pour la Promotion des Droits des Personnes Handicapées et de l'Informatique Adaptée
ANO	: Avis de Non Objection
AUSPu	: Associations d'usagers de services publics
BuCo	: Bureau de la Coopération Suisse
CAD	: Comité d'Aide au Développement
CC	: Cour des Comptes
CdE	: Chef d'Équipe
CdEA	: Chef d'Équipe Adjoint
CENA	: Commission Électorale National Autonome
CMR	: Cadre de Mesure du Rendement
CONAFIL	: Commission Nationale de Finances Locales
COS	: Comité d'Orientation et de Suivi
CP	: Chef de Programme
CPC	: Cellule de Participation Citoyenne
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
FeRCAB	: Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin
FoSIR	: Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité
GCB	: Grande Chancellerie du Bénin
GIZ	: Coopération Technique Allemande
GPSC	: Gestion des Programmes Sensibles aux Conflits
GRD	: Gestion axée sur les résultats de développement
GTT	: Groupes Techniques de Travail
IGF	: Inspection Générale des Finances
LNOB	: Leave No One Behind
MDC	: Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
MDGL	: Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MdSC	: Maison de la Société Civile
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
MJL	: Ministère de la Justice et de la Législation
MR	: Médiateur de la République
MTFP	: Ministère du Travail et de la Fonction Publique
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OCOA	: Organes de Contrôle de l'Ordre Administratif
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OGE	: Organe de Gestion des Élections
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAEG	: Programme d'Appui à l'Égalité Genre
PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
PALIRED	: Programme d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au Renforcement de l'État de Droit au Bénin
PASCiB	: Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin
PC2D	: Plan de Croissance pour le Développement Durable 2018-2021
PEOSC	: Plateforme électorale des OSC
PND	: Plan National de Développement
PRB	: Programme Redevabilité Bénin
ProDoc	: Program Document/ Document de Programme
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RC	: Renforcement de capacités
SNI	: Système National d'Intégrité
SNR	: Stratégie Nationale de Redevabilité
STRACOOBEN	: Stratégie de coopération avec le Bénin
SWB	: Social Watch Bénin
TEF	: Taux d'Exécution Financière
TEP	: Taux d'Exécution Physique
TI	: Transparency International
UGP	: Unité de Gestion du Programme

Résumé exécutif

Méthodologie de l'évaluation

La présente évaluation est une évaluation finale externe et multicritères (CAD/OCDE) de la phase 2 du Programme Redevabilité financé par le Bureau de la Coopération suisse (BuCo) et agence consulaire du Bénin et mis en œuvre par l'opérateur GFA Consulting Group. Elle se focalise sur l'appréciation de la performance de l'ensemble des processus et dispositifs de mise en œuvre du Programme.

La méthodologie de l'évaluation, fondée sur une approche inclusive et participative, articule la production intégrée des connaissances évaluatives par l'équipe d'évaluateurs et l'atelier de restitution. La production intégrée des connaissances évaluatives s'est opérée en plusieurs étapes : l'analyse documentaire, l'enquête de terrain auprès des parties prenantes et tiers acteurs liés au programme, le debriefing, la mise en commun et l'analyse des données recueillies, l'élaboration et la consolidation des livrables. L'atelier de restitution a permis de compléter et d'enrichir les livrables qui sont soumis à l'appréciation d'un échantillon représentatif des parties prenantes du Programme.

Limites et difficultés de l'évaluation

La principale limite de la présente évaluation est la brièveté du temps imparti, surtout qu'en l'espèce celui-ci enjambe la période des congés de fin d'année et s'articule autour d'une diversité de thèmes et d'acteurs. Il en découle une disponibilité fluctuante des acteurs à enquêter. Cependant, la flexibilité remarquable de la plupart des acteurs a permis de juguler cette contrainte.

Synthèse des principaux résultats

La durée du cycle de 03 phases de 04 ans (au total, 12 ans) est un choix programmatique très pertinent en ce qu'il inscrit le programme tant dans son action que dans ses effets dans la durée, évitant ainsi la critique de « saupoudrage » souvent faite à une catégorie d'aide internationale au développement.

La gestion du programme est performante en ce qui concerne l'exécution des activités prévues au ProDoc (taux de réalisation physique de l'ordre de 80%) ; la consommation du budget du programme (taux de réalisation financière de 72% au terme de la phase principale) ; un taux d'exécution physique de la gestion du programme et des contrats et conventions de partenariat de 77% ; la souplesse du bailleur (DDC-Bénin) démontrant l'ouverture d'esprit nécessaire à la conduite d'un programme « soft » tel le Programme Redevabilité 2 ; une trajectoire d'évolution conforme à la théorie du changement à laquelle s'adosse le programme.

Le Programme est très pertinent face aux besoins prioritaires des acteurs concernés par la gouvernance des services publics même si pour certains offreurs de redevabilité, en particulier, le ministère de la Justice et de la Législation, la pertinence doit être recherchée à plus long terme. En effet, le secteur de la justice est un secteur stratégique dans la sphère socio-politique et judiciaire du Bénin. À ce titre, un certain nombre de réformes ont été/sont initiées par le Gouvernement à travers ses Programmes d'Actions 1 et 2 (PAG 1 et 2). Il s'agit également d'un secteur sensible car procédant de la souveraineté du Bénin. En conséquence, chaque Gouvernement se sert de la justice comme un instrument de réalisation de sa politique dans d'autres secteurs (économie, foncier, administration, environnement, etc.). De ce fait, la redevabilité escomptée dans le secteur de la justice ne peut pas être systématique quand bien même ce secteur constitue un des principaux pouvoirs (pouvoir judiciaire) organisant la vie démocratique du pays. Par ailleurs, entre le

pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, il existe un jeu d'interactions aux contours parfois très flous quand bien même chaque pouvoir est appelé à être indépendant vis-à-vis de l'autre. L'adoption et la pratique intégrale de la redevabilité dans le secteur judiciaire risque de perturber l'équilibre interne de ce secteur au regard de certains enjeux, jeux de pouvoir et d'acteurs. Il faut donc interagir avec le secteur de la justice dans une perspective de moyen et de long termes avant de voir bourgeonner quelques résultats concrets. Il serait très difficile d'espérer des résultats tangibles à court terme dans le contexte du partenariat actuel avec le MJL.

La cohérence interne et externe du programme a été assurée avec maîtrise. Cependant, l'abandon de la dimension redevabilité judiciaire aurait dû induire une révision du cadre logique du programme.

Le programme est efficient, car l'analyse du rapport coût/délai d'exécution des activités d'une part, et la gestion des conventions-cadres et contrats de partenariat, d'autre part, sont positivement appréciables.

Les effets du programme sont déjà perceptibles en matière d'amélioration de la qualité des services publics dans certains secteurs sociaux de base ; d'harmonisation d'une démarche d'évaluation citoyenne de la qualité des services publics ; d'appropriation de la notion de redevabilité et de ses applications en matière d'offre ou de demande ; de professionnalisation des OSC et des radios communautaires et assimilées ; de suscitation de l'intérêt et l'engagement des acteurs étatiques pour la redevabilité, etc.

Enfin, le programme jouit d'une viabilité certaine au regard de la capacitation des parties prenantes et de la création d'un environnement qui ouvre la voie vers la pérennisation du Fosir et, dans la mesure du possible, le portage institutionnel à moyen terme de la Stratégie Nationale de Relevabilité (SNR) par les acteurs étatiques.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des scores attribués par l'équipe opérationnelle du mandataire (UGP Relevabilité 2) et les évaluateurs à l'issue d'un exercice de pondération des critères de performance (barème de 00 à 10). Les grilles multicritère pondérées de chaque catégorie d'acteurs rencontrés figurent dans l'Annexe 4 du présent rapport.

Critères	Scores pondérés du mandataire	Scores pondérés des évaluateurs
Pertinence	10	10
Cohérence	09	08
Efficacité	07,5	08
Efficience	08	08
Effets	07	07
Durabilité	06	07
Moyennes	07,91	8

Synthèse de l'analyse prospective du cadre stratégique de la phase 2 du Programme Relevabilité 1 (regard prospectif)

Dans leur majorité, les outcomes et outputs du Programme Relevabilité 2 sont maintenus pour la phase 3 en raison de leur importance et pertinence au regard de la nécessité de construire les acquis du Programme dans un esprit de suite. Les acquis engrangés doivent être consolidés dans la mesure permise par l'évolution politico-administrative à venir.

Dans le but d'être en phase avec les évolutions possibles du contexte social et politique, la mission d'évaluation a complété le set d'outcomes et d'outputs. La restructuration du cadre d'orientation stratégique du Programme Redevabilité 3 a requis l'adoption d'une démarche prospective basée sur une vision futuriste du climat socio-politique et sécuritaire à travers la formulation de deux (02) scénarioi/hypothèse possibles :

- (i) Scénario 1 : La phase 3 adresse les mêmes orientations stratégiques que la phase 2 tout en procédant à quelques réaménagements concernant (i) l'inclusion de la jeunesse comme cible ; (ii) la priorisation de la pérennisation du FoSIR et de la facilitation de l'élaboration et de l'adoption de la Stratégie Nationale de Redevabilité (SNR) et (iii) la priorisation de l'adressage de la redevabilité électorale et parlementaire¹.
- (ii) Scénario 2 : La phase 3 conserve le même cadre d'orientations stratégiques que la phase 2, mais avec un engagement fort de l'opérateur les deux premières années et un désengagement progressif jusqu'à l'achèvement de la phase.

L'analyse stratégique effectuée tient compte des facteurs endogènes et exogènes conditionnant l'effectivité ou la plausibilité de chaque scénario.

En outre, la pérennisation du FoSIR a requis la formulation de trois (03) scénarioi/hypothèses tels que :

Scénario 1 : le FoSIR est retourné à la Maison de la Société Civile ;

Scénario 2 : le FoSIR est administré par la MdSC et un réseau d'OSC dotées d'un CA fonctionnel et d'une couverture géographique nationale ;

Scénario 3 : le FoSIR devient un Guichet thématique d'un Fonds national bénéficiant de la participation du secteur public.

Synthèse des recommandations de l'évaluation

Quelques recommandations ont été formulées à l'issue de l'évaluation à l'endroit de la DDC-Bénin, commanditaire de la mission. Ces recommandations visent à consolider les acquis de la phase 3 du Programme Redevabilité d'une part, et à améliorer la formulation et la mise en œuvre de la phase 3.

De façon générale, les recommandations tiennent compte des leçons apprises de l'implémentation de cette phase 2 qui s'achève, des analyses de l'existant par les évaluateurs et des projections relatives à la phase 3.

¹ Au cours de cette phase 2 du Programme, la redevabilité judiciaire est prévue, mais elle n'a pas été véritablement adressée. L'opportunité de reconduire le secteur de la justice et de la législation lors de la phase 3 du Programme doit être mûrement réfléchie et discutée avec le MJL. Seules les pistes d'actions pouvant déboucher sur des résultats concrets doivent être investies avec, à la clé, un engagement politique manifeste.

Introduction

Brève description du Programme Redevabilité 2

La phase 2 du Programme Redevabilité fait suite la phase 1 qui n'a adressé que la demande de redevabilité avec pour principaux partenaires, les réseaux/plateformes d'Organisation de la Société Civile (OSC) et les OSC de faible ampleur.

Démarré en 2020, le Programme Redevabilité 2 adresse à la fois, l'offre de redevabilité, la demande de redevabilité et l'interface. Une prise en compte de nouveaux acteurs a été effectuée en ce qui concerne les acteurs de l'offre de redevabilité et de l'interface. En somme, les catégories de parties prenantes à la mise en œuvre du Programme comprennent (i) les partenaires majeurs ; (ii) les acteurs étatiques ; (iii) les acteurs de l'interface et (iv) les réseaux/ plateformes d'OSC et les OSC de faible ampleur.

Doté d'un budget opérationnel de CHF 6.514.920 soit environ 3 908 952 000 FCFA, le projet a pratiqué une approche de financement direct des acteurs étatiques d'une part, et des OSC et leurs réseaux via le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR), d'autre part.

Contexte et objectifs de l'évaluation finale externe

Le mandat consiste en une évaluation externe et multicritère en plusieurs temps (analyse documentaire, visite de terrain, processus d'analyse et de mise en commun, débriefing, consistance et consolidation des livrables).

En termes d'objectifs opérationnels, l'évaluation vise à :

- Mesurer l'atteinte des résultats stratégiques du programme ;
- Identifier les contraintes majeures et les mesures correctives ;
- Analyser le niveau d'adaptabilité du programme à l'évolution du contexte de la gouvernance institutionnelle et normative au Bénin et tirer les enseignements qui s'imposent ;
- Faire une autoévaluation des parties prenantes au programme afin de ressortir les faiblesses en termes de synergie et proposer des actions de renforcement ;
- Formuler des recommandations et proposer des orientations stratégiques et des modalités institutionnelles permettant de concevoir la prochaine phase du programme en accordant une attention particulière à deux centres d'intérêt : (i) l'ancrage institutionnel du FoSIR et (ii) la systématisation de la redevabilité politique et électorale ;
- Définir une stratégie de sortie de la phase 3 sur la base de scénarios prospectifs mettant en évidence, les évolutions possibles des contraintes liées à l'offre et la demande de redevabilité et les modalités de capitalisation des acquis du cycle des 03 phases de 4 ans du programme.

L'analyse évaluative est une analyse en deux temps : (i) une analyse de la performance du programme Redevabilité 2 sur la base de ses réalisations (activités exécutées et non-exécutées) devant déboucher sur une appréciation factuelle des produits, effets et impacts générés et attribuables aux réalisations du programme et (ii) une analyse multicritère sur base des critères CAD de l'OCDE : Pertinence - Cohérence - Efficacité - Efficience - Durabilité.

Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée entre le 28 novembre 2023 et le 28 février 2024. La démarche méthodologique et l'ensemble des thèmes et questions d'évaluation sont reprises dans un

Aide-mémoire de démarrage, élaboré par le Consultant Expertise Territoires et présenté le 22 novembre 2023 lors de la deuxième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) du Programme Redevabilité 2 au titre de 2023. Par suite, il y a eu une demi-journée de briefing (07/12/23) au siège de la DDC avec le Chargé de Programme (CP) du Domaine Gouvernance. L'aide-mémoire de démarrage a été validé par le CP au début de la mission.

La méthodologie comprend cinq tâches principales :

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

En annexe 3, est présentée une liste exhaustive des documents consultés par l'équipe d'évaluateurs.

ECHANGES AVEC L'OPÉRATEUR DE MISE EN ŒUVRE

- Une demi-heure d'échanges avec la Cheffe de projets basée au siège de la GFA Consulting Group et en visite au Bénin (Parakou notamment) dans le cadre de l'organisation du 2^{ème} COS du Programme (23 novembre 2023) ;
- Quelques heures d'échanges et de collecte documentaire avec l'Unité de Gestion du Programme (UGP) (matinée du 08 décembre 2023) ;
- Plusieurs échanges téléphoniques et électroniques avec les personnes référentes de la DDC et de l'UGP sur le déroulement de la mission, les feedbacks périodiques et l'organisation technique et logistique des rencontres de terrain ;
- Quelques heures d'échanges de débriefing avec la Cheffe de Coopération de la DDC, le Chef du Domaine Gouvernance, le CP Gouvernance, une ressource humaine du domaine Genre et les personnes référentes de l'UGP, notamment le Chef d'équipe Adjoint, la Spécialiste du Renforcement des Capacités, la Spécialiste Suivi-Évaluation et le Directeur du Département Finances au siège de GFA Consulting Group en ligne depuis Hambourg (matinée du 24 janvier 2024).

VISITES DE TERRAIN ET INTERVIEWS D'UN ÉCHANTILLON DE PARTIES PRENANTES

- Onze (11) jours de rencontres et d'échanges avec un échantillon d'acteurs étatiques et les backstoppeurs externes du Programme (18/12/23 au 03/01/24) à travers des rencontres individuelles, la participation à des ateliers et en ligne. Au total, plus d'une soixantaine d'acteurs ont été interviewés aussi en présentiel qu'en distanciel aux niveaux macro et méso : Outcomes 1, 2, 3 et 4 notamment.
- Quatorze (14) jours de rencontres et d'échanges avec un échantillon d'acteurs associatifs ayant bénéficié du FoSIR sur toute l'étendue du territoire national (04-23/01/24). Au total, plus d'une quarantaine d'acteurs ont été interviewés aussi bien en présentiel qu'en distanciel : Outcomes 1, 2, 3 et 4.
- Quelques heures d'échanges en ligne avec la personne référente de la Fondation Hirondelle sur le cadre d'intervention de ladite Fondation au profit de la FeRCAB, des résultats et analyses préliminaires à l'issue de l'Évaluation éditoriale de programmes journalistiques dans le cadre du partenariat avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin (FeRCAB).
- Six (06) jours de rencontres et d'échanges avec la FeRCAB et un échantillon de responsables des radios communautaires et assimilées partenaires du Programme (08-13/01/24) aussi bien en présentiel qu'en distanciel : Outcomes 1, 2, 3 et 4.

RÉDACTION DES DOCUMENTS LIVRABLES

- Le traitement des données s'est fait concomitamment à leur collecte et selon leur nature : quantitatif et qualitatif. Après le traitement des données, leur dépouillement, regroupement, synthèse et analyse ont permis de donner une consistance aux livrables du mandat ;
- Une Note méthodologique (Aide-mémoire) de démarrage, transmise au CP Gouvernance de la DDC avant le démarrage de la mission de terrain ;
- Une Note synthétique de débriefing soumis à la demande de la Cheffe de Coopération adjointe de la DDC-Bénin à l'issue de la séance de débriefing ;
- Ce Rapport d'évaluation comportant l'ensemble des réponses aux questions évaluatives et un résumé. Ce rapport fait ressortir clairement une analyse basée sur les évidences pour l'appréciation des résultats du Programme ;
- Une Note d'orientation stratégique de la phase 3 du Programme prenant en compte une analyse prospective des principaux axes stratégiques pouvant être adressés lors de cette phase ;
- Un rapport de l'atelier de restitution des livrables provisoires de la mission ;
- Les versions consolidées des livrables restitués.

ORGANISATION D'UN ATELIER DE RESTITUTION AVEC LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Un (01) jour d'atelier de restitution des livrables avec près d'une quarantaine d'acteurs représentant toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du programme (27 février 2024).

La feuille de route de la mission d'évaluation ainsi que les listes de présence des personnes rencontrées sont présentées dans l'Annexe 1.

1. Contexte du Programme Redevabilité 2

1.1. Approche de redevabilité portée par la phase 2 du Programme

Le programme est caractérisé par une logique d'appui, de renforcement et d'accompagnement des parties prenantes. L'Unité de Gestion du Programme (UGP) a pour ambition première de favoriser la création d'un processus d'apprentissage collectif sur les mécanismes durables de redevabilité, le renforcement de la demande, sa contribution à la gouvernance et à l'influence/la mise en œuvre des politiques publiques. Ce processus d'apprentissage est alimenté par un suivi étroit, une gestion axée sur les résultats et une capitalisation permanente des partenariats, acquis et ressources développées entre les différents projets du Programme.

Tous les acteurs et parties prenantes ont vocation à participer et contribuer au processus d'apprentissage collectif. Pour ce faire, le programme (ses projets et l'assistance technique) a adopté les approches suivantes :

1. Développer une communauté de partenaires directs du Programme Redevabilité, pour la mise en cohérence, l'harmonisation et la conception collective d'un processus d'apprentissage et de capitalisation ;
2. Accompagner les actions d'appui financier avec des actions d'appui non-financier (assistance technique, formation et renforcement des capacités) ;
3. Identifier et mettre en œuvre des modalités d'appui diversifiés, notamment par rapport aux organisations de base ;
4. Fonder les activités de renforcement des capacités sur la demande et appuyer les OSC aux différents niveaux dans l'analyse et l'identification des nécessités et problèmes locaux, dans la définition de leurs besoins, et l'analyse de leurs relations avec les communautés et groupes de référence et en général avec les citoyens ;
5. Appuyer des initiatives de planification inclusive et redevable du développement, comprenant tous types d'actions visant à la mobilisation coordonnée des différentes parties prenantes pour la résolution des problèmes sociaux aux différents niveaux. Ces initiatives de planification inclusive favorisent la reconnaissance des OSC comme acteurs de développement de plein droit ; ils offrent par ailleurs des espaces idoines de « redevabilité sociale » et de dialogue sur les politiques publiques.

Vu que l'UGP a pour ambition première de favoriser la création d'un processus d'apprentissage collectif sur les mécanismes durables de redevabilité, le programme soutient des processus de recherche-action permettant de :

1. Soutenir le renforcement, le développement, la mise à l'échelle d'initiatives existantes et soutenir l'émergence de projets multi-acteurs innovants ;
2. Contribuer à la création et à l'accès à la connaissance, au partage et à la capitalisation des expériences de la société civile et des autres acteurs de la gouvernance ;
3. Soutenir l'introduction d'instruments, d'approches et de méthodologie nouvelles visant à trouver des réponses adaptées, ainsi que l'établissement de partenariats entre acteurs de nature différente, y compris les médias, les institutions académiques, les organisations du secteur privé et les institutions publiques.

1.2. Description du cadre stratégique et de résultats du Programme Redevabilité 2

1.2.1. Outcomes et Outputs du Programme

Le tableau n°1 ci-dessous présente les outcomes et outputs du Programme Redevabilité 2.

Tableau 1 : Outcomes et Outputs du Programme Redevabilité 2

Outcomes et Outputs
Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales
<u>Output 1.1</u> : Les OSC professionnelles (spécialisées dans des domaines spécifiques) contribuent efficacement à l'éducation civique et à l'appropriation de la redevabilité sociale (Produit 1)
<u>Output 1.2</u> : Les associations d'usagers de services publics (AUSPu) émergent dans les secteurs prioritaires et sont structurées du niveau local au niveau national (Produit 2)
<u>Output 1.3</u> : Les OSC renforcées accompagnent les AUSPu et autres organisations de base pour exiger le respect des normes de qualité dans les services publics (Produit 3)
<u>Output 1.4</u> : Les médias ont rapproché la demande et l'offre de redevabilité à travers les espaces de dialogue et d'interpellation qu'ils animent (Produit 4)
Outcome 2 : La qualité des services publics offerts aux citoyens s'est améliorée et correspond à la demande
<u>Output 2.1</u> : Les responsables des institutions étatiques se sont approprié les notions sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre (Produit 5)
<u>Output 2.2</u> : Les principes de redevabilité sont intégrés dans les mandats des institutions étatiques qui les respectent (Produit 6)
<u>Output 2.3</u> : Des espaces de dialogue et de contrôle citoyen de l'action publique sont animés pour évaluer la qualité des services publics fournis (Produit 7)
<u>Output 2.4</u> : Un plan de campagne de plaidoyer /lobbying mobilisant les alliés et partenaires du Programme est mis en œuvre, suivi et évalué (Produit 8)
Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle
<u>Output 3.1</u> : Les institutions de régulation et de contrôle respectent leurs obligations en matière de redevabilité et améliorent la qualité de leurs prestations (Produit 9)
<u>Output 3.2</u> : Les citoyens ont un meilleur accès à la justice (Produit 10)
<u>Output 3.3</u> : Les processus électoraux sont inclusifs et transparents grâce à la contribution active des OSC et des médias (Produit 11)
<u>Output 3.4</u> : Les mécanismes de veille et d'interpellation citoyenne sont fonctionnels (Produit 12)
Outcome 4 : Les partenaires de la DDC ont amélioré leur gouvernance interne et sont plus redevables vis-à-vis de leurs bénéficiaires et parties prenantes
<u>Output 4.1</u> : Les partenaires de la DDC disposent d'un bon système de suivi – évaluation et capitalisation qui renseigne des indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du PRB2 (Produit 13)
<u>Output 4.2</u> : La redevabilité en matière de nutrition est effective et prend en compte le caractère multisectoriel des défis nutritionnels (Produit 14)
<u>Output 4.3</u> : L'état de la redevabilité au niveau national est apprécié annuellement avec une analyse des progrès réalisés (Produit 15)

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

1.2.2. Cadre de résultats du Programme

Le cadre de résultats du Programme Redevabilité 2 est présenté dans le tableau n°22 de l'annexe 1. En somme, le tableau présente les références et cibles des 54 indicateurs à atteindre pour assurer une bonne performance au Programme.

1.3. Organisation du Programme

Le Programme Redevabilité 2 est organisé en 02 sphères institutionnelles :

- (i) I'Unité de Gestion du Programme (UGP) composée de 07 ressources humaines à savoir : 01 Chef d'équipe, 01 Chef d'équipe Adjoint, 01 Responsable Administratif et Financier, 01 Spécialiste en Renforcement des Capacités, 01 Spécialiste en Suivi-Évaluation, 01 Assistante Comptable et 01 Assistante Administrative ;
 - (ii) un pool de ressources humaines du siège de la GFA Consulting Group composée de : 01 Cheffe de projet, 01 Backstoppeur technique et 01 Chef de département.

La phase 2 a couvert tous les départements du pays et a touché des groupes cibles différents, (du niveau local aux niveaux départemental et national) qui ont reçu des appuis spécifiques.

Les axes prioritaires de la première phase, à savoir (i) l'évaluation des performances des services publics au niveau local, (ii) le renforcement des capacités des radios communautaires et assimilées, (iii) la professionnalisation des OSC, (iii) le plaidoyer auprès des ministères sectoriels en charge des services socio-économiques seront renforcés et articulés avec d'autres axes qui tiennent compte des nouveaux défis et des enseignements tirés de la première phase.

Le cadre institutionnel repose sur une approche multi-acteurs permettant de garantir la synergie recherchée et une plus large couverture des champs thématiques prioritaires. Le schéma et le tableau récapitulant les partenaires et bénéficiaires par champ thématique qui suivent donnent un aperçu du cadre institutionnel de mise en œuvre du PRB 2.

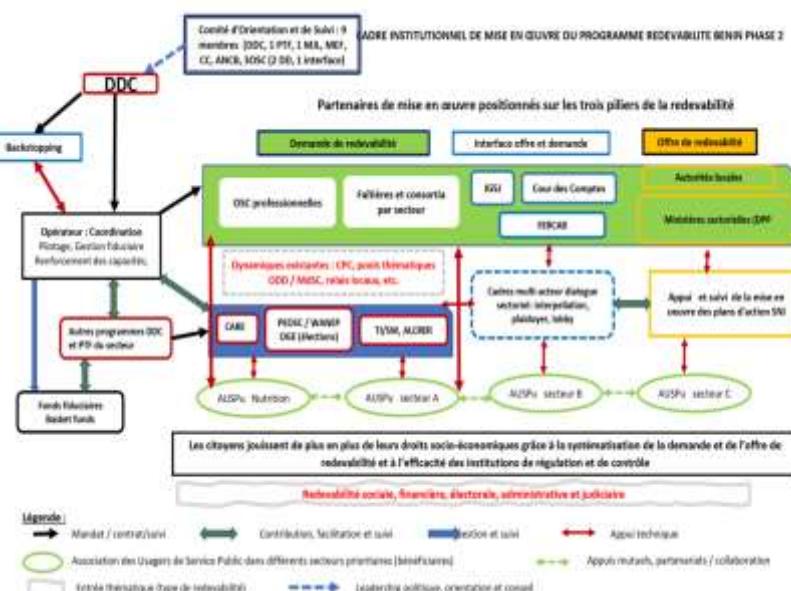


Figure 1 : Schéma du cadre institutionnel de mise en œuvre du PRB Phase 2

2. Analyse de la performance du Programme Redevabilité sur la base de son cadre de mesure des résultats

Ce chapitre analyse la performance du Programme Redevabilité 2 sur la base de la réalisation des indicateurs d'Output. Cet exercice permet d'apprécier la réalisation des résultats attendus à travers l'atteinte des indicateurs d'Output. Étant donné que les données de l'année 2020 n'ont pas été disponibles au niveau du système de suivi-évaluation², seules les années 2021, 2022 et 2023 ont été prises en compte. Les données renseignées couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

2.1. **Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales**

2.1.1. **Output 1 : Les OSC professionnelles (spécialisées dans des domaines spécifiques) contribuent efficacement à l'éducation civique et à l'appropriation de la redevabilité sociale**

2.1.1.1. Résultats atteints

Le tableau n°2 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 1.1. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 2 : Situation des indicateurs de l'Output 1.1. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024		Résultats		Taux d'atteinte
	2021	2022	2023	Total	
<u>Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales</u>					
<u>Output 1.1 : Les OSC professionnelles (spécialisées dans des domaines spécifiques) contribuent efficacement à l'éducation civique et à l'appropriation de la redevabilité sociale (Produit 1)</u>					
<u>Ind 1.1.1</u> : Nombre d'OSC professionnelles formées	100	49	47	96	96% 96%
<u>Ind 1.1.2</u> : Nombre d'organisations de base de chacun des quatre secteurs (santé, éducation, eau et assainissement, état civil) formées sur l'éducation civique, les droits spécifiques et la redevabilité sociale	133	95	47	128	128 107%
<u>Ind 1.1.3</u> : Nombre de citoyens touchés par les OSC de base (homme/femme)	22 259	1 121	19 474	26 353	20 595 119%
<u>Ind 1.1.4</u> : Proportion d'Organisations de base formées porteuses d'initiatives de redevabilité	100%	49%	68%	68	68 68%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.1.1.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°2 ci-dessus montre que 03 des 04 indicateurs sont excellemment atteints (marqueur vert) et 01 est moyennement atteint (marqueur jaune). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 1.1. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont encourageants ; ce qui dénote une performance positivement appréciable. Toutefois, la performance au niveau de l'indicateur 1.1.4. doit être améliorée.

² Les échanges avec le Responsables du suivi-évaluation ont permis de noter qu'il n'y a pas de données de suivi disponibles.

2.1.2. Output 2 : Les associations d'usagers de services publics (AUSPu) émergent dans les secteurs prioritaires et sont structurées du niveau local au niveau national

2.1.2.1. Résultats atteints

Le tableau n°3 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 1.2. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 3 : Situation des indicateurs de l'Output 1.2. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024		Résultats		Taux d'atteinte	
	2021	2022	2023	Total		
Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales						
Output 1.2 : Les associations d'usagers de services publics (AUSPu) émergent dans les secteurs prioritaires et sont structurées du niveau local au niveau national (Produit 2)						
Ind 1.2.1 : Proportion d'AUSPu formées ayant adressé des plaintes aux autorités locales	100%	0%	81%	101	101 101%	
Ind 1.2.2 : Proportion d'AUSPu structurées parmi celles appuyées ou renforcées dans les secteurs thématiques	58%	0%	53%	76	76 76%	

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.1.2.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°3 ci-dessus montre que les 02 indicateurs sont excellemment atteints (marqueur vert). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 1.2. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont encourageants ; ce qui ressort une performance positivement appréciable.

2.1.3. Output 3 : Les OSC renforcées accompagnent les AUSPu et autres organisations de base pour exiger le respect des normes de qualité dans les services publics

2.1.3.1. Résultats atteints

Le tableau n°4 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 1.3. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 4 : Situation des indicateurs de l'Output 1.3. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024		Résultats		Taux d'atteinte	
	2021	2022	2023	Total		
Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales						
Output 1.3 : Les OSC renforcées accompagnent les AUSPu et autres organisations de base pour exiger le respect des normes de qualité dans les services publics (Produit 3)						
Ind 1.3.1 : Proportion des autorités locales des lieux d'exécution des projets informées et sensibilisées sur les normes de qualités	62%	0%	89%	995/1279	95 95%	
Ind 1.3.2 : Proportion des plaintes en relation avec les normes de qualité traitées	56%	0%	39%	50%	71 71%	
Ind 1.3.3 : Nombre de projets financés sur le FOSIR	40	20	31	51	128 128%	

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023	Total	
Ind 1.3.4 : Montant des projets financés sur le FOSIR (en CHF)	1 800 000	248 570	782 503	1 551 164	86	86%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.1.3.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°4 ci-dessus montre que 03 des 04 indicateurs sont excellemment atteints (marqueur vert) et 01 est moyennement atteint (marqueur jaune). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 1.3. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont encourageants ; ce qui ressort une performance positivement appréciable. Toutefois, la performance au niveau de l'indicateur 1.3.2. doit être améliorée.

2.1.4. Output 4 : Les médias ont rapproché la demande et l'offre de redevabilité à travers les espaces de dialogue et d'interpellation qu'ils animent

2.1.4.1. Résultats atteints

Le tableau n°5 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 1.4. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 5 : Situation des indicateurs de l'Output 1.4. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte	
		2021	2022	2023	Total		
	Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales						
	Output 1.4 : Les médias ont rapproché la demande et l'offre de redevabilité à travers les espaces de dialogue et d'interpellation qu'ils animent (Produit 4)						
Ind 1.4.1 : Nombre de publications de presse, documentaires et émissions organisées sur la citoyenneté, la redevabilité et ses multiples dimensions	3 147	964	1 299	2 263	72	72%	
Ind.1.4.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues du Plan Stratégique et de l'étude de viabilité institutionnelle et organisationnelle et autres études	100%	70%	80%	80	80	80%	
Ind.1.4.3 : Ratio apports DDC/coût de fonctionnement de la FeRCAB	-30%	-10%	-10%	-10%	33	33%	

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.1.4.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°5 ci-dessus montre que sur les 03 indicateurs à renseigner, l'indicateur 1.4.2. est excellemment réalisé (marqueur vert) ; l'indicateur 1.4.1. moyennement réalisé (marqueur jaune) et l'indicateur 1.4.3. médiocrement réalisé (marqueur gris). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 1.4. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont moyennement encourageants ; ce qui ressort quand même une performance moyennement appréciable en ce qui concerne l'Output 1.4. La performance au niveau de l'indicateur 1.4.3. doit être significativement améliorée.

2.2. Outcome 2 : Les autorités locales et nationales assument mieux leur responsabilité dans la délivrance de services publics de qualité

2.2.1. Output 5 : Les responsables des institutions étatiques se sont approprié les notions sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre

2.2.1.1. Résultats atteints

Le tableau n°6 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 2.1. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 6 : Situation des indicateurs de l'Output 2.1. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024		Résultats		Taux d'atteinte	
	2021	2022	2023	Total		
Outcome 2 : La qualité des services publics offerts aux citoyens s'est améliorée et correspond à la demande						
Output 2.1 : Les responsables des institutions étatiques se sont approprié les notions sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre (Produit 5)						
Ind 2.1.1 : Nombre de responsables (élus ou nommés) aux niveaux central, déconcentré et décentralisé formés par secteur sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre	320	100	180	0	280 88%	
Ind 2.1.2 : Nombre de documents d'informations du citoyen par rapport à la gestion des finances publiques au niveau des ministères sectoriels et des collectivités locales accessibles	2	0	1	1	2 100%	

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.2.1.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°6 ci-dessus montre que les 02 indicateurs à renseigner sont exclusivement atteints (marqueur vert). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 2.1. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont très encourageants en ce qui concerne les 02 indicateurs ; ce qui ressort une performance globalement très positive.

2.2.2. Output 6 : Les principes de redevabilité sont intégrés dans les mandats des institutions étatiques qui les respectent

2.2.2.1. Résultats atteints

Le tableau n°7 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 2.2. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 7 : Situation des indicateurs de l'Output 2.2. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024		Résultats		Taux d'atteinte	
	2021	2022	2023	Total		
Outcome 2 : La qualité des services publics offerts aux citoyens s'est améliorée et correspond à la demande						
Output 2.2 : Les principes de redevabilité sont intégrés dans les mandats des institutions étatiques qui les respectent (Produit 6)						
Ind 2.2.1 : Existence de principes de redevabilité dans les mandats des institutions étatiques	à déterminer	0	0	0	0 0%	

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023	Total	
Ind 2.2.2 : Nombre d'agents publics ayant connaissance des documents de principe redevabilité au niveau de l'administration publique (Éducation-Eau-Santé- État Civil)	5 320	0	3280	950	4230	79%
Ind 2.2.3 : Nombre d'initiatives visant à intégrer les mécanismes de redevabilité au niveau local	40	20	31	51	128	128%
Ind 2.2.4 : Nombre de ministères sectoriels et de structures déconcentrées qui ont intégré les mécanismes de redevabilité dans leur mode de gouvernance.	11	0	11	21	191	191%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.2.2.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°7 ci-dessus montre que 03 des 04 indicateurs sont excellemment atteints (marqueur vert) et 01 n'est pas du tout atteint (marqueur rouge). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 2.2. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement très encourageants ; ce qui ressort une performance positivement appréciable. Toutefois, la performance au niveau de l'indicateur 2.2.1. doit être améliorée à court terme à défaut d'une révision ou d'une suppression de cet indicateur.

2.2.3. Output 7 : Des espaces de dialogue et de contrôle citoyen de l'action publique sont animés pour évaluer la qualité des services publics fournis

2.2.3.1. Résultats atteints

Le tableau n°8 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 2.3. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 8 : Situation des indicateurs de l'Output 2.3. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023	Total	
Outcome 2 : La qualité des services publics offerts aux citoyens s'est améliorée et correspond à la demande						
Output 2.3 : Des espaces de dialogue et de contrôle citoyen de l'action publique sont animés pour évaluer la qualité des services publics fournis (Produit 7)						
Ind 2.3.1 : Proportion des détenteurs de droit renforcés qui utilisent les outils appropriés d'évaluation de la qualité des services publics	92%	10,42%	78,42%	196/658	94	94%
Ind 2.3.2 : Nombre de séance d'évaluation citoyenne des performances communales organisée par an	63	-	78	51	128	128%
Ind 2.3.3 : Pourcentage des recommandations issues des évaluations pour corriger les dysfonctionnements dans la délivrance des services publics appliquées	57%	0	52%	60%	86	86%
Ind 2.3.4 : Nombre de productions médiatiques sur les résultats des évaluations	132	0	50	103	153	115,90%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.2.3.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°8 ci-dessus montre que tous les 04 indicateurs sont excellement atteints (marqueur vert). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 2.3. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement très encourageants ; ce qui ressort une performance positivement appréciable.

2.2.4. Output 8 : Un plan de campagne de plaidoyer /lobbying mobilisant les alliés et partenaires du PRB est mis en œuvre, suivi et évalué

2.2.4.1. Résultats atteints

Le tableau n°9 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 2.4. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 9 : Situation des indicateurs de l'Output 2.4. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024		Résultats		Taux d'atteinte
	2021	2022	2023	Total	
Outcome 2 : La qualité des services publics offerts aux citoyens s'est améliorée et correspond à la demande					
Output 2.4 : Un plan de campagne de plaidoyer /lobbying mobilisant les alliés et partenaires du Programme est mis en œuvre, suivi et évalué (Produit 8)					
Ind 2.4.1 : Existence d'une Plateforme multisectorielle opérationnelle de plaidoyer pour une synergie d'action nationale	1	0	1	1	100 100%
Ind 2.4.2 : Nombre et qualité des documents de position adoptés	4	0	0	4	100 100%
Ind 2.4.3 : Proportion des initiatives de plaidoyer/lobbying ayant eu des échos favorables auprès des autorités à différents niveaux	70%	0%	0%	0%	0 0%
Ind 2.4.4 : Taux d'exécution physique du plan de campagne de plaidoyer/lobbying	75%	-	20%	60%	80 80%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.2.4.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°9 ci-dessus montre que sur les 04 indicateurs à renseigner, 03 sont excellement atteints (marqueur vert) et 01 n'est pas du tout atteint. Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 2.4. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement très encourageants en ce qui concerne les indicateurs 2.4.1., 2.4.2. et 2.4.4. ; ce qui ressort une performance positivement appréciable. En revanche, à défaut d'être révisé ou supprimé (si le contexte ne s'y prête pas), l'indicateur 2.4.3. doit être amélioré à court terme vu que le Programme prend fin en septembre 2024 (extension du contrat uniquement pour l'UGP).

2.3. Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle

2.3.1. Output 9 : Les institutions de régulation et de contrôle respectent leurs obligations en matière de redevabilité et améliorent la qualité de leurs prestations

2.3.1.1. Résultats atteints

Le tableau n°10 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 3.1. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 10 : Situation des indicateurs de l'Output 3.1. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024		Résultats		Taux d'atteinte	
	2021	2022	2023	Total		
Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle						
Output 3.1 : Les institutions de régulation et de contrôle respectent leurs obligations en matière de redevabilité et améliorent la qualité de leurs prestations (Produit 9)						
Ind 3.1.1 : Existence d'une Cour des comptes opérationnelle et conforme aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques	1	0	1	1	100 100%	
Ind 3.1.2 : Proportion des comptes de gestion en retard produits par les communes	100%	0%	100%	100%	100 100%	
Ind 3.1.3 : Nombre de comptes de gestion en retard produits par les communes et apurés par la juridiction financière	74	0	0	173	100 100%	
Ind 3.1.4 : Nombre de membres du personnel de la Juridiction financière et du personnel d'appui ayant acquis des compétences en apurement accéléré des comptes	32	0	0	18	56 56%	
Ind 3.1.5 : Taux de constats d'irrégularités faits par les missions des organes de contrôle de l'ordre administratif (OCOA) au triple plan (gouvernance et dispositif de contrôle interne - gestion budgétaire, comptable et financière - passation des marchés publics) corrigés grâce à un appui du programme	10%	0%	0%	0%	0 0%	

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.3.1.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°10 ci-dessus montre que sur les 05 indicateurs à renseigner, 03 sont excellement atteints (marqueur vert) ; 01 est moyennement atteint (marqueur jaune) et 01 n'est pas du tout atteint (marqueur rouge). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 3.1. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement encourageants en ce qui concerne les indicateurs 3.1.1., 3.1.2., 3.1.3. et 3.1.4. ; ce qui ressort une performance positivement appréciable. En revanche, à défaut d'être révisé ou supprimé (si le contexte ne s'y prête pas), l'indicateur 3.1.5. doit être amélioré à court terme vu que le Programme prend fin en septembre 2024.

2.3.2. Output 10 : Les citoyens ont un meilleur accès à la justice

2.3.2.1. Résultats atteints

Le tableau n°11 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 3.2. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 11 : Situation des indicateurs de l'Output 3.2. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte	
		2021	2022	2023	Total		
	Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle						
	Output 3.2 : Les citoyens ont un meilleur accès à la justice (Produit 10)						
Ind 3.2.1 : Proportion des citoyens touchés qui connaissent le fonctionnement du service public de la justice et l'utilisent	60%	0%	0%	0%	0%	0%	
Ind 3.2.2 : Nombre de citoyens touchés ayant accès aux informations relatives au service judiciaire (coût des prestations -condition et délai de délivrance des actes)	à déterminer	0%	0%	0%	0%	0%	
Ind 3.2.3 : Fréquence des visites et contrôles des autorités judiciaires	à déterminer	0%	0%	0%	0%	0%	
Ind 3.2.4 : Proportion de citoyens satisfaits des prestations de la justice	60%	0%	0%	0%	0%	0%	

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.3.2.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°11 ci-dessus montre que sur les 05 indicateurs à renseigner, aucun n'est atteint (marqueur rouge). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 3.2. ainsi que le marquage qui en découle indiquent qu'aucun résultat n'a été réalisé. La situation au démarrage du Programme n'a donc pas changé. Tous les 05 indicateurs doivent donc être améliorés à court terme vu que le Programme s'achève à fin septembre 2024 (extension du contrat uniquement pour l'UGP). Dans la mesure du possible, il faudrait les faire passer, tout au moins, dans la zone du marqueur jaune.

2.3.3. Output 11 : Les processus électoraux sont inclusifs et transparents grâce à la contribution active des OSC et des médias

2.3.3.1. Résultats atteints

Le tableau n°12 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 3.3. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 12 : Situation des indicateurs de l'Output 3.3. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte	
		2021	2022	2023	Total		
	Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle						
	Output 3.3 : Les processus électoraux sont inclusifs et transparents grâce à la contribution active des OSC et des médias (Produit 11)						
Ind 3.3.1 : Ecart entre le taux de participation communiqué par la Plateforme Electorale et le taux de participation officiel	5%	26,47%	0%	7%	70	70%	
Ind 3.3.2 : Proportion d'OSC membres de la plateforme électorale ayant participé effectivement au suivi des processus électoraux	100%	100%	100%	100%	100	100%	
Ind 3.3.3 : Nombre d'action de plaidoyers visant à désagréger les données électorales par sexe ayant abouti	5	0	2	3	60	60%-	

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023	Total	
Ind 3.3.4 : Proportion des citoyens touchés satisfaits du fonctionnement des structures impliquées dans les processus électoraux (Assemblée nationale, Cours, COS Lépi, CENA, PEOSC, etc.)	50%	0%	0%	-	-	-
Ind 3.3.5 : Proportion des incidents signalés ayant été pris en charge par la Plateforme électoralement	35%	37%	0%	54%	154	154%
Ind 3.3.6 : Proportion des incidents dénoncés par la Plateforme qui ont été résolus par les autorités compétentes	30%	12%	0%	63%	211	211%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.3.3.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°12 ci-dessus montre que sur les 06 indicateurs à renseigner, 02 sont très excellement atteints et 01 est excellement atteint (marqueur vert) ; 02 sont moyennement atteints (marqueur jaune) et 01 est inexistant dans le Cadre de Mesure du Rendement (CMR) du Programme. Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 3.3. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement très encourageants en ce qui concerne les indicateurs 3.3.2. et 3.3.6. d'une part et encourageants en ce qui concerne les indicateurs 3.3.1. et 3.3.3. d'autre part. Ceci ressort une performance positivement appréciable. En revanche, aucune information n'est pourvue en ce qui concerne le taux d'atteinte de l'indicateur 3.3.4.

2.3.4. Output 12 : Les mécanismes de veille et d'interpellation citoyenne sont fonctionnels

2.3.4.1. Résultats atteints

Le tableau n°13 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 3.4. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 13 : Situation des indicateurs de l'Output 3.4. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023	Total	
Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle						
Output 3.4 : Les mécanismes de veille et d'interpellation citoyenne sont fonctionnels (Produit 12)						
Ind 3.4.1 : Evolution du nombre d'infractions de corruption détectés et dénoncés par les OSC	à déterminer	0%	0%	0%	0%	0%
Ind 3.4.2 : Nombre de dossiers de corruption traités ayant abouti grâce au CCAP	à déterminer	0%	0%	0%	0%	0%
Ind 3.4.3 : Nombre de structures (administration publiques , structures privées) ayant bénéficié de coaching pour la détection des risques de corruption	à déterminer	0%	0%	0%	0%	0%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.3.4.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°13 ci-dessus montre que sur les 03 indicateurs à renseigner, aucun n'est atteint (marqueur rouge). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 3.4. ainsi que le marquage qui en découle indiquent qu'aucun résultat n'a été réalisé. La situation au démarrage du Programme n'a donc pas changé. Tous les 03 indicateurs doivent donc être améliorés à court terme vu que le Programme prend fin à fin septembre 2024 (extension du contrat uniquement pour l'UGP). Dans la mesure du possible, il faudrait les faire passer, tout au moins, dans la zone du marqueur jaune.

2.4. Outcome 4 : Les partenaires du BuCo ont amélioré leur gouvernance interne et sont redevables vis-à-vis de leurs parties prenantes

2.4.1. Output 13 : Les partenaires de la DDC disposent d'un bon système de suivi-évaluation et capitalisation qui renseigne des indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du PRB 2

2.4.1.1. Résultats atteints

Le tableau n°14 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 4.1. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 14 : Situation des indicateurs de l'Output 4.1. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte		
		2021	2022	2023				
Outcome 4 : Les partenaires de la DDC ont amélioré leur gouvernance interne et sont plus redevables vis-à-vis de leurs bénéficiaires et parties prenantes								
Output 4.1 : Les partenaires de la DDC disposent d'un bon système de suivi – évaluation et capitalisation qui renseigne des indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du PRB2 (Produit 13)								
Ind 4.1.1 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des exercices d'auto-évaluation de l'observance des principes de gouvernance (la redevabilité étant un de ces principes) réalisés par les partenaires de la DDC	80%	0%	0%	0%	0	0%		
Ind 4.1.2 : Proportion des partenaires qui disposent d'un système de suivi-évaluation qui intègre les indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du Programme	80%	0%	78%	78%	98	98%		
Ind 4.1.3 : Pourcentage d'indicateurs renseignés à bonne date par les partenaires de mise en œuvre du programme	100%	100%	100%	100%	100	100%		
Ind 4.1.4 : Taux d'exécution financière du programme	80%	58%	74%	72%	90	90%		
Ind 4.1.5 : Taux d'exécution physique du programme	80%	72%		77%	96	96%		

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.4.1.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°14 ci-dessus montre que sur les 05 indicateurs à renseigner, 04 sont excellement atteints (marqueur vert) et 01 n'est pas du tout atteint. Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 4.1. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement très encourageants en ce qui concerne les indicateurs 4.1.2., 4.1.3., 4.1.4. et 4.1.5. Ceci souligne une performance positivement appréciable.

En revanche, à défaut d'être révisé ou supprimé (si le contexte ne s'y prête plus), l'indicateur 4.1.1. doit être amélioré à court terme vu que le Programme prend fin en septembre 2024.

2.4.2. **Output 14 : La redevabilité en matière de nutrition est effective et prend en compte le caractère multisectoriel des défis nutritionnels**

2.4.2.1. **Résultats atteints**

Le tableau n°15 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 4.2. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 15 : Situation des indicateurs de l'Output 4.2. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats Total	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023		
Outcome 4 : Les partenaires de la DDC ont amélioré leur gouvernance interne et sont plus redevables vis-à-vis de leurs bénéficiaires et parties prenantes						
Output 4.2 : La redevabilité en matière de nutrition est effective et prend en compte le caractère multisectoriel des défis nutritionnels (Produit 14)						
Ind 4.2.1 : Pourcentage des problèmes de fourniture de services identifiés et suivis à travers les mécanismes de redevabilité sociale dans les communes cibles	75%	0%		48%	64	64%
Ind 4.2.2 : Nombre de recommandations sur l'amélioration de la qualité des services nutritionnels offerts aux enfants pris en compte dans les communes cibles et au niveau national	15	0		6	40	40%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.4.2.2. **Appréciation de la qualité**

L'analyse des données du tableau n°15 ci-dessus montre que sur les 02 indicateurs à renseigner, 01 est moyennement atteint (marqueur jaune) et 01 est médiocrement atteint (marqueur gris). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 4.2. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement mitigés. Ceci souligne une performance relativement appréciable.

En vue d'améliorer la performance au niveau de l'indicateur 4.2.2., l'UGP doit rester en contact avec Care International Bénin/Togo en vue d'intégrer les progrès réalisés en matière de nutrition (le projet continue sur financement de la Banque Mondiale) au CMR du Programme Redevabilité pour le temps restant avant l'achèvement de la phase 2.

2.4.3. **Output 15 : L'état de la redevabilité au niveau national est apprécié annuellement avec une analyse des progrès réalisés**

2.4.3.1. **Résultats atteints**

Le tableau n°16 ci-dessous donne un aperçu des taux d'atteinte des indicateurs de l'Output 4.3. du Programme Redevabilité 2 au 31 décembre 2023.

Tableau 16 : Situation des indicateurs de l'Output 4.3. au 31 décembre 2023

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats Total	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023		
Outcome 4 : Les partenaires de la DDC ont amélioré leur gouvernance interne et sont plus redevables vis-à-vis de leurs bénéficiaires et parties prenantes						

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2024				Résultats	Taux d'atteinte
		2021	2022	2023	Total	
<u>Output 4.3 : L'état de la redevabilité au niveau national est apprécié annuellement avec une analyse des progrès réalisés (Produit 15)</u>						
Ind 4.3.1 : Nombre de rapports thématiques publiés et qui abordent diverses dimensions de la redevabilité	11	0	0	2	18	18%
Ind 4.3.2 : Nombre de revues annuelles sur la redevabilité tenues	11	0	0	0	0	0%
Ind 4.3.3 : Rapport d'étude sur la promotion de la redevabilité au niveau national	1	0	0	0	0	0%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

2.4.3.2. Appréciation de la qualité

L'analyse des données du tableau n°16 ci-dessus montre que sur les 03 indicateurs à renseigner, 01 est médiocrement atteint (marqueur gris) et les 02 restants n'ont du tout pas été atteints (marqueur rouge). Les taux de réalisation des indicateurs de l'Output 4.3. ainsi que le marquage qui en découle indiquent que les résultats obtenus par rapport à ceux attendus sont globalement très mitigés. Ceci souligne une performance négativement appréciable.

En revanche, à défaut d'être révisés ou supprimés (si le contexte ne s'y prête plus), les indicateurs 4.3.2. et 4.3.3. doivent être améliorés à court terme. Quant à l'indicateur 4.3.1., l'UGP devrait profiter du temps restant pour, tout au moins, le drainer dans la zone jaune.

2.5. Communication et aspects transversaux

La synthèse des résultats et grandes conclusions issus de l'analyse de la performance du Programme Redevabilité 2 en matière de communication et de gestion des aspects transversaux est présentée à travers les deux sous-titres ci-dessous.

2.5.1. Communication

En dépit du fait que le ProDoc du Programme n'a prévu aucune action spécifique en matière de communication, l'UGP a entrepris d'élaborer une stratégie de communication dont une note liminaire a été validée par la DDC. Devant être élaborée par une expertise court-terme, l'UGP a donc entrepris d'élaborer ladite stratégie en l'articulant autour des quatre (04) piliers que sont :

- Communication interne et externe/ visibilité du Programme ;
- Éducation citoyenne et communication pour le changement social – Socialisation des institutions de régulation et de contrôle ;
- Renforcement des capacités des médias ;
- Stratégies d'interpellation et plan de campagne de plaidoyer/ lobbying.

La mise en œuvre des actions ressortant des 04 piliers devrait permettre de réaliser les résultats ci-après :

- Output 1.4. Les médias ont rapproché la demande et l'offre de redevabilité à travers les espaces de dialogue et d'interpellation qu'ils animent ;
- Output 2.4. Un plan de campagne de plaidoyer/ lobbying mobilisant les alliés et partenaires du Programme Redevabilité 2 est mis en œuvre, suivi et évalué ;

- Output 3.3. Les processus électoraux sont inclusifs et transparents grâce à la contribution active des OSC et des médias ;
- Output 3.4. Les mécanismes de veille et d'interpellation citoyenne sont fonctionnelles ;
- Output 4.3. L'état de la redevabilité au niveau national est apprécié annuellement avec une analyse des progrès réalisés.

L'analyse croisée des données recueillies permet de ressortir les principaux résultats par Output suivants :

Tableau 17 : Principaux Résultats par Output du Programme Redevabilité 2 dans le domaine de la communication

Outputs	Principaux résultats
<u>Output 1.4.</u>	<p>Au titre du partenariat avec la FeRCAB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 019 émissions réalisées selon plusieurs genres journalistiques et sur des thématiques variées. • Des actions de consolidation institutionnelle et organisationnelle ont été menées. • Des actions de consolidation institutionnelle et organisationnelle sont poursuivies et améliorées.
<u>Output 2.4.</u>	<p>Le plan de campagne de plaidoyer/ lobbying mobilisant les alliés et partenaires du Programme Redevabilité 2 n'est pas élaboré, mis en œuvre, suivi et évalué.</p>
<u>Output 3.3.</u>	<p>Au titre de l'appui direct à la PEOSC mettant en évidence des actions de communications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 54,28% des incidents signalés ont été pris en charge par la Plateforme électorale. • 63,16% des incidents dénoncés par la Plateforme ont été résolus par les autorités compétentes. • Dialogue échanges avec les FDS et les leaders communautaires pour la co-sécurisation du processus électoral. • Mise en place et fonctionnement de 06 comités de paix (Savè, Bantè, Savalou, Bassila, Tchaourou, Parakou) pour une diplomatie préventive. • Mission d'échanges et de partage d'expériences avec l'OGE du Sénégal en partenariat avec la CENA.
<u>Output 3.4.</u>	<p>Au titre des appuis financiers accordés par le FoSIR mettant en évidence des actions de communications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiples cas d'interpellations portées par les OSC locales et les AUSPu dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet (Santé, État-civil, Éducation et Sécurité routière). • Plusieurs Comités locaux de gestion de plaintes installées. • Plusieurs espaces de dialogue entre autorités locales et usagers/citoyens en vue de l'amélioration de la qualité des services publics locaux. • Plusieurs cas de collaboration avec les Cellules de Participation Citoyenne (CPC) pour la veille citoyenne.

<u>Output 4.3.</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune action spécifique mobilisant les offreurs et les demandeurs de redevabilité en vue d'apprécier annuellement l'état de la redevabilité au plan national. • Toutefois, au moins 06 sessions du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) du Programme Redevabilité 2 sont organisées et au cours desquelles des bilans d'étapes par partenaire sont réalisés.
--------------------	--

Source : Données de terrain, Expertise Territoires, Janvier 2024

Sur la base de l'analyse d'un plan de communication du Programme Redevabilité 2 et des résultats obtenus suite à sa mise en œuvre, les conclusions ci-après s'imposent :

Le plan de communication du Programme couvre l'essentiel des domaines d'intervention avec une adéquate articulation avec les Outputs dont la mise en œuvre requiert des actions en matière de communication. Cette cohérence interne a pu produire des résultats encourageants tant en ce qui concerne la visibilité du Programme que celle de ses partenaires.

La valorisation de la communication s'est également traduite par l'exigence de l'UGP aux OSC bénéficiaires du FoSIR de produire des outils (physiques ou digitaux) de capitalisation de leurs projets ; ce qui impacte par ailleurs la visibilité aussi bien du Programme que desdites OSC. La charte graphique utilisée intègre bien les logos de la DDC, de l'opérateur GFA Consulting Group que des OSC concernées. Cette forme de communication trans-institutionnelle s'avère une bonne pratique intéressante à relever.

L'engagement du Programme quant à l'utilisation des nouveaux médias doit être plus prononcé lors de la phase 3. En effet, ces nouveaux médias ont l'avantage de plus mobiliser l'attention de la couche juvénile (Médias en ligne, Blogs, etc.). L'exploitation des nouveaux médias en plus des médias traditionnels permettra d'atteindre une cible et une audience beaucoup plus large. En outre, elle permettra d'investir l'évaluation citoyenne et l'interpellation via d'autres canaux tels que le web-activisme et les fora digitaux (WhatsApp, Facebook et X notamment).

La fonction communication doit être soutenue par un service dédié animé par un spécialiste surtout pour un Programme de la stature du Programme Redevabilité. L'emploi de stagiaires pour animer cette fonction n'est pas une approche valorisante pour l'image du Programme.

Les résultats obtenus en matière de coproduction d'émissions sont encourageants et méritent d'être consolidés et pérennisés. Les encadrés 1 et 2 de l'annexe 2 donnent un aperçu des grandes conclusions de l'évaluation éditoriale des émissions « L'heure du Maire » et des « co-productions » réalisées par les radios locales avec l'appui de la FeRCAB. Réalisée par la Fondation Hirondelle, l'évaluation est commanditée par le bureau de la Coopération suisse au Bénin.

2.5.2. Aspects transversaux

- **Aspect Genre**

Une stratégie Genre avait été élaborée en 2019 à la fin de la phase 1 du Programme. À la phase 2, elle a été actualisée en tenant compte des nouveaux objectifs et des acteurs/ partenaires qui ont, entre-temps, varié. Un plan d'actions a été extrait de la stratégie Genre actualisée. Pour sa mise en œuvre, quelques outils d'appui ont été élaborés par la Spécialiste Renforcement des capacités du Programme Redevabilité 2.

Le Programme d’Action pour l’Égalité Genre (PAEG) de la DDC coordonne tout ce qui est en lien avec le genre au niveau des programmes de la DDC. La notion de Genre transformationnel implique de partir des inégalités genre pour construire des stratégies de changement social, de transformation sociale. Il est prévu qu’une ressource humaine qualifiée soit mise à disposition par la DDC pour déployer le module sur le genre transformationnel.

Au-delà des actions de renforcement de capacités sur les aspects transversaux, une expérience de prise en compte du genre attire particulièrement l’attention et montre de façon probante, comment la redevabilité peut être mise au service du genre transformationnel. Il s’agit notamment du Projet « Éducation inclusive des enfants handicapés dans la ville de Parakou » dont le porteur est l’Association Nationale pour la Promotion des Droits des Personnes Handicapées et de l’Informatique adaptée (ANaPDPHIA). L’encadré n°1 de l’annexe 2 donne de plus amples détails sur cette expérience.

Sur les aspects liés à l’inclusion des acteurs, c’est le document sur la LNOB³ de la DDC qui a été utilisé et sert à renforcer les capacités des acteurs.

- **Aspect Gestion de Programmes Sensibles au Conflit (GPSC)**

La même démarche a été adoptée en ce qui concerne la thématique sur la Gestion de programmes Sensibles au Conflit (GPSC).

Le vivier de formateurs mis en place par l’UGP a été renforcé sur les modules LNOB et GPSC après que la Spécialiste Renforcement des capacités a été renforcée par la DDC sur ces thématiques lors de sessions de formation initiées à l’endroit du personnel des programmes financés par cette dernière. À la suite de ces actions de renforcement de capacités, la DDC a insisté pour que chaque programme organise une action de réplication de la formation reçue. Cette réplication est à combiner avec l’action de RC sur le genre transformationnel.

- **Aspect Gouvernance**

La gouvernance étant un thème transversal à tous les programmes de la Coopération suisse, l’UGP de Redevabilité 2 a reçu mandat d’elle en vue d’accompagner tous les partenaires du monde associatif de la Coopération suisse dans l’exercice de mesure des principes de gouvernance.

A cet effet, l’UGP a eu pour mission de :

- Apporter un appui technique à toutes les structures bénéficiant de l’appui financier de la DDC dans le cadre de l’auto-évaluation de la gouvernance comme thème transversal de sa stratégie de coopération avec le Bénin 2016-2020.
- S’assurer que toutes les structures concernées font l’exercice et rendent les rapports disponibles.
- Veiller à ce que les structures concernées prennent des mesures pour corriger les insuffisances relevées lors de l’auto-évaluation.
- Former le personnel des structures des partenaires de la DDC sur la gouvernance comme thème transversal.

Dans ce cadre, un atelier d’échange et d’approfondissement de l’approche d’évaluation du respect des principes de gouvernance au sein des structures des partenaires de la DDC a

³ Leave No One Behind, littéralement exprimé en langue française par : Ne Laisser Personne en Rade.

été organisé du 23 au 24 février 2021. À la faveur de ces échanges, l'option de simplifier les outils et la démarche d'analyse de la gouvernance des associations a été retenue.

Pour faire suite à cette option, l'UGP a donc élaboré un Guide méthodologique d'auto-évaluation des principes de gouvernance. Le guide décrit (i) les principaux outils de collecte de données ; (ii) la démarche de dépouillement et d'interprétation des données et (iii) le rapportage.

Au-delà de ce mandat confié à l'UGP Redevabilité 2, le contrat de partenariat signé avec la FeRCAB sur la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 janvier 2024 comporte également un volet Gouvernance sous la rubrique « Partner Risk Assessment ». En vertu des clauses dudit contrat, « *la GFA conduira auprès de la FeRCAB, une analyse institutionnelle conformément à l'outil Partner Risk Assessment de la DDC dans les trois mois suivant la signature du contrat* ». L'analyse de la gouvernance de la FeRCAB s'est également traduite par la réalisation de deux audits dont l'un sommaire a été commandité par l'UGP Redevabilité 2 et l'autre plus approfondi, sur demande de la DDC suite à la mise en exergue de quelques irrégularités. Une note a été transmise à l'attention de la DDC sur la synthèse des résultats de l'audit approfondi de la FeRCAB. La note a conclu à la formulation de 05 recommandations formulées sur l'organisation financière, comptable et administrative de la FeRCAB et 03 recommandations sur les marchés passés.

En somme, le renforcement des capacités sur les thématiques transversales ressort de la compétence de la Spécialiste Renforcement des capacités du Programme. La stratégie déployée en la matière a consisté à renforcer les capacités du vivier de formateurs mis en place. Ensuite, chaque formateur réplique la formation sur l'ensemble des OSC dont il assure le coaching.

2.6. Appréciation globale de la performance du Programme Redevabilité Phase 2, sur la base des activités exécutées et au regard de la théorie de changement

En soutien aux préalables documentés ci-haut, le tableau n°18 ci-dessous donne un aperçu de l'analyse quantitative détaillée des activités du Programme Redevabilité 2.

Tableau 18 : Description quantitative de la performance du Programme Redevabilité 2 sur base des activités

Années	Nombre activités prévues	Nombre activités réalisées à 100%	Nombre d'activités partiellement réalisées	Nombre d'activités non réalisées	taux d'exécution physique
2020	12	8	2	2	75%
2021	41	23	12	6	71%
2022	68	50	10	8	81%
2023	529	346	163	20	81%
TOTAL	650	427	187	36	80%

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

L'analyse du tableau n°18 ci-dessus montre que le taux d'exécution physique (TEP) des activités du Programme Redevabilité 2 est de 75% en 2020, 71% en 2021, 81% en 2022 et 2023. En 2021, on note une régression de 4 points par rapport à 2020 et en 2022 et 2023, une progression de 10 points par rapport à 2021. En revanche, une stabilisation du TEP s'observe en 2022 et 2023.

Un taux global de 80% d'exécution est très remarquable et appréciable dans un contexte où (i) l'UGP a mis du temps pour trouver ses repères et passer à une vitesse de croisière ; (ii) la taille de l'UGP est très réduite par rapport à la masse de travail à faire avec à la clé, quelques difficultés de fonctionnement à l'interne et (iii) le partenariat avec les acteurs étatiques a été amorcé pratiquement à mi-parcours.

Le tableau n°19 ci-dessous donne un aperçu de la performance du Programme Redevabilité 2 en matière de gestion des contrats et conventions de partenariat avec la grappe d'acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Tableau 19 : Situation de la performance du Programme Redevabilité 2 en matière de gestion des contrats et conventions de partenariat avec les acteurs impliqués

N°	Structure	Taux d'exécution physique (%)	Budget	Dépenses	Solde	Taux d'exécution financière
1	Ministère de l'Economie et des Finances : MEF	75	240 000 000	154 895 585	85 104 415	65
2	Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale : MDC	33	110 000 000	48 351 999	61 648 001	43,96
3	Ministère de la Justice et de la Législation : MJL	75	150 000 000	119 802 284	30 197 716	80
4	Chancellerie du Bénin : GCB	88	57 000 000	37 651 583	19 348 417	66
5	Cour des Comptes CC	80	103 000 000	56 350 000	46 650 000	55
6	Commission Electorale Nationale Autonome : CENA	67	138 000 000	117 439 185	20 560 815	85
7	Médiateur de la République : MR	100	40 000 000	38 289 915	1 710 085	96
8	Care Bénin Togo	100	240 000 000	213 600 000	26 400 000	89
9	Social Watch Bénin : SWB	67	300 000 000	211 446 284	88 553 716	70
10	La Maison de la Société Civile : MdSC	100	65 459 000	61 277 568	4 181 432	94
11	Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme : ALCRER	83	150 000 000	144 090 618	5 909 382	96
12	Plateforme Electorale des OSC : PEOSC	67	270 000 000	222 429 656	47 570 344	82
13	UGP	80	570 000 000	290 865 709	279 134 291	51
14	FoSIR	94	1 080 000 000	930 698 505	149 301 495	86
15	FeRCAB	76	480 000 000	391 961 696	88 038 304	82
TOTAL		79	3 993 459 000	2 971 058 753	1 022 400 247	76,06
			6 655 765	4 823 749	1 832 016	CHF

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

L'analyse de la variation du taux d'exécution physique fait constater que 08 institutions et organisations (GCB, CC, MR, Care Int'l Bénin-Togo, MdSC, ALCRER, UGP et FoSIR) ont des TEP variant entre 80% et 100%. Ceci dénote une excellente performance. À leur suite, 08 institutions étatiques et non-étatiques (MEF, MJL, CENA, SWB, PEOSC et FeRCAB) ont des TEP variant entre 67% et 76%. Ceci dénote une assez bonne performance. En fin de peloton, 01 organisation (MDC) a un TEP de 33%. Ceci dénote une performance très

mitigée sur laquelle il faudra travailler lors de la phase 3. Au total, le Programme présente un TEP de 79% ; ce qui traduit une performance très encourageante pour un programme de gouvernance.

L'analyse de la variation du taux d'exécution financière fait constater que 03 institutions (MJL, CENA, MR) et 06 organisations (Care Bénin-Togo, MdSC, ALCRER, PEOSC, FoSIR, FERCAB) ont des TEF variant entre 80% et 96%. Ceci dénote une excellente performance. À leur suite, 05 institutions étatiques et non-étatiques (MEF, GCB, CC, SWB, UGP) ont des TEF compris entre 51% et 70%. Ceci dénote une assez bonne performance. En fin de peloton, 01 institution (MDC) a un TEF de 43,96%. Ceci dénote une performance très mitigée sur laquelle il faudra travailler lors de la phase 3. Au total, le Programme présente un TEP de 76,06% ; ce qui traduit également une performance très encourageante pour un programme de gouvernance.

Par ailleurs, la figure n°2 ci-dessous donne un aperçu de la répartition des proportions de résultats obtenus en matière d'atteinte des indicateurs du Programme Redevabilité 2.

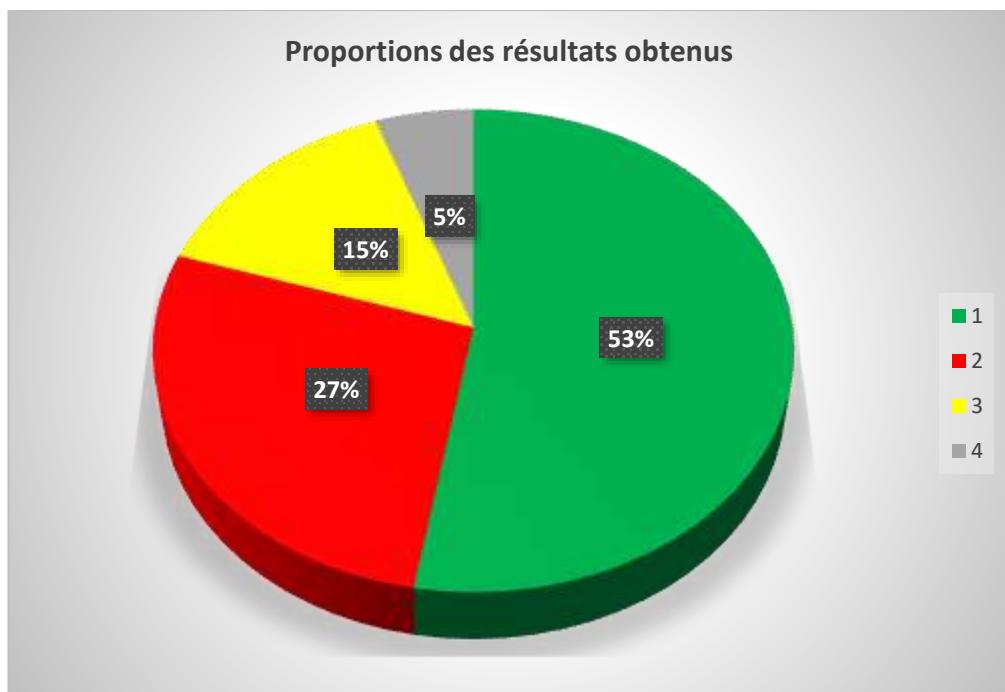


Figure 2 : Proportions des résultats obtenus en matière d'atteinte des indicateurs

L'analyse du graphique n°2 ci-dessus fait ressortir les constats ci-après :

- 53% soit 29 indicateurs ont un taux d'atteinte de la valeur cible supérieur ou égal à 75%.
- 15% soit 08 indicateurs ont un taux d'atteinte de la valeur cible compris entre 50 et 75%.
- 5% soit 3 indicateurs ont un taux d'atteinte de la valeur cible inférieur à 50%.
- 27% soit 15 indicateurs sont non-réalisés.

Quelles appréciations faire au regard de la performance globale du Programme Redevabilité 2 en rapport à sa théorie de changement ?

Avec une légère actualisation par rapport à la phase 1, la théorie de changement qui sous-tend la mise en œuvre de la phase 2 du Programme est formulée comme suit :

« *Si les citoyens connaissent et réalisent leurs droits, si les organisations de la société civile ainsi que les médias réalisent les leurs et interagissent avec les pouvoirs publics, si les institutions de régulation et de contrôle jouent efficacement leur rôle, grâce à un renforcement approprié de leurs capacités, et si l'Etat exerce effectivement ses responsabilités, il en résultera un environnement favorable à la culture de la redevabilité. Cet environnement, soutenu par les partenaires au développement et caractérisé par la transparence et la bonne gestion des affaires publiques, la confiance mutuelle et la participation individuelle et collective des citoyens au processus décisionnel, améliorera l'efficacité des autorités dans la délivrance des services publics* ».

L'analyse croisée de la performance du Programme et de sa théorie du changement fait tirer les conclusions suivantes :

- 1) les performances réalisées par les OSC bénéficiaires du FoSIR, la FeRCAB et les partenaires majeurs attestent de ce que les citoyens connaissent et exercent mieux leurs droits, notamment dans les secteurs sociaux de base adressés (Éducation, Santé, Eau et Assainissement, Sécurité routière et Nutrition) ;
- 2) les organisations de la société civile et les médias exercent également mieux leurs droits et interagissent avec les pouvoirs publics. La majorité des projets et actions implémentés aussi bien par les réseaux d'OSC, les OSC de faible portée que les radios communautaires et assimilées ont nécessité l'implication des autorités locales, communales voire préfectorales. À travers cette implication, leurs capacités ont assurément été renforcées ;
- 3) à travers le partenariat avec les acteurs étatiques, un accent particulier a été mis sur le renforcement de leurs capacités en lien avec le cadre logique du Programme. Ce processus est à son démarrage et mérite d'être consolidé dans le temps et dans un esprit de suite. L'appui en renforcement des capacités au profit des OCOA intègre aussi l'appui en matériels et équipements de travail. En outre, l'approche de mise en œuvre est alignée sur les principes de fonctionnement de l'administration publique avec, à la clé, une coordination assurée par l'Inspection Générale des Finances (IGF) ;
- 4) l'exercice par l'État de ses responsabilités en matière de redevabilité est en construction avec l'appui et l'accompagnement du Programme. Le renforcement des capacités (d'action) des OCOA et l'accompagnement des Groupes de Travail Thématique (GTT) organise l'environnement à travers lequel, l'État devra assumer ses responsabilités. En outre, l'ouverture du chantier d'élaboration de la Stratégie Nationale de Redevabilité (SNR) offre le cadre idéal pour susciter et manifester l'intérêt et l'engagement de l'État. L'aboutissement de ce processus affirmera sans doute la volonté de l'État à assumer de façon organisée et concertée ses responsabilités ;
- 5) à travers ses interventions, le Programme Redevabilité 2 adresse de façon concomitante, l'offre et la demande de redevabilité ainsi que l'interface. Ceci constitue l'environnement d'intervention. Les OCOA sont renforcés en vue de contrôler l'ordre administratif et, ce faisant, la bonne gestion des affaires publiques. Dans le même ordre d'idées, sur mandat de la DDC, l'UGP adresse la gouvernance des partenaires associatifs. Le croisement de ces deux leviers d'action garantira « *la confiance mutuelle et la participation individuelle et collective des citoyens au processus décisionnel* » et « *améliorera l'efficacité des autorités dans la délivrance des services publics de qualité* » ;

- 6) en somme, l'articulation entre la performance du Programme et sa théorie du changement est bien cohérente et dénote une trajectoire vers la cible : la délivrance des services publics ;
- 7) le seul écueil relevé par l'équipe d'évaluateurs est relatif au fait que nulle part dans la théorie de changement du Programme, le mot « qualité » n'est employé pour souligner le degré de satisfaction des usagers desdits services publics alors que tout un travail très cohérent se fait en tandem avec les GTT sur les normes/standards de qualité. Pour assurer une cohérence dans les liens logiques entre performance du Programme et théorie du changement, ce terme devrait y être inséré à l'endroit approprié.

3. Analyse multicritère de la performance du Programme Redevabilité, Phase 2

L'analyse multicritère de la performance du Programme Redevabilité 2 a été faite à l'aune des critères CAD de l'OCDE. Les résultats obtenus à l'issue de cette opération sont présentés ci-dessous.

3.1. Pertinence

L'analyse de la pertinence du Programme Redevabilité 2 a été faite à deux niveaux : (i) l'analyse du potentiel des besoins et problèmes de la cible identifiés dans le ProDoc et auxquels la formulation de la phase 2 du Programme est censée apporter des solutions et (ii) les interventions initiées au cours de la phase 2 qui adressent ces besoins et problèmes.

D'une part, de l'analyse situationnelle du contexte socioéconomique et politique du Bénin, le Programme Redevabilité 2 conserve une pertinence par rapport à :

- l'offre de redevabilité : beaucoup de réformes sectorielles initiées au Bénin depuis 2016 (*Éducation, Santé, État-civil, Eau et Assainissement, Transport, Foncier, Politique, Économie, etc.*) avec peu ou pas de mécanismes multi-acteurs de reddition de comptes et/ou d'explication des réformes aux citoyens/mandants au niveau central. En outre, il est constaté l'insuffisance de stratégies de communication et d'incitation à utiliser les plateformes ouvertes aux plaintes/dénonciations. Au niveau local, des efforts d'offre de redevabilité existent, mais ils doivent être entretenus, renforcés et élargis.
- la demande de redevabilité : au niveau central, il est constaté l'émergence progressive d'une culture de la redevabilité à travers une démarche d'interpellation de la société civile sur la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG)⁴, mais ces initiatives sont à généraliser à tous les ministères et à rendre durables. Au niveau local, il est de plus en plus noté un éveil de la conscience civique dans les territoires, une amorce de prise de conscience sociale sur la redevabilité, une dynamique d'exercice de leurs droits et devoirs par les citoyens en soutien à la gouvernance et au développement local. Toutefois, ces acquis doivent être mieux systématisés, renforcés et pérennisés.
- l'interface : des efforts substantiels fournis en appui au Médiateur de la République qui, aux termes de la loi n° 2009-22 du 3 janvier 2014 qui l'institue, reçoit les griefs des administrés relatifs aux dysfonctionnements constatés dans les administrations publiques et dont il est saisi, les étudie afin d'y apporter des solutions équitables. En outre, à la faveur de la révision de la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 intervenue le 07 novembre 2019, le Bénin a opéré l'institutionnalisation de la structure chargée de contrôler la régularité des comptes publics et de vérifier le bon emploi des fonds publics, passant ainsi d'une Chambre des comptes à la Cour suprême à une Cour des Comptes autonome. Les plateformes ou réseaux d'organisations de la société civile constituent également un acteur essentiel de l'interface œuvrant à la rencontre de l'offre et de la demande de redevabilité à plusieurs niveaux (macro, méso et micro notamment). Au plan communicationnel, la FeRCAB œuvre également à la rencontre de l'offre et de la demande de redevabilité dans les territoires.

⁴ Diverses expériences initiées par des OSC (Social Watch Bénin, RIFONGA, dans le cadre du Système National d'Intégrité, l'élaboration de la version citoyenne du budget de l'État notamment dans le secteur de l'éducation et de la note sensible Genre dans les affaires sociales et la microfinance.

D'autre part, de l'évaluation des interventions du Programme Redevabilité 2, sa pertinence se rapporte à :

- l'offre de redevabilité : la mise en place d'une démarche cohérente d'accompagnement des Acteurs étatiques en matière de (i) contrôle administratif/veille normative et réglementaire ; (ii) l'accès à la justice ; (iii) le renforcement organisationnel des institutions de régulation et de contrôle et (iv) les processus de normes de qualité des services essentiels (*Éducation, Santé, Eau et Assainissement et État-civil*) et l'appréciation annuelle de l'état de la redevabilité au Bénin à travers des revues sectorielles ;
- la demande de redevabilité : (i) la logique de construire sur les acquis de la phase 1 ; (ii) le renforcement voire l'optimisation du FoSIR comme dispositif de promotion de la demande de redevabilité et (iii) la pratique de l'évaluation citoyenne au niveau communautaire assortie de la possibilité de mettre en dialogue les demandeurs et les offreurs de redevabilité en vue d'améliorer la qualité des services publics locaux.
- l'interface : l'accompagnement technique et financier des acteurs de l'interface étant axé sur leurs plans d'actions propres et leur cadre attributif a requis de la pertinence au triple niveau institutionnel, organisationnel et financier (vu que leurs ressources budgétaires sont limitées par rapport aux missions qui leur sont assignées).

Au regard de tous ces préalables, quelques conclusions s'imposent :

La durée du cycle de 03 phases de 04 ans (au total, 12 ans) est un choix programmatique très pertinent. Ce choix permet d'inscrire les actions de chaque phase dans un esprit de suite par rapport aux autres phases tout en offrant le temps nécessaire pour voir se forger des effets voire des impacts. De même, il permet de trouver une bonne articulation pour s'adapter au rythme des acteurs.

Le Programme Redevabilité 2 est très pertinent face aux besoins prioritaires des acteurs concernés par la gouvernance des services publics. Les acteurs appuyés par le Programme sont effectivement confrontés à des défis stratégiques et opérationnels importants, liés aux évolutions sectorielles et politiques qui leur confient depuis peu de temps pour certains, la responsabilité d'assurer la gouvernance des services publics, sans pour autant instaurer les mécanismes nécessaires sur le plan technique, financier voire juridique leur permettant de s'approprier pleinement leurs missions. Les thèmes développés par le Programme Redevabilité 2 sont entièrement en phase avec ces défis :

- L'accent mis sur la planification stratégique et sur la concertation, contribuant ainsi à une consolidation des capacités de planification, de mise en œuvre, de collaboration et d'interpellation citoyenne.
- L'approche inclusive qui tient compte des besoins des usagers mais également de ceux de la demande et de l'offre de redevabilité ainsi que de l'interface au triple plan communal, départemental que national.
- L'approche holistique qui travaille parallèlement sur les politiques publiques sectorielles (Eau et Assainissement, Éducation, Santé, État-civil, Nutrition) en prenant en compte les dimensions budgétaires, de compétences et de capacités et des actions concrètes pour une gouvernance harmonisée des normes et standards d'évaluation citoyenne de la qualité des services publics (locaux).

La pertinence pour certains offreurs de redevabilité (MJL par exemple) doit être recherchée à plus long terme puisque le Programme Redevabilité 2 n'impulse pas

directement l'engagement du pouvoir politique sur certains secteurs ; bien au contraire, il accompagne cet engagement s'il est volontariste et manifeste. En raison de la sensibilité de certains secteurs, il est très difficile d'avoir des résultats tangibles à court terme. Il faut un partenariat de moyen ou long terme avant de pouvoir impulser une dynamique de changement pouvant produire des résultats.

La logique d'intervention s'inscrit parfaitement dans un processus de développement humain durable, car axée sur l'approche acteurs qui promeut la responsabilisation des acteurs, leur inclusion et participation. Dans le contexte du Programme Redevabilité 2, cette logique s'adosse aux principes du service public d'une part, et de l'administration publique, d'autre part.

L'option de la DDC d'aller en cofinancement⁵ avec d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur des projets d'appui à la redevabilité sectorielle s'avère un choix hautement apprécié par les représentants de ces PTF. Ceci traduit parfaitement le principe d'harmonisation des actions des PTF affirmé par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Cette option de cofinancement présente l'avantage d'accroître l'efficacité collective des actions appuyées.

Le rallongement de la durée de cette phase 2 à fin juin 2024 en vue de permettre à l'UGP de finaliser le renseignement de certains indicateurs non encore réalisés jusqu'au terme initial de la phase (fin 2023) et de clôturer d'autres diligences en cours est très pertinent. Cela permettra, sans doute, de bien articuler cette phase qui s'achève à la troisième phase qui est une phase de sortie du cycle de phases.

Face à la complexité du Programme Redevabilité 2, certains choix dans la logique d'intervention n'ont probablement pas été optimaux, notamment en ce qui concerne l'absence de recours à l'expertise internationale attendue de l'opérateur de mise en œuvre, l'élaboration des stratégies et la réalisation de certaines études par les membres de l'UGP. L'externalisation de certaines activités aurait pu permettre à l'UGP de dégager du temps pour d'autres axes importants du programme comme le partenariat avec les acteurs étatiques par exemple. En vérité, tout n'était pas encore clair dans le document de projet, notamment en ce qui concerne l'État. Il y a donc eu un apprentissage qui a pris du temps ; un temps qui aurait pu être gagné sur d'autres activités.

3.2. Cohérence

La cohérence du Programme redevabilité 2 est étudiée à deux niveaux : interne et externe.

3.2.1. Externe

Du point de vue externe, le Programme est cohérent avec :

- le Plan National de Développement (PND 2018-2025), notamment sur l'alignement sur l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda Africa 2063 qui ont défini des objectifs de développement en termes de cibles à atteindre dans les 04 secteurs d'intervention du Programme Redevabilité 2 en plus de la nutrition ;

⁵ Projet Social Accountability for Nutrition (SA4N) cofinancé par la DDC et la Banque Mondiale et mis en œuvre par Care International Bénin/Togo et Projet d'appui à l'apurement juridictionnel des comptes de gestion des communes (PAAJCOG) financé par la DDC mais dont certaines activités ont également été cofinancées par la GIZ.

- le Plan de Croissance PC2D (2018-2021) qui est le document opérationnel du PND, notamment ses 03 piliers⁶ ;
- les Programmes d’Action du Gouvernement (PAG) 1 (2016-2021) et PAG 2 (2021-2026), notamment en ce qui concerne les 03 piliers qu’adresse le PC2D ;
- Documents de politique sectorielle dans les 04 secteurs d’intervention en plus de la Nutrition : le ProDoc du Programme Redevabilité s’aligne parfaitement avec les documents de politique sectorielle surtout par rapport aux Associations des Usagers des Services Publics (AUSPu) opérant dans chacun des secteurs ;
- Programme de coopération avec le Bénin (PROCOBEN 2022-2025) et la Stratégie de Coopération de la Suisse au Bénin 2017-2020 : ces deux documents décrivent l’essentiel des axes de coopération entre la Suisse et le Bénin et les principaux programmes à mettre en œuvre pour concrétiser cette coopération dans les domaines retenus de commun accord.

3.2.2. Interne

Du point de vue interne, la cohérence du Programme Redevabilité 2 est assurée à travers :

- l’alignement de la plupart des indicateurs sectoriels sur les indicateurs nationaux ;
- l’arrimage des normes/standards de qualité pour l’évaluation citoyenne des services publics sur un consensus secteur public-société civile ;
- l’arrimage des procédures du Programme avec les Lignes directives relatives à la gestion des subventions du FoSIR ;
- l’alignement du financement du Programme sur les procédures financières internes des Acteurs étatiques et des Partenaires majeurs assorties d’audits en fin d’exercice ;
- les stratégies d’intervention différencierées et cohérentes avec les catégories d’acteurs en face : Acteurs de la demande de redevabilité, Acteurs de l’offre de redevabilité et Acteurs de l’interface ;
- l’alignement des actions/activités sur le cadre et les outils de planification des Acteurs étatiques ;
- l’existence d’une concordance entre les objectifs du Programme Redevabilité 2 et sa stratégie de mise en œuvre ;
- l’existence d’une parfaite adéquation/cohérence entre les profils et les postes des membres de l’UGP.

Malgré ces points forts en matière de cohérence externe et interne, le Programme Redevabilité 2 présente quelques points faibles à savoir :

- l’insuffisance de cohérence entre le cadre logique et un certain nombre d’indicateurs⁷ dont le renseignement ne s’est plus avéré utile du fait de l’abandon de la redevabilité judiciaire par le Programme. Une révision du cadre logique du Programme aurait permis d’actualiser ces indicateurs ou de les supprimer carrément ;
- le ProDoc a suggéré des pistes d’actions au lieu d’actions clairement formulées ; ce qui a, entre autres, induit une perte de repères de l’UGP au démarrage du Programme. Les pistes d’actions n’étaient pas toutes de nature à inspirer des actions concrètes pouvant conduire à une bonne planification opérationnelle ;

⁶ 1. Consolider la démocratie, l’État de droit et la bonne gouvernance 2. Engager la transformation structurelle de l’économie 3. Améliorer les conditions de vie des populations.

⁷ Indicateurs 3.2.1. à 3.4.3.

- la faible cohérence entre la masse critique d'actions à mener et la taille de l'équipe de l'UGP. Les choix opérés en ne recourant pas à de l'expertise externe sur certaines thématiques sont questionnables en termes de cohérence et même d'efficience ;
- même si la méthodologie d'intervention du Programme insiste sur les synergies, la mise en dialogue des demandeurs de redevabilité et des offreurs de redevabilité à travers des espaces d'échanges après l'achèvement des projets FoSIR a failli. En vertu du principe de subsidiarité, cette mise en dialogue de l'offre et de la demande aurait pu permettre de trouver des solutions à certains problèmes identifiés à la base dont les échelles de prise en compte ou de traitement dépassent la compétence des communes⁸ ;
- en ce qui concerne la gestion des projets FoSIR, l'obtention des Avis de Non Objection (ANO) par les porteurs de projets prenait, souvent, trop de temps. Ceci donne l'impression que l'UGP Redevabilité 2 s'était fixé des règles qu'elle ne parvenait pas elle-même à respecter. Certaines OSC ont souffert, à un moment donné, de la lenteur de l'UGP dans la délivrance des ANO.

3.3. Efficacité

L'analyse de la performance du Programme Redevabilité 2 à travers le critère « efficacité » a été faite à deux niveaux : (i) la revue du Cadre de Mesure du Rendement (CMR) du Programme et (ii) l'appréciation du rendement en quelques points saillants.

Le tableau n°20 ci-dessous présente la synthèse par Outcome du rendement du Programme Redevabilité 2.

Tableau 20 : Synthèse par Outcome du rendement du Programme Redevabilité 2

<p>Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales.</p>	
<p><u>Sur les aspects quantitatifs :</u></p> <p>52 OSC bénéficiaires du FoSIR (1 & 2) sur toute l'étendue du territoire national dans 05 secteurs y compris la sécurité routière. TEP FoSIR: 94% et TEF : 86%.</p>	<p><u>Sur les aspects qualitatifs :</u></p> <p>Divers outils de renforcement thématique développés + Démarche d'accompagnement bien structurée et rigoureuse + coaching de proximité et adapté à la gestion par projet + formalisation de la demande de redevabilité + appui budgétaire + capitalisation multimodale (documents physiques et médias).</p>
<p>Outcome 2 : Les autorités locales et nationales assument mieux leurs responsabilités dans la délivrance de services publics de qualité.</p>	
<p><u>Sur les aspects quantitatifs :</u></p> <p>07 Acteurs étatiques avec TEP compris entre 34% et 100% et TEF entre 25% et 96%.</p>	<p><u>Sur les aspects qualitatifs :</u></p> <p>02 processus majeurs impulsés assortis de Résultats prometteurs = » Normes/Standards de qualité des services publics et Mise en dialogue avec les demandeurs de redevabilité</p>
<p>Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle.</p>	

⁸ Ces espaces de dialogues ont été fonctionnels au niveau local où s'est faite l'évaluation citoyenne de la qualité des services publics. Ce qui a effectivement manqué, c'est le dialogue au niveau central ; du moins, il y a eu une expérience avec la MdSC et son projet Trait d'Union. Les résultats sont certes mitigés. Néanmoins, avec le processus de mise en place des référentiels qui est en cours (et a pris beaucoup de temps), les conditions sont désormais réunies pour promouvoir ce dialogue à tous les niveaux pour la phase 3 du programme.

<p><u>Sur les aspects quantitatifs :</u></p> <p>04 partenaires majeurs (SWB, MdSC, ALCRER, PEOSC). TEP compris entre 67% et 100% et TEF compris entre 70% et 96%.</p>	<p><u>Sur les aspects qualitatifs :</u></p> <p>Résultats tangibles et appréciables en matière de redevabilité sociale (MdSC et FeRCAB) et redevabilité financière (ALCRER). Résultats mitigés en matière de redevabilité judiciaire (SWB). Résultats en cours de réalisation, mais encourageants en matière redevabilité électorale (PEOSC).</p>
<p>Outcome 4 : Les partenaires de la DDC ont amélioré leur gouvernance interne et sont plus redevables vis-à-vis de leurs bénéficiaires et parties prenantes.</p>	
<p><u>Sur les aspects quantitatifs :</u></p> <p>FerCAB : TEP : 76% et TEF : 82% et Care International Bénin/Togo TEP : 100% et TEF : 89%.</p>	<p><u>Sur les aspects qualitatifs :</u></p> <p>Quelques processus majeurs à fort impact finalisé ou en cours de finalisation : Volet médias : travail avec la FeRCAB pour accompagner la production d'émissions et l'édition de magazines Volet Gouvernance interne : FeRCAB (appui plan stratégique + viabilité financière, mais gestion financière à améliorer). Autres organisations partenaires de la DDC : simplification outil d'autoévaluation et accompagnement à l'autoévaluation ; Care International Bénin/Togo : Résultats encourageants en matière de nutrition infantile, mais à consolider.</p>

Source : Extraits de données de terrain, Expertise Territoires, Janvier 2024

L'appréciation du rendement du Programme Redevabilité appelle les enseignements tirés ci-après :

Le croisement résultats attendus versus résultats obtenus aboutit à une appréciation positive de l'efficacité du Programme Redevabilité 2. L'essentiel des résultats attendus du Programme a été réalisé.

En ce qui concerne la demande de redevabilité, l'approche d'intervention est efficace et satisfait, en général, les besoins des OSC/Partenaires majeurs. Cependant, un élargissement de la durée des projets FoSIR ainsi qu'un renforcement budgétaire s'avèrent nécessaires.

La gestion du FoSIR a été professionnelle, proactive et rigoureuse parfois même trop rigoureuse au regard des OSC bénéficiaires du FoSIR. Toutefois, la durabilité des interventions faites par les OSC au travers du FoSIR ne tient pas seulement et surtout à l'augmentation des ressources financières allouées ; elle tient plus à la suite donnée par les porteurs de responsabilités aux interpellations citoyennes initiées par les OSC et aux programmes d'actions issus de la mise en dialogue des offreurs et demandeurs de redevabilité. Sans cette mise en dialogue articulée à une volonté de changement, les OSC ne seraient qu'une caisse de résonnance. Il faut que les OSC passent de l'étape d'organisations que les pouvoirs publics entendent à celle d'organisations que les pouvoirs publics écoutent.

En référence au contexte du diagnostic ex ante et aux contraintes procédurales dans l'administration publique, les résultats obtenus ou en cours d'obtention avec les acteurs publics sont très encourageants et prometteurs. Ce sont des résultats fragiles en cours de co-construction. Il faut donc lesachever, consolider et capitaliser.

La révision des 15 indicateurs « non-adaptés » aurait pu permettre d'avoir plus de résultats. La rallonge de la durée du Programme jusqu'à fin septembre 2024 en ce qui concerne l'UGP devrait permettre de marquer quelques progrès concernant ces indicateurs non encore réalisés.

La création d'un espace de dialogue entre offreurs et demandeurs de redevabilité à l'issue de la mise en œuvre des projets-FoSIR aurait pu permettre d'aboutir à plus de résultats en impulsant une dynamique concertée de prise de décision.

En ce qui concerne les acteurs de l'interface, les résultats obtenus sont tout aussi encourageants, mais méritent d'être consolidés. Des acquis significatifs ont été obtenus par la Cour des Comptes (CC), le Médiateur de la République (MR), l'Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (ALCRER), la Grande Chancellerie du Bénin (GCB), etc. Il faudra veiller à les consolider.

L'efficacité du Programme pourrait être affectée par la multitude de chantiers qu'il adresse. C'est une bonne chose d'avoir différencié les approches en fonction des catégories d'acteurs. La phase 3 devrait gagner en efficacité à opérationnaliser l'ancrage et la pérennisation du FoSIR qui a consommé une grande partie de l'énergie de l'UGP.

Au plan de la redevabilité sociale à travers les médias, la performance du Programme à travers l'appui à la FeRCAB est appréciable. Toutefois, il serait souhaitable de mieux professionnaliser la coproduction des émissions de reddition de comptes. L'aspect éditorial et journalistique doit être mieux adressé.

Sur le plan de l'évaluation de la gouvernance interne des partenaires de la DDC, l'audit de la subvention dont la FeRCAB a bénéficié au titre de l'exercice 2022 commandité par l'UGP du Programme et appuyé par un audit approfondi à la demande de la DDC ont été sanctionnés par une opinion défavorable sur la globalité des dépenses. Les conclusions et recommandations issus de ces deux audits montrent que des défis demeurent quant à la gouvernance des partenaires de la DDC et que cet aspect doit bénéficier d'une attention soutenue de la part de la DDC et de l'opérateur de mise en œuvre de la phase 3 en vue de gager la pérennité des partenaires à travers une gouvernance efficace, exemplaire et éthique.

3.4. Efficience

Les deux premières années du Programme Redevabilité 2 étaient gérées avec peu d'efficience pour 03 principales raisons :

- une méthodologie pas tout à fait au point en raison notamment du fait que le ProDoc n'avait pas identifié tous les acteurs/ partenaires et des actions précises pour éclairer la planification opérationnelle ;
- la pandémie du Coronavirus (COVID19) qui n'a pas manqué d'avoir une incidence sur la mise en œuvre du programme en termes d'accessibilité aux acteurs et de respect des échéances d'exécution des activités ;
- les conflits internes qui ont plombé la cohésion de l'UGP et freiné son dynamisme.

La capacité de gestion du temps du bailleur (DDC) sur certains pans⁹ du Programme ainsi que l'absence d'une expertise internationale réelle de l'Opérateur de mise en œuvre (GFA) ont pu impacter dans une certaine mesure, l'efficience du Programme :

⁹ (i) la validation des plans d'actions du Programme ; (ii) les échanges sur des aspects opérationnels de la mise en œuvre de certaines formes de redevabilité ; (iii) la signature tardive des conventions de partenariat avec les partenaires majeurs.

- Le choix de GFA de faire conduire certaines études et l'élaboration des stratégies par l'UGP est questionable en termes d'efficience. L'externalisation de certaines actions aurait pu générer plus de résultats surtout sur les aspects où l'expertise internationale est requise. L'opérateur s'est trop investi dans l'opérationnel en plus de son rôle de coordination.
- L'analyse croisée du TEP (79%) et du TEF (76,06%) traduit une efficience dans la gestion globale du Programme. L'expérience étant apprenante et relevant du domaine de la gouvernance, ces performances sont positives et louables surtout dans un contexte marqué par les incidences de la pandémie du coronavirus (COVID19) ;
- L'analyse coût-délai¹⁰ présente 04 tendances :
 - (i) la quasi-totalité des OSC bénéficiaires du FoSIR a exécuté ses activités avec une excellente consommation budgétaire ;
 - (ii) en ce qui concerne les Acteurs étatiques, les ambitions semblent trop grandes pour un démarrage de l'appui à mi-parcours. Malgré les ajustements budgétaires, le dépassement du terme de 2023 s'impose pour clôturer les chantiers ouverts en appui à certains acteurs ;
 - (iii) en ce qui concerne les Partenaires majeurs, l'analyse coûts-délais est très appréciable en faveur de la MdSC, ALCRER et Care International Bénin/Togo, mais assez appréciable pour SWB, PEOSC, ;
 - (iv) en ce qui concerne la FeRCAB, sur les aspects de productions éditoriales et journalistiques, l'analyse coûts-délais est appréciable. En revanche, elle l'est moins en ce qui concerne l'appui à la gouvernance interne.

Malgré ces faiblesses, l'efficience du Programme est jugée globalement assez satisfaisante à partir de 2022 et repose sur :

- une construction assez cohérente sur les acquis de la phase 1, notamment le FoSIR ;
- une approche d'intervention différenciée assez efficiente avec les catégories d'acteurs en place ;
- une gestion administrative et financière des partenariats/contrats jugée assez efficiente par les acteurs étatiques et quelques fois moins efficiente par les acteurs associatifs (lenteur dans l'obtention des Avis de Non Objection (ANO) et durée plus longue si une autorisation du Responsable Administratif et Financier (RAF) était nécessaire).

3.5. Effets

Quelques effets majeurs sont attribuables aux interventions du Programme Redevabilité 2. Le tableau n°21 ci-dessous donne un aperçu des effets majeurs directs du Programme par catégorie d'acteurs impactés :

¹⁰ Cette analyse met en rapport le coût d'exécution des projets FoSIR et le délai d'exécution desdits projets. Autrement dit, il s'agit d'analyser si le costing des activités des projets est réaliste et si celles-ci ont été exécutées dans les délais initialement prévus.

Tableau 21 : Synthèse des effets majeurs directs des interventions du Programme Redevabilité 2 par catégorie de partenaires

Acteurs étatiques	OSC	Acteurs de l'interface
1. Prise de conscience réelle à la suite des actions de RC sur la nécessité d'adresser une offre de redevabilité structurée.	1. Possibilité pour les OSC locales et les plateformes/réseaux d'expérimenter la demande de redevabilité au niveau sectoriel et local.	1. Amorce d'une culture de production de comptes administratifs et de compte de gestion par les communes d'intervention (Cf. Manuel de procédures des communes, ALCRER).
2. Manifestation d'un intérêt pour engager l'administration publique dans des pratiques de redevabilité (soutien du public à l'élaboration de la SNR, processus relatif aux normes/standards d'évaluation citoyenne de la qualité des services publics (démarche Q-Services) par exemple).	2. Sensible amélioration de la qualité des services publics locaux dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'état-civil et la sécurité routière suite aux projets FoSIR implantés (attention aux AUSPu) ¹¹ .	2. Prise de conscience des OCOA et de la CC de la nécessité de communiquer sur les résultats issus du contrôle de l'ordre administratif des structures assurant une mission de service public.
3. Amorce d'une culture de management public intégrant des mécanismes institutionnalisés de redevabilité : cas du MR, du MEF (OCOA), du MDC (GTT), de la GCB et de la CC.	3. Existence d'une masse critique de données probantes (malheureusement non encore exploitées) pouvant servir de base au dialogue avec les offreurs de redevabilité et/ou aux actions de plaidoyer.	3. Existence d'une masse critique de données probantes pouvant servir de base au dialogue avec les offreurs de redevabilité et/ou aux actions de plaidoyer dans le secteur de la nutrition.
4. Prise de conscience de la nécessité de recourir aux médias communautaires pour communiquer sur les offres de services (GCB, notamment).	4. Amélioration notable des habiletés des OSC à structurer des projets en matière de demande de redevabilité, à suivre et évaluer des actions de demande de redevabilité.	4. Amélioration, consensus et systématisation de la redevabilité électorale.
5. Possibilité de saisine en ligne du Médiateur de la République pour exprimer les griefs des administrés relatifs aux dysfonctionnements constatés dans les administrations publiques.	5. Mise en place de Comités locaux de gestion des plaintes issues des AUSPu dans le secteur de la santé et des Clubs de sécurité routière dans le secteur de la sécurité routière.	5. Audience plus accrue de la demande de redevabilité à travers les émissions radiophoniques coordonnées par la FeRCAB d'une part, et le recours aux nouveaux médias (De Jésus Comédie Club et médis en ligne par ex.), d'autre part.

Source : Extraits de données de terrain, Expertise Territoires, Janvier 2024

¹¹ Cf. Rapports techniques délivrés par les OSC bénéficiaires du FoSIR à l'issue de la mise en œuvre de leurs projets.

3.6. Viabilité/ Durabilité

Quelques facteurs peuvent certainement contribuer à la viabilité des effets générés par les actions du Programme Redevabilité 2. Il s'agit, entre autres de :

L'approche Acteurs constitue un gage certain d'assurance de la durabilité des acquis du Programme Redevabilité 2 (Faire-faire, Apprentissage par la pratique, Appropriation). Cette approche prend bien en compte les aspects de la durabilité des acquis. Ces aspects comprennent le renforcement institutionnel, organisationnel et financier des partenaires du Programme assorti de mécanismes de suivi orientés sur la performance (Renforcement des OSC locales sur les mécanismes de suivi-évaluation des actions de demande de redevabilité, Revue annuelle de la redevabilité au plan national par exemple).

Pour la plupart, les capacités des acteurs étatiques sont encore en construction. **Il faut donc que la phase 3 construise sur les acquis de la phase 2.** En effet, les processus impulsés en ce qui concerne la définition concertée de normes et standards d'évaluation citoyenne de la qualité des services publics et l'accompagnement des OCOA dans l'assurance de leurs missions doivent être consolidés à la phase 3. Plus spécifiquement, l'expérience de définition concertée des normes et standards de qualité des services publics doit être systématisée, documentée et inscrite dans la charge administrative des ministères sectoriels concernés. Les OSC et AUSPu doivent également être renforcées sur le modus operandi de l'évaluation de la qualité des services publics à l'aune de ces normes et standards.

L'appropriation des processus est beaucoup plus facile et rapide en ce qui concerne les acteurs non-étatiques. Ils doivent donc impulser la dynamique de leadership de façon pérenne. L'existence d'une société civile forte, professionnelle et bien organisée s'avère un gage de pérennité des effets générés par le Programme.

La systématisation du capacity building doit être un axe prioritaire des prochaines phases (Axe Renforcement/développement des capacités). Sortir de la logique du renforcement des capacités pour adopter celle de développement des capacités serait également une stratégie porteuse de durabilité. Renforcer seulement l'existant ne permettra pas de rendre durables les acquis. Il faudra co-construire et développer de nouvelles capacités à même de faire évoluer les habitudes (cas de l'expérience sur les normes et standards qui demeure une innovation certaine).

Les choix de la DDC en matière d'obligation de l'opérateur à respecter scrupuleusement son cahier des charges sont également un gage de durabilité des acquis du Programme (Expertise internationale par ex.). La phase 3 étant une phase de consolidation, de capitalisation et surtout de sortie de fin du cycle de phases, la DDC doit être plus exigeante non seulement sur les engagements contractuels de l'opérateur que sur les mesures prises pour assurer un fonctionnement optimal de l'UGP mise en place.

4. Analyse de la gestion du cycle du Programme Redevabilité, Phase 2

Ce chapitre restitue les principaux résultats obtenus à l'issue de l'analyse de la gestion du cycle du Programme Redevabilité 2 et du système de pilotage de sa mise en œuvre.

4.1. Gestion du cycle du Programme

La gestion du cycle du Programme Redevabilité 2 s'arrime bien aux pratiques institutionnelles de la DDC en la matière :

- Entrée en matière : crédit d'ouverture + phase préparatoire + ProDoC (06.2020-12.2023)
- Phase principale (06.2020-12.2023)
- Phase d'extension (01.2024-06.2024)
- PTBA chaque année
- COS deux sessions chaque année
- Audits annuels : de l'opérateur et des partenaires majeurs et acteurs étatiques
- Audits annuels des OSC bénéficiaires du FoSIR (Cabinet SYG Conseil)
- Backstopping externe
- Évaluation finale externe.

Le processus de formulation du Programme Redevabilité 2 a démarré depuis 2019 avec des concertations avec les divers acteurs sur les centres d'intérêts en vue de définir les principaux axes du programme.

Par la suite, un prestataire a été recruté afin d'élaborer le document de programme (ProDoc). Une fois le ProDoc disponible, la DDC a lancé le recrutement de l'opérateur de mise en œuvre. Compte tenu du fait que les axes retenus étaient assez complexes et de la volonté de la Coopération suisse de trouver les « niches » d'intervention les plus pertinentes, d'autres partenaires majeurs ont directement été financés par la DDC en vue de produire une efficacité collective. Deux phases caractérisent le cycle du Programme : une phase principale (06.2020-12.2023) et une phase extensive (01.2024-06.2024).

Somme toute, la formulation et l'extension du Programme Redevabilité 2 paraissent pertinentes au regard de la complexité du domaine Gouvernance qui amène à opérer des choix subtiles compte tenu de la diversité des acteurs en présence ; ce qui demande un dialogue multi-acteurs.

4.2. Architecture de mise en œuvre

Au départ, l'équipe devrait être composée de 05 experts avec le recours à de l'expertise externe pour élaborer les approches et stratégies de développement des thématiques liées à la redevabilité¹². Mais, chemin faisant, GFA Consulting Group a confié l'élaboration des stratégies et la réalisation des études à l'UGP. Ce choix est questionable en termes d'efficience et de cohérence avec les engagements contractuels sur la gestion du Programme.

En dehors de l'appui du Programme à la FeRCAB, aucune action n'est prévue dans le ProDoc pour soutenir la communication institutionnelle. Ressentant tout de même le besoin d'assurer cette fonction essentielle à l'image et la visibilité du Programme, l'UGP a dû procéder à un réaménagement budgétaire en vue de provisionner les ressources

¹² Cf. Programme Redevabilité 2, Note de l'opérateur, Approches et stratégies, Décembre 2020, GFA Consulting Group, 15 pages.

nécessaires à une telle action. Elle a donc élaboré un plan de communication pour soutenir cette fonction.

À défaut de pouvoir recruter un spécialiste en communication, l'UGP a recouru au service de deux stagiaires pour gérer cette fonction. Pour un programme multi-acteurs de la stature du Programme Redevabilité 2, ce choix est questionnable à plus d'un titre. À l'analyse des évaluateurs, l'UGP aurait pu attirer l'attention de la DDC sur la nécessité d'employer un spécialiste en communication et médias pour gérer la communication et la visibilité du Programme. Il est fort souhaitable qu'une telle faiblesse soit corrigée lors de la phase 3 du Programme.

En outre, la gestion du Fosir a mobilisé une bonne partie du temps et de l'énergie de l'UGP ; ce qui a pu conduire à un moment donné à moins d'engagement sur la gestion des autres composantes du Programme. Le recrutement d'un spécialiste en Gestion des contrats pour élaborer et suivre la gestion administrative et financière des contrats et convention de partenariat aurait pu produire plus d'efficience. De même, l'option de recruter au moins 02 stagiaires pour appuyer le Spécialiste en Suivi-évaluation dans ses tâches courantes aurait été pertinente.

Par ailleurs, l'architecture de mise en œuvre du Programme n'a pas suffisamment encadré les responsabilités et les tâches entre le Chef d'équipe et son Adjoint. La DDC doit tirer leçons de la présente phase en vue de bien encadrer les rapports de subordination et de collaboration y compris les intérimaires lors de la phase 3 du Programme.

En conclusion, l'architecture de mise en œuvre du Programme Redevabilité 2 est pertinente, mais elle aurait pu contribuer à générer plus d'efficience si elle avait été mieux adaptée sur le plan fonctionnel. L'équipe de l'UGP a toutefois produit un très bon rendement souvent au prix d'un engagement très pesant.

4.3. Qualité et gestion des ressources humaines

L'analyse en matière d'adéquation du profil/poste de l'équipe de l'UGP est satisfaisante. Les profils sont adéquatement qualifiés et très adaptés aux postes en charge. Le tableau n°34 de l'annexe 3 donne un aperçu des postes et profils employés.

Le recours à l'expertise externe passait par des consultations de court terme assez bien gérées par l'UGP (Vivier de formateurs sur les thématiques liées à la redevabilité, Coaches, Expert en redevabilité électorale, etc.) et la DDC (Backstoppers).

La capacité de gestion des ressources humaines en général, et des conflits professionnels de GFA Consulting Group a été mise à rude épreuve. Au-delà des formations en team building déroulées au profit de l'équipe de l'UGP en vue d'assurer sa cohésion, d'autres mécanismes devraient être adoptées pour mieux encadrer la collaboration à la phase 3. Ces mécanismes pourraient consister à se baser sur les évaluations périodiques du personnel pour définir des mécanismes adaptés de sanctions en cas d'insubordination et/ou d'abus d'autorité avérés. La responsabilité de GFA Consulting Group à fournir une équipe harmonieuse et tolérante doit être un point non-négociable en cas de sa reconduite par la DDC pour assurer la coordination de la phase 3 du Programme Redevabilité.

Le défaut de backstopping interne attendu de GFA Consulting Group pour veiller à une gestion efficiente des ressources humaines de l'UGP a été une grande faiblesse. En outre, le choix de l'ancien Chef d'équipe comme backstopper interne est questionnable en termes de cohérence et d'efficience.

4.4. Planning, Rapports et Suivi-évaluation

Quelques retards ont été observés les deux premières années dans le planning du Programme. À partir de 2022, une appréciable ponctualité a été observée suite à l'accompagnement de l'équipe de backstoppers pour réorienter les repères de l'UGP et appuyer la planification opérationnelle. La maîtrise subséquente des sujets a même créé une pro-action intéressante en ce qui concerne le planning de sortie de cette deuxième phase (au profit des acteurs étatiques notamment).

Par ailleurs, même à défaut d'utiliser le logiciel TolaData, le système de S&E du Programme Redevabilité 2 est jugé assez performant avec une bonne implication dans les activités opérationnelles et un coaching anticipatif de tous les acteurs en vue de la production à temps de données.

Les rapports de l'UGP et ceux du backstopping présentent une bonne structure et sont assez fournis. L'appui du siège du cabinet GFA Consulting Group en matière de structuration des données (autant techniques que financières) demeure une force surtout depuis la prise de fonction de Madame Babat Schielan en qualité de Chargée de programmes.

4.5. Gestion des connaissances et innovations

En matière de gestion des connaissances, il est noté un retard notable en matière de mise en ligne des ressources produites. Le Programme Redevabilité 2 table sur une mise en ligne à travers le site internet de l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOB) pour héberger les ressources produites.

En plus de cette option, il serait plus pertinent d'utiliser également le site internet de la MdSC qui, en tant que centre de ressources de la société civile, semble mieux indiqué. La phase 3 devrait étudier la faisabilité d'une telle option et veiller à la rendre concrète. En outre, les sites internet des ministères sectoriels peuvent être utilisés pour rendre accessibles durablement certaines ressources. Toutes ces options doivent être conçues et développées à travers une stratégie de gestion des connaissances produites dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Redevabilité 2.

En termes d'innovations, le programme a facilité de multiples occasions de renforcement des capacités entre ses catégories de partenaires. La constitution même d'un vivier de formateurs demeure en soi une innovation, car elle permet de rendre disponible et à l'usage des OSC et même des acteurs étatiques, des ressources humaines qualifiées et au fait des processus développés dans le cadre du Programme. Ceci constitue une très bonne pratique à capitaliser pour la phase 3.

Dans la même veine, l'approche de gestion de la démarche des normes/standards de qualité très balbutiante au départ mais apprenante demeure une innovation. Avec l'appui du Programme, la mise en place d'une démarche concertée d'évaluation citoyenne de la qualité des services publics. Cette démarche Q-Services en référence à la qualité des services publics est essentielle pour assurer un développement humain durable. C'est donc une démarche à capitaliser en tant que bonne pratique lors de la phase 3.

Aussi, dans une perspective de recherche-action, le Chef d'équipe du Programme Redevabilité 2 a-t-il produit un certain nombre de ressources¹³ très intéressantes en

¹³ Cf. 1- Outils et mécanismes de redevabilité, Formes, Mots, Apprentissage, Henri VALOT, Mai 2023

2- Démarche et outils d'édification d'un Système Organisationnel de Reddition des Comptes (SORC), Henri VALOT, Chabi Kinissi NANSOUNON, Mars 2023

matière de structuration des processus de redevabilité. Toutes ces ressources viennent alimenter et enrichir les pratiques dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets dans un contexte où la redevabilité offre de bonnes perspectives d'améliorer significativement la qualité des services publics.

La mise à disposition d'une expertise internationale sur la redevabilité judiciaire et électorale par GFA Consulting Group aurait pu fertiliser des démarches et pratiques innovantes au travers du benchmarking des expériences développées dans d'autres contextes. Toutefois, une initiative intéressante en matière de redevabilité électorale est en train d'être impulsée par les acteurs locaux eux-mêmes sous le leadership d'une expertise sénégalaise.

5. Enseignements tirés de la mise en œuvre de la phase 2 du Programme Redevabilité

La synthèse des enseignements tirés par les différentes catégories d'acteurs impactés par le Programme Redevabilité 2 est présentée dans les sous-titres ci-dessous.

5.1. Enseignements tirés par l'opérateur de mise en œuvre (GFA Consulting Group)

1. En ce qui concerne la Gestion du Programme

- **Ressources humaines limitées** : Le nombre limité d'experts représentait un grand défi face au large portefeuille de partenaires, particulièrement pour le suivi des 47 organisations du FoSIR et les PA redevabilité des partenaires majeurs et étatiques qui nécessitaient un suivi très rapproché. Les cinq experts auraient profité soit d'un.e expert.e dédié.e au FoSIR soit d'assistants.es/stagiaires en permanence.
- **Tensions internes à l'UGP** : L'équipe a été marquée par des tensions internes, notamment entre le Chef d'équipe et le Chef d'équipe adjoint, principalement dues aux personnalités du Chef d'Équipe (CdE) et le Chef d'Équipe Adjoint (CdEA) et aux approches différentes de mise en œuvre du Programme au sein de l'UGP, mais non pas à la structure. Les désaccords ont provoqué une intervention du siège de GFA sur le terrain en décembre 2022 et a conduit à une gestion plus étroite de l'équipe avec des missions fréquentes sur place. A partir de septembre 2023, une nouvelle structure de coordination a été introduite dans laquelle le Backstoppeur a pris le rôle de Directrice de Programme, le Chef d'Équipe Adjoint celui du Chef d'équipe par intérim et l'ancien Chef d'équipe celui du Backstoppeur technique.
- **Appui du siège GFA** : L'UGP aurait profité au démarrage du programme de plus d'appui méthodologique et technique dans l'élaboration des approches des différentes activités, notamment dans le domaine de l'appui à l'État. En outre, les conflits auraient possiblement été pacifiés par une meilleure présence de la GFA sur le terrain en 2021 et 2022.

2. En ce qui concerne la Gestion du FoSIR

- **Capitalisation des expériences de la Phase I** : L'UGP a profité du fait que le Chef de projet adjoint a travaillé auparavant au sein de la 1ère phase du Programme Redevabilité en tant que consultant à la Maison de la Société Civile et a participé au FoSIR. Il dispose des rapports, des contacts personnels et des expériences utiles de la 1ère phase. Ainsi, la Coopération suisse a validé la note conceptuelle du FOSIR II, y compris les lignes directrices, les canevas et formulaires, seulement neuf mois après le début du programme.
- **Externalisation du suivi financier** : Le suivi financier des subventions du FoSIR fut externalisé à une entreprise d'audit. Il a ainsi manqué l'ancrage du suivi financier avec le suivi technique.
- **Charge de travail importante** : La procédure de suivi étroit s'est avérée efficace au regard du grand besoin d'accompagnement des capacités. Il est important de mentionner que 60% du temps disponible des experts.es (à l'exception du Chef d'Équipe) a été affecté à la gestion et au suivi du FoSIR y compris le renforcement des capacités. Le grand nombre de partenaires a mobilisé une grande partie des capacités de l'UGP ; ce qui a parfois entraîné des retards dans d'autres domaines. Un plus grand nombre d'experts.es ou assistants.es/stagiaires aurait été un

avantage pour un programme de cette dimension. Une autre option serait de travailler davantage avec des faîtières et de déléguer ainsi une partie de la gestion.

- **Implication limitée des communes** : Les initiatives de redevabilité de l'appel à projets 1 ont fait ressortir la nécessité de travailler plus étroitement avec la commune pour assurer la mise en œuvre des décisions et des plans d'actions. Au vu de ces expériences, des documents de partenariat entre les OSC et la Mairie ont été signés ; ce qui a en partie amélioré la coopération. Cependant, la plupart des accords sont restés superficiels et une coopération plus approfondie a rarement eu lieu. Cela a rendu difficile la mise en œuvre, par exemple, des plans d'actions développés lors des évaluations citoyennes. À l'avenir, des projets communs avec les communes seraient donc bénéfiques et devraient être pris en compte dès l'appel à projets et la planification des projets.
- **Impact des réformes nationales** : Un aspect à souligner est l'arrimage des différentes réformes des approches et des activités des projets financés par le FOSIR au contexte des réformes (p. ex. secteurs de décentralisation de l'eau). Le programme a dû faire preuve d'une grande flexibilité pour s'adapter.

3. En ce qui concerne l'Appui à l'État

- **Établissement d'une compréhension commune du travail sur l'offre** : Le document de projet de la phase 2 du Programme Redevabilité est resté assez générique sur le contenu de l'appui à l'offre de redevabilité qui a été une recommandation clé de l'évaluation de la première phase. De larges consultations menées par l'UGP avec l'appui de l'équipe de backstoppeurs et du Chargé de programme gouvernance de la coopération suisse ont permis de retenir les axes de travail.
- **Bonnes relations établies avec les partenaires étatiques** : La collaboration avec les acteurs étatiques s'est révélée être un processus long et complexe, mais au sein du cadre de la phase 2 du Programme, nous avons réussi à établir des relations solides avec ces acteurs, des relations qui pourront être exploitées dans des futures activités. Cette démarche a demandé du temps, de la patience et un engagement constant. Mais, les liens qui sont établis s'avèrent des atouts pour la poursuite des initiatives à venir.
- **Financement direct de 1,4 Millions de CHF** : le budget alloué directement aux acteurs de l'offre de redevabilité (État) est relativement faible (15% du budget global de la phase) et contraste avec la recommandation de l'évaluation de la phase 1 et les énormes sollicitations des acteurs étatiques. Le temps et les efforts nécessaires de la part de l'État pour la mise en place des procédures de dépenses et de reddition de comptes ont été des facteurs de démarrage tardif de l'appui et de ralentissement dans la mise en œuvre.

4. En ce qui concerne la Gestion des Partenaires majeurs

- **Appropriation des nouveaux concepts liés à la redevabilité** : Certains partenaires ont montré des incertitudes face aux nouveaux concepts comme la redevabilité électorale, la redevabilité judiciaire ou les normes de qualité. Cela a nécessité un travail de sensibilisation et de formation qui a pris du temps et, par conséquent, entraîné des retards.
- **Impact sur le terrain comme objectif principal** : L'objectif principal dans le travail avec les partenaires majeurs était leur impact sur le terrain plutôt que le renforcement institutionnel. On a supposé que ces acteurs, partenaires de longue

date des bailleurs internationaux, disposaient déjà de fortes capacités organisationnelles. Il s'est, toutefois, avéré que, pour la FeRCAB et la PEOSC en particulier, le renforcement institutionnel aurait également été important.

5.2. Enseignements tirés par les partenaires étatiques

- La mise en place du mécanisme multi-acteurs de définition des normes et standards à l'aune desquels l'évaluation citoyenne de qualité des services publics et l'interpellation des porteurs de responsabilités devront être faites constitue une expérience capitale de développement et de co-création de capacités. Cette expérience a également permis de co-construire la démarche "Q-Services" dans un certain nombre de secteurs clés adressés par le Programme suivant une dynamique "Up-Down et Bottom-Up".
- L'engagement manifeste des OCOA à capter les appuis du Programme et à accompagner assidument les processus initiés est à la base des résultats encourageants obtenus.
- La mise en œuvre du Programme a permis d'offrir un espace de réflexion et d'action aux acteurs étatiques qui ont très tôt saisi la pertinence de la redevabilité pour la vulgarisation des politiques et réformes publiques dont l'incompréhension par les populations à la base conduit à toutes sortes d'interprétation voire à une attitude de rejet. Les missions de terrain effectuées dans les communes et les émissions radiophoniques animées ont pu permettre à certaines institutions publiques d'éclairer la lanterne des citoyens bénéficiaires de certains services publics (état-civil par exemple).

5.3. Enseignements tirés par les partenaires majeurs

PEOSC

- Plus les acteurs concernés par une élection se sentent exclus du processus, plus les risques de violence pour le scrutin et pour les missions d'observation sont élevés. De même, plus les acteurs concernés se sentent inclus, moins il y a de risques de violence ;
- Des processus électoraux antérieurs caractérisés par de la violence peuvent impacter négativement la participation aux processus électoraux suivants même si ceux-ci sont inclusifs.

ALCRER

- L'élaboration du manuel de procédures de reddition des comptes publics communaux à l'usage des ordonnateurs et des comptables publics a intégré les dispositions d'élaboration des comptes administratifs pour faciliter l'élaboration des comptes annuels des communes conformément aux nouvelles dispositions du code de l'administration territoriale en République du Bénin (loi n°2021-14 du 20 décembre 2021) ;
- Pour assurer la facilitation de l'appropriation et l'adoption des documents qui impliquent l'administration publique, il faut adopter une démarche méthodologique de co-production avec l'implication de tous les acteurs. C'est l'option qui a été faite en associant, dans le cas du présent projet, l'ensemble des acteurs-clés de la chaîne de production des comptes de gestion des communes jusqu'à l'apurement (Cour des comptes, DGTC, AJT, CONAFIL, ALCRER et Social Watch Bénin) ;
- L'intégration de la traduction en langues locales (bariba et peulh) pour la réalisation de la version citoyenne des budgets communaux a été une nécessité dans certaines communes compte tenu du niveau élevé d'alphabétisation dans les localités.

SOCIAL WATCH BENIN

- L'approche d'évaluation de l'intégrité dans les collectivités territoriales est une démarche bien accueillie par le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) et les autorités des collectivités locales comme initiatives innovante ;
- Certaines activités devant être menées avec certains ministères ont connu des retards/ralentissements à cause de la lenteur administrative et des changements de poste de certains agents dans les ministères ;
- L'engagement et l'accompagnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) pour les actions de sensibilisation sur les principes de redevabilité a facilité le travail du programme ;
- Les agents publics ont très favorablement répondu aux actions de sensibilisation parce qu'elles sont portées par le MTFP à travers les directions départementales.

CARE INTERNATIONAL BENIN/TOGO

- La constitution d'un pool de formateurs en nutrition et redevabilité permet de gagner en efficience dans la mise en œuvre des activités et d'assurer la pérennisation des acquis.
- L'institutionnalisation des mécanismes de redevabilité (prise en compte des activités de redevabilité dans les documents de planification et de politique) facilite leur déploiement et suivi.
- La dynamisation des espaces de dialogue a renforcé l'engagement des porteurs de responsabilités et conforté les communautés dans la veille citoyenne.
- L'évaluation des services de nutrition à travers la carte communautaire de performance a conduit à l'élaboration des plans d'action dont la mise en œuvre a permis l'amélioration des services de nutrition.

5.4. Enseignements tirés par les OSC locales

- La phase 2 du Programme a permis aux OSC d'opérationnaliser la demande de redevabilité à travers des projets concrets, notamment l'expérimentation réussie de l'approche d'évaluation citoyenne et celle de la carte communautaire de performance.
- Les nombreuses opportunités de renforcement de capacités ont considérablement amélioré la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et comptable des OSC.
- Surtout les guides pratiques ont permis aux OSC bénéficiaires, d'une part, de cerner les enjeux conceptuels de la redevabilité et, d'autre part, d'améliorer de façon significative la mise en œuvre de leurs projets respectifs.
- Le FoSIR a permis aux OSC locales de disposer d'une masse critique de données probantes exploitables dans le cadre des dialogues avec les offreurs de redevabilité et les processus de prise de décision.

6. Recommandations

Au terme de cette évaluation, il s'impose de formuler quelques recommandations dont la prise en compte pourrait contribuer à (i) corriger les principales faiblesses relevées en matière de gestion du Programme Redevabilité, (ii) consolider les acquis générés suite à la mise en œuvre des activités et (iii) orienter la gestion de la phase 3.

6.1. Pour la correction des principales insuffisances liées à la gestion du Programme

1) **Tirer leçon de la gestion de cette phase 2 qui s'achève pour mieux encadrer les obligations contractuelles de l'opérateur de mise en œuvre de la phase**

3. Tout en étant souple et adaptable, cet encadrement doit être plus ferme sur un certain nombre d'engagements contractuels de l'opérateur. La mise à disposition d'une expertise internationale sur certaines thématiques, d'un backstopping interne plus fonctionnel, la participation du siège de l'opérateur à des activités importantes du Programme, le respect des approches et stratégies contenues dans la Note de stratégies de l'opérateur, etc. constituent autant d'engagements à mieux encadrer.

2) **Prévoir des dispositions contractuelles qui obligent l'opérateur de mise en œuvre de la phase 3 à prendre des mesures internes pour limiter les cas de conflits interpersonnels entre les membres de l'équipe de l'UGP ou à les mitiger en cas d'occurrence.** Pour un programme qui est déjà complexe et mis en œuvre par une équipe très réduite, les conflits internes devraient être presque inexistants. En ce qui concerne la phase 2 du Programme Redevabilité, ces conflits se sont avérés très chronophages et leur gestion a semblé dépasser les capacités de l'opérateur au point que la DDC elle-même a dû s'impliquer. Un engagement plus formel de l'opérateur de mise en œuvre est requis en vue d'assurer une gestion plus performante de la phase 3.

3) **Élargir, dans la mesure du possible, la taille de l'UGP en recrutant des spécialistes aux postes de Lobbying/Plaidoyer, Communication, Gestion des contrats et partenariats, etc.** En cas de réduction de l'enveloppe budgétaire de la phase 3 du Programme, des réflexions peuvent être initiées pour adapter les recrutements à faire¹⁴. Ces recrutements devraient alléger l'architecture actuelle de l'UGP et rendre plus efficaces ses membres. Au besoin, des assistants ou stagiaires peuvent être périodiquement recrutés pour appuyer l'équipe dans l'exécution de tâches débordantes.

6.2. Pour la consolidation des acquis générés au titre de cette phase 2 qui s'achève

4) **Organiser un atelier de capitalisation des acquis des projets financés par le FoSIR.** Cet atelier devrait réunir toutes les OSC bénéficiaires du financement du FoSIR dans la perspective d'organiser les savoirs et savoir-faire déployés dans le

¹⁴ Il convient de souligner que l'absence d'une expertise en communication pour un changement de comportement social a été une des grosses insuffisances de la phase 2 du Programme. La troisième phase devrait corriger cela si l'on veut vraiment rendre dynamique et efficace le dialogue entre la demande et l'offre de redevabilité au cours de cette phase. Il faudrait peut-être restructurer l'UGP en mettant en place une équipe spéciale de gestion du FoSIR. Le coût de cette équipe pourrait alors être directement imputé au FoSIR.

cadre de la mise en œuvre des projets afin de les rendre partageables. En effet, d'importants acquis ont été générés au sein des territoires par ces OSC qui animent la gouvernance de la redevabilité au niveau micro, méso et macro. Un document devrait synthétiser les savoirs (transmission et appropriation de la notion de redevabilité et ses usages en matière de développement local ou communal) et approches développées (efficience des financements en cascade, évaluation citoyenne, etc.) en vue d'orienter les interventions d'autres acteurs dans des contextes similaires. La valorisation de la redevabilité à des fins de recherche-action réside en cette capitalisation.

- 5) Entrevoir la possibilité de rendre accessibles les outils de capacitation thématique développés sur les sites des partenaires étatiques et de la MdSC.** L'axe du renforcement des capacités a connu une nette densification au cours de cette deuxième phase du Programme. À ce titre, plusieurs outils de renforcement de capacités ont été développés et exploités/testés. Ces outils devraient être affinés et disséminés via les sites internet des partenaires du Programme. Les rendre accessibles uniquement via le site internet de l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOB) serait très restrictif au regard de l'importance du capital savoirs et savoir-faire contenu dans ces outils.
- 6) Faciliter la création d'un espace de dialogue et de concertation entre offreurs de redevabilité et demandeurs de redevabilité axé sur les retours d'expérience issus de la mise en œuvre des projets FoSIR.** Au cours de la gestion de leurs projets respectifs, les réseaux d'OSC et OSC locales ont été confrontés à un certain nombre de difficultés dont la résolution ne ressortait pas de l'échelle d'action des autorités communales. À titre illustratif, beaucoup de contraintes institutionnelles ont été rencontrées par les OSC ayant intervenu dans le secteur Eau et Assainissement. Les résultats obtenus par les OSC dans ce secteur sont mitigés puisque la gestion du sous-secteur de l'eau potable dans les zones rurales échoit désormais à l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR) qui coordonne les interventions des fermiers régionaux. L'ouverture d'un espace de dialogue et de concertation entre offreurs et demandeurs de redevabilité capitaliserait sur les forces et faiblesses appuyées de données probantes et impulserait une dynamique de prise de décisions axée sur le principe de subsidiarité.

6.3. Pour la formulation de la phase 3 du Programme Redevabilité

- 7) Élaborer un ProDoc de la phase 3 du Programme Redevabilité qui ressort les principales actions à mener par Output.** En raison de l'imprécision du ProDoc de la phase 2, l'UGP a perdu assez de temps à la recherche de repères pouvant inspirer des actions concrètes. L'appui des backstoppeurs externes a été d'une grande utilité dans cette entreprise. Pour une thématique aussi nouvelle que la redevabilité, le ProDoc doit, tout au moins, documenter quelques actions pertinentes par Output pour orienter la planification opérationnelle de l'opérateur. Le ProDoc de la phase 3 doit être calqué sur ce format.
- 8) Maintenir et entretenir le dialogue politique avec le Gouvernement en vue de l'adoption dans un délai relativement court de la Stratégie Nationale de Redevabilité (SNR).** En effet, la SNR impulse une dynamique responsabilisante à l'égard du Gouvernement en vue de lui faire porter la promotion institutionnalisée tout au moins, de l'offre de redevabilité. Le défaut d'adoption d'un tel document

cardinal aura pour conséquence directe de plomber tous les efforts et les moyens financiers consentis jusque-là. Concomitamment, le levier du dialogue politique doit être acté au plus haut niveau pour une adoption dans un délai raisonnable de la SNR. Cet objectif doit être assigné à la phase 3 qui devra travailler rigoureusement et méthodiquement à son atteinte en vue de garantir de belles perspectives à la sortie du cycle de phase de 04 ans.

- 9) Commanditer une étude de faisabilité juridico-institutionnelle, organisationnelle, financière et en matière de renforcement des capacités en ce qui concerne la pérennisation du FoSIR.** Le sondage réalisé lors de l'évaluation finale externe a mis en évidence les statistiques suivantes en ce qui concerne l'ancrage institutionnel du FoSIR : **53%** des enquêtés ont opté pour le retour sous certaines conditions, du FoSIR à la MdSC ; **37%** pour la continuation de la gestion du FoSIR par l'opérateur de mise en œuvre de la phase 3 et **10%** pour la gestion du FoSIR par un organisme mixte État-Société civile-PTF avec des modalités d'administration clairement formulées et harmonisées par les trois parties. L'opportunité de l'évaluation finale externe n'ayant pas permis d'approfondir ces options, nous recommandons une étude de faisabilité devant approfondir l'ancrage du FoSIR sous divers angles, assortie d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre. Ce chronogramme pourra être synchronisé à la planification opérationnelle de la phase 3.
- 10) Include la jeunesse dans la cible d'acteurs visée à la phase 3 et définir un paquet d'actions conséquentes pour son implication dans la redevabilité sociale.** En plus de faire porter la redevabilité sociale par la société civile organisée, il s'avère pertinent comme approche d'impliquer également la jeunesse dans une perspective sociétale plus large. Cette approche holistique aura pour effet immédiat de semer les germes de la redevabilité dans les pratiques sociales de la gestion publique via sa couche la plus active : la jeunesse. Un partenariat sain reposant sur une éducation civique sensible à la redevabilité devrait inclure les associations de jeunes, de blogueurs, les activistes, les leaders d'opinion et autres influenceurs, etc.
- 11) Entrevoir la possibilité de renforcer qualitativement les productions éditoriales et journalistiques des radios communautaires et assimilées à travers le recours à une expertise internationale** dans la perspective d'assurer un benchmarking des pratiques. Cette expertise pourra également appuyer la professionnalisation de la FeRCAB en assurant un coaching de la coproduction des émissions et en diversifiant le panel de médias par l'extension aux nouveaux médias.
- 12) Dans la mesure du possible, reconduire le même opérateur et la même équipe pour coordonner la mise en œuvre de la phase 3 du Programme.** En effet, le changement d'opérateur à chaque phase du Programme présente pour risque majeur, la déperdition de l'expertise mobilisée pour opérationnaliser le programme de même qu'un effritement du capital acquis en termes de stratégies et d'approches de gestion. La redevabilité étant toujours en construction tant du point de vue conceptuel qu'opérationnel, il s'avère nécessaire d'agir dans un esprit de suite de sorte à assurer une cohérence programmatique tout le long du cycle de vie du programme, mais aussi en matière de gestion des ressources humaines mobilisées. La faisabilité de cette recommandation doit, cependant, s'arrimer aux procédures de la DDC en matière de passation des contrats de gestion de programmes.

Conclusion

Au regard de tous les préalables développés dans le présent rapport d'évaluation, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- 1.** L'analyse de la performance du Programme Redevabilité 2 sur la base du croisement entre les résultats obtenus et les résultats attendus indique que la gestion du programme est performante en ce qui concerne (i) l'exécution des activités prévues au ProDoc (taux de réalisation physique de l'ordre de 79%) ; (ii) la consommation du budget du programme (taux de réalisation financière de 76,06% au terme de la phase principale) ; (iii) la souplesse du bailleur (DDC-Bénin) démontrant l'ouverture d'esprit nécessaire à la conduite d'un programme « soft » tel le Programme Redevabilité 2 ; (iv) une trajectoire d'évolution qui tient dans l'esprit de la théorie du changement à laquelle s'adosse le programme.
- 2.** L'analyse multicritère (critères CAD de l'OCDE) du Programme Redevabilité 2 aboutit aux conclusions suivantes :
 - (i) le programme est pertinent à travers la prise en compte des principaux problèmes caractérisant les acteurs responsables et impliqués dans l'offre et la demande de redevabilité ainsi que ceux de l'interface ;
 - (ii) le programme est cohérent avec le contexte d'intervention à la fois sur les plans institutionnel (documents-cadres nationaux et sectoriels du Gouvernement du Bénin et de la Coopération suisse) et organisationnel (diversité des acteurs en présence) assortis d'une approche acteurs d'une part, et d'une harmonie relative entre les éléments du cadre logique (certains indicateurs demeurent toutefois non-réalisés), d'autre part ;
 - (iii) le programme est efficace avec un taux de réalisation physique et un taux de réalisation financière élevés d'une part, et une approche d'intervention démontrant une maîtrise du contexte d'intervention par l'UGP, d'autre part ;
 - (iv) le programme est efficient, car l'analyse du rapport coût/délai d'exécution des activités est appréciable d'une part, et la gestion des conventions-cadres et contrats de partenariat est également appréciable, d'autre part ;
 - (v) les effets du programme sont déjà perceptibles en matière (i) d'amélioration de la qualité des services publics dans certains secteurs sociaux de base ; (ii) d'harmonisation d'une démarche d'évaluation citoyenne de la qualité des services publics ; (iii) d'appropriation de la notion de redevabilité et de ses applications en matière d'offre ou de demande ; (iv) de professionnalisation des OSC et des radios communautaires et assimilées ; (v) de suscitation de l'intérêt et l'engagement des acteurs étatiques pour la redevabilité, etc.
 - (vi) le programme jouit d'une viabilité certaine au regard de la capacitation des parties prenantes et de la création d'un environnement qui ouvre la possibilité vers le portage institutionnel de la SNR par les acteurs étatiques et la pérennisation du FoSIR.
- 3.** L'analyse de la gestion du cycle du Programme Redevabilité aboutit aux conclusions ci-après :
 - (i) la conduite du cycle du programme en deux phases (principale et extension de 06 mois en vue de clôturer les activités en cours) est le signe d'une intelligence pratique et dynamique de la DDC procédant par adaptation aux

- évolutions du contexte et à l’itération du dialogue et de la concertation multi-acteurs ;
- (ii) l’identification et la formulation du programme sont appréciables, mais le niveau de détails du ProDoc sur le plan d’actions du Programme est faible ;
 - (iii) (iii) la gestion des ressources humaines au sein de l’équipe quoique problématique au début a connu une nette amélioration environ à mi-parcours ; ce qui a permis d’engranger assez de résultats encourageants ; les profils et les postes sont assez cohérents même si l’articulation de la collaboration entre les membres de l’UGP et le siège de GFA Consulting Group pouvait mieux être optimisée ;
 - (iv) la gestion administrative et financière du programme est assez bien assurée avec une professionnalisation progressive de la rédaction des rapports techniques (à partir 2021) et une consolidation de la gestion financière par le siège de GFA Consulting Group ;
 - (v) le suivi-évaluation du programme est assez bien géré avec le respect progressif des échéances de production des rapports techniques et financiers qui sont judicieusement documentés malgré la non-utilisation de TolaData ; la tenue régulière du Comité d’Orientation et de Suivi ;
 - (vi) (vi) en termes d’upscaling¹⁵, le programme a fourni des efforts significatifs même si la professionnalisation de l’édition des outils et leur dissémination reste un grand défi. En outre, un effort de création d’espaces de dialogue réunissant l’offre et la demande pour faciliter la prise de décision pourra améliorer la qualité des services publics délivrés.

4. Les prochaines étapes consistent donc à :

- (i) poursuivre et continuer à construire sur ce qui a été fait au cours de cette phase 2 (formulation d’une phase 3 ambitieuse mais anticipant sur un plan de sortie du cycle de phases mettant l’accent sur la capitalisation) ;
- (ii) corriger les insuffisances relevées soit par la DDC elle-même, soit par les partenaires du programme complétées par l’analyse des évaluateurs du cabinet Expertise Territoires pour une phase 3 plus pertinente, plus cohérente et plus porteuse de potentiels d’impact ;
- (iii) bâtir une véritable approche de pérennisation du FoSIR qui garantit son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, son fonctionnement optimal et une gouvernance exemplaire de la structure qui doit l’héberger ;
- (iv) entretenir le dialogue politique avec le Gouvernement du Bénin en vue de travailler à l’adoption dans un délai raisonnable de la SNR.

¹⁵ Ce terme signifie littéralement : montée en puissance.

Annexes

Annexe 1 : Données sur le contexte du Programme Redevabilité 2 et le cadre méthodologique de l'évaluation externe finale

Tableau 22 : Cadre de résultats du programme Redevabilité 2

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2023				Taux d'atteinte	
	Base	2021	2022	2023		
Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales						
Output 1.1 : Les OSC professionnelles (spécialisées dans des domaines spécifiques) contribuent efficacement à l'éducation civique et à l'appropriation de la redevabilité sociale (Produit 1)						
Ind 1.1.1 : Nombre d'OSC professionnelles formées	100					
Ind 1.1.2 : Nombre d'organisations de base de chacun des quatre secteurs (santé, éducation, eau et assainissement, état civil) formées sur l'éducation civique, les droits spécifiques et la redevabilité sociale	133					
Ind 1.1.3 : Nombre de citoyens touchés par les OSC de base (homme/femme)	22 259					
Ind 1.1.4 : Proportion d'Organisations de base formées porteuses d'initiatives de redevabilité	100%					
Output 1.2 : Les associations d'usagers de services publics (AUSPu) émergent dans les secteurs prioritaires et sont structurées au niveau local au niveau national (Produit 2)						
Ind 1.2.1 : Proportion d'AUSPu formées ayant adressé des plaintes aux autorités locales	100%					
Ind 1.2.2 : Proportion d'AUSPu structurées parmi celles appuyées ou renforcées dans les secteurs thématiques	58%					
Output 1.3 : Les OSC renforcées accompagnent les AUSPu et autres organisations de base pour exiger le respect des normes de qualité dans les services publics (Produit 3)						
Ind 1.3.1 : Proportion des autorités locales des lieux d'exécution des projets informées et sensibilisées sur les normes de qualités	62%					
Ind 1.3.2 : Proportion des plaintes en relation avec les normes de qualité traitées	56%					
Ind 1.3.3 : Nombre de projets financés sur le FOSIR	40					
Ind 1.3.4 : Montant des projets financés sur le FOSIR (en CHF)	1 800 000					
Output 1.4 : Les médias ont rapproché la demande et l'offre de redevabilité à travers les espaces de dialogue et d'interpellation qu'ils animent (Produit 4)						
Ind 1.4.1 : Nombre de publications de presse, documentaires et émissions organisées sur la citoyenneté, la redevabilité et ses multiples dimensions	3 147					
Ind 1.4.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues du Plan Stratégique et de l'étude de viabilité institutionnelle et organisationnelle et autres études	100%					
Ind 1.4.3 : Ratio apports DDC/coût de fonctionnement de la FeRCAB	-30%					
Outcome 2 : La qualité des services publics offerts aux citoyens s'est améliorée et correspond à la demande						
Output 2.1 : Les responsables des institutions étatiques se sont approprié les notions sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre (Produit 5)						
Ind 2.1.1 : Nombre de responsables (élus ou nommés) aux niveaux central, déconcentré et décentralisé formés par secteur sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre	320					
Ind 2.1.2 : Nombre de documents d'informations du citoyen par rapport à la gestion des finances publiques au niveau des ministères sectoriels et des collectivités locales accessibles	2					
Output 2.2 : Les principes de redevabilité sont intégrés dans les mandats des institutions étatiques qui les respectent (Produit 6)						
Ind 2.2.1 : Existence de principes de redevabilité dans les mandats des institutions étatiques	À déterminer					

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2023				Taux d'atteinte
	Base	2021	2022	2023	
Ind 2.2.2 : Nombre d'agents publics ayant connaissance des documents de principe redevabilité au niveau de l'administration publique (Éducation-Eau-Santé- État Civile)	320				
Ind 2.2.3 : Nombre d'initiatives visant à intégrer les mécanismes de redevabilité au niveau local	40				
Ind 2.2.4 : Nombre de ministères sectoriels et de structures déconcentrées qui ont intégré les mécanismes de redevabilité dans leur mode de gouvernance.	11				
Output 2.3 : Des espaces de dialogue et de contrôle citoyen de l'action publique sont animés pour évaluer la qualité des services publics fournis (Produit 7)					
Ind 2.3.1 : Proportion des détenteurs de droit renforcés qui utilisent les outils appropriés d'évaluation de la qualité des services publics	92%				
Ind 2.3.2 : Nombre de séance d'évaluation citoyenne des performances communales organisée par an	63				
Ind 2.3.3 : Pourcentage des recommandations issues des évaluations pour corriger les dysfonctionnements dans la délivrance des services publics appliquées	57%				
Ind 2.3.4 : Nombre de productions médiatiques sur les résultats des évaluations	49				
Output 2.4 : Un plan de campagne de plaidoyer /lobbying mobilisant les alliés et partenaires du Programme est mis en œuvre, suivi et évalué (Produit 8)					
Ind 2.4.1 : Existence d'une Plateforme multisectorielle opérationnelle de plaidoyer pour une synergie d'action nationale	1				
Ind 2.4.2 : Nombre et qualité des documents de position adoptés	4				
Ind 2.4.3 : Proportion des initiatives de plaidoyer/lobbying ayant eu des échos favorables auprès des autorités à différents niveaux	70%				
Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle					
Output 3.1 : Les institutions de régulation et de contrôle respectent leurs obligations en matière de redevabilité et améliorent la qualité de leurs prestations (Produit 9)					
Ind 3.1.1 : Existence d'une Cour des comptes opérationnelle et conforme aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques	1				
Ind 3.1.2 : Proportion des comptes de gestion en retard produits par les communes	100%				
Ind 3.1.3 : Nombre de comptes de gestion en retard produits par les communes et apurés par la juridiction financière	74				
Ind 3.1.4 : Nombre de membres du personnel de la Juridiction financière et du personnel d'appui ayant acquis des compétences en apurement accéléré des comptes	32				
Ind 3.1.5 : Taux de constats d'irrégularités faits par les missions des organes de contrôle de l'ordre administratif (OCOA) au triple plan (gouvernance et dispositif de contrôle interne - gestion budgétaire, comptable et financière - passation des marchés publics) corrigés grâce à un appui du programme	10%				
Output 3.2 : Les citoyens ont un meilleur accès à la justice (Produit 10)					
Ind 3.2.1 : Proportion des citoyens touchés qui connaissent le fonctionnement du service public de la justice et l'utilisent	60%				
Ind 3.2.2 : Nombre de citoyens touchés ayant accès aux informations relatives au service judiciaire (coût des prestations -condition et délai de délivrance des actes)	À déterminer				
Ind 3.2.3 : Fréquence des visites et contrôles des autorités judiciaires	À déterminer				

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2023				Taux d'atteinte
	Base	2021	2022	2023	
Ind 3.2.4 : Proportion de citoyens satisfaits des prestations de la justice	60%				
Output 3.3 : Les processus électoraux sont inclusifs et transparents grâce à la contribution active des OSC et des médias (Produit 11)					
Ind 3.3.1 : Ecart entre le taux de participation communiqué par la Plateforme Electorale et le taux de participation officiel	5%				
Ind 3.3.2 : Proportion d'OSC membres de la plateforme électoralement ayant participé effectivement au suivi des processus électoraux	100%				
Ind 3.3.3 : Nombre d'action de plaidoyers visant à désagréger les données électorales par sexe ayant abouti	5				
Ind 3.3.4 : Proportion des citoyens touchés satisfaits du fonctionnement des structures impliquées dans les processus électoraux (Assemblée nationale, Cours, COS Lépi, CENA, PEOSC, etc.)	50%				
Ind 3.3.5 : Proportion des incidents signalés ayant été pris en charge par la Plateforme électorale	35%				
Ind 3.3.6 : Proportion des incidents dénoncés par la Plateforme qui ont été résolus par les autorités compétentes	30%				
Output 3.4 : Les mécanismes de veille et d'interpellation citoyenne sont fonctionnels (Produit 12)					
Ind 3.4.1 : Evolution du nombre d'infractions de corruption détectés et dénoncés par les OSC	À déterminer				
Ind 3.4.2 : Nombre de dossiers de corruption traités ayant abouti grâce au CCAP	À déterminer				
Ind 3.4.3 : Nombre de structures (administration publiques , structures privées) ayant bénéficié de coaching pour la détection des risques de corruption	À déterminer				
Outcome 4 : Les partenaires de la DDC ont amélioré leur gouvernance interne et sont plus redevables vis-à-vis de leurs bénéficiaires et parties prenantes					
Output 4.1 : Les partenaires de la DDC disposent d'un bon système de suivi – évaluation et capitalisation qui renseigne des indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du PRB2 (Produit 13)					
Ind 4.1.1 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des exercices d'auto-évaluation de l'observance des principes de gouvernance (la redevabilité étant un de ces principes) réalisés par les partenaires de la DDC	80%				
Ind 4.1.2 : Proportion des partenaires qui disposent d'un système de suivi-évaluation qui intègre les indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du Programme	80%				
Ind 4.1.3 : Pourcentage d'indicateurs renseignés à bonne date par les partenaires de mise en œuvre du programme	100%				
Ind 4.1.4 : Taux d'exécution financière du programme	80%				
Ind 4.1.5 : Taux d'exécution physique du programme	80%				
Output 4.2 : La redevabilité en matière de nutrition est effective et prend en compte le caractère multisectoriel des défis nutritionnels (Produit 14)					
Ind 4.2.1: Pourcentage des problèmes de fourniture de services identifiés et suivis à travers les mécanismes de redevabilité sociale dans les communes cibles	75%				
Ind 4.2.2 : Nombre de recommandations sur l'amélioration de la qualité des services nutritionnels offerts aux enfants pris en compte dans les communes cibles et au niveau national	15				
Output 4.3 : L'état de la redevabilité au niveau national est apprécié annuellement avec une analyse des progrès réalisés (Produit 15)					
Ind 4.3.1 : Nombre de rapports thématiques publiés et qui abordent diverses dimensions de la redevabilité	11				
Ind 4.3.2 : Nombre de revues annuelles sur la redevabilité tenues	11				

PRODUITS/INDICATEURS	Cibles 2023				Taux d'atteinte
	Base	2021	2022	2023	
Ind 4.3.3 : Rapport d'étude sur la promotion de la redevabilité au niveau national	1				

Source : UGP, Rapport final annuel de progrès 2022, GFA Consulting Group, janvier 2024

Tableau 23 ; Calendrier de rencontres des acteurs étatiques

Niveau Macro	Dates	Heures	Centres d'intérêt
Ministère de la Justice et de la Législation (M JL) (Personnes de contact : LAWANI Zoul Kifouly : 97 47 48 67 BACOUDOGO ALASSAN Zalia : 97 49 58 57 DAGBA Christian : 97 48 85 81)	18/12/23	09 h 00 mn	- Contexte du partenariat - Objectifs poursuivis, approche, résultats attendus/obtenus - Acquis et perspectives - Appréciation critériée (CAD/OCDE) du partenariat
Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale (MDC) (Personnes de contact : AHAMIDE MEAMGOUA Armelle (SGM) : 67 07 76 07 GOUNOU Abdoulaye (DGEOCS) : 97 98 25 53)	18/12/23	11 h 00 mn	Idem
MEF (IGF) Personnes de contact : FACINOU Zisson (IGF CS) : 97 60 18 35 BALARO Norbert (IF) : 66 55 13 55)	18/12/23	15 h 00 mn	Idem
Ministère de la Décentralisation et de la (MDGL) Personne de contact : DJIVO Épiphane (IGM) : 97 51 50 16	19/12/23	09 h 00 mn	Idem
Ministère de la Santé (MS) Personne de contact : DAGBO ASSOGBA Mélaine (IGM) : 96 87 33 04)	19/12/23	11 h 00 mn	Idem
Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (MEMP) Personne de contact : HOUNGNI Mesmin (IGM) : 97 38 27 79 ABISSI Valère (IGM) : 66 16 02 23	19/12/23	15 h 00 mn	Idem
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) Personne de contact : (MIKPON'AÏ Abdon Marius (DEC) : 97391111)	20/12/23	09 h 00 mn	Idem
Ministère de l'Eau et des mines (MEM) Personne de contact : ADJOMAYI Philippe (DG-Eau) :	20/12/23	11 h 00 mn	Idem
Backstoppers Personne de contact : (ATTINDEGLA Aurélien : 97 89 11 63)	20/12/23	15 h 00 mn	- Objectifs du backstopping - Périodicité et conditions de déroulement du backstopping - Principaux constats issus des missions de backstopping - Perspectives pour la phase 3 - Appréciation critériée (CAD/OCDE) du partenariat
ProReFORME/GIZ Personne de contact : (DEGUENONVO Alfred (CT) : 97 64 65 97)	20/12/23	17 h 00 mn	- Réalisations du ProReFORME en matière de redevabilité - Principaux acquis - Activités de synergie entre ProReFORME et Redevabilité - Principaux acquis - Perspectives

			- Opinion sur la création d'un fonds commun pour la redevabilité
Union Européenne Personne de contact : (Murielle ABIKOU)	21/12/23	09 h 00 mn	Idem
Banque Mondiale (Voir Care Int'l)	21/12/23	11 h 00 mn	Idem
Fondation Hirondelle (FONTAINE Sandra en ligne)	21/12/23	15 h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse situationnelle de l'intervention de la Fondation - Objectifs, approche et résultats attendus/obtenus - Principaux constats sur la thématique de la redevabilité au Bénin - Perspectives d'action à la phase 3 du programme Redevabilité
Médiateur de la République Personnes de contact :	22/12/23	09 h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte du partenariat - Objectifs poursuivis, approche, résultats attendus/obtenus - Acquis et perspectives - Appréciation critériée (CAD/OCDE) du partenariat
Cour des comptes (CdC) Personnes de contact : BATONON Serge (SG) : 95 95 51 12)	22/12/23	11 h 00 mn	Idem
SA4N (CARE International Bénin et l'Alliance de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin - ASCINB)	22/12/23	15 h 00 mn	Idem
Vice-Présidence de la République Personne de contact : KOTO YÉRIMA Aboubakar (DC) : 97 84 86 47)	26/12/23	09 h 00 mn	Idem
Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB)	26/12/23	11 h 00 mn	Idem
Maison de la société civile (EDONADIO/ FoSIR Guichet 3)	26/12/23	15 h 00 mn	Idem + Ancrage et portage institutionnel du FoSIR
SWB (PALIRED) Personne de contact : MORAT LAFIA Ali : 97 35 10 01 Transparency International (en ligne) Personne de contact :	27/12/23	09 h 00 mn	Idem
ALCRER Personne de contact :	27/12/23	11 h 00 mn	Idem
PEOSC Personne de contact :	27/12/23	15 h 00 mn	Idem
Conseil Électoral/ CENA Personne de contact :	03/01/24	09 h 00 mn	Idem
Direction Générale des élections Personne de contact :	03/01/24	11 h 00 mn	Idem
Ambassade Pays Bas (Se renseigner auprès d'ALCRER)	03/01/24	15 h 00 mn	Idem

Source : Evaluation finale externe du Programme Redevabilité 2, Cabinet Expertise Territoires, décembre 2023

Tableau 24 : Calendrier de rencontres des acteurs bénéficiaires du FoSIR

Départements	Communes	Acteurs à enquêter	Contacts	Dates & Heures	Centres d'intérêt
Littoral	Cotonou	EPT (État civil)	missifou@energiepourtous.org 97 24 18 72	04/01/24 09 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte du projet • Objectifs et Résultats attendus • Principaux acquis • Principales faiblesses • TEP et TEF du projet • Perspectives et dispositions pour la pérennisation des acquis du projet • Brainstorming sur l'ancrage et la pérennisation du FoSIR
		DCAM Bethesda (E & A)	dcambethesda@yahoo.fr 21 32 11 29 / 95 25 30 64	04/01/24 11 heures	Idem
		FAWE BENIN (Éducation)	fawe_benin@yahoo.com 54 32 96 30	04/01/24 15 heures	Idem
		ALINAGNON ONG (Éducation)	ckmigan@yahoo.fr / alinagnon@gmail.com 97 47 74 03	04/01/24 17 heures	Idem
Ouémé	Sémè-Kpodji	CASED BENIN (Éducation)	casedbenin@yahoo.fr 67 13 85 34 / 69 16 57 95	05/01/24 09 heures	Idem
	Porto-Novo	CAEB BENIN (Santé)	caeb@caeb-benin.com 95 05 60 70 / 64 19 70 87	05/01/24 11 heures	Idem
	Adjohoun	ADS (Santé)	ongadsbenin@yahoo.fr 55 111 89 18 / 97 83 12 03	05/01/24 15 heures	Idem
	Akpro-Missérété	ASEP ONG (E & A)	asepong@yahoo.fr 97 58 56 18	05/01/24 17 heures	Idem
Zou	Zogbodomey	IRADIP ONG (État-civil)	iradipong@yahoo.com iradipong@gmail.com 97 57 85 35	08/01/24 10 heures	Idem
	Zagnanado	Les amis de Don Bosco (Santé)	donboscoong@gmail.com 67863289	08/01/24 15 heures	Idem
Collines	Savalou	Le Bacar (Santé)	lebacar@yahoo.fr 66 67 99 94 / 96 03 41 85	09/01/24 10 heures	Idem
	Bantè	Femmes Rurales (Santé)	femmeruralecollines@gmail.com 61 46 52 32 / 97 36 46 46	09/01/24 15 heures	Idem
	Bantè	SOS Civisme (État-civil)	akpaestelle@yahoo.fr / soscivisme@yahoo.fr 97 14 70 71		Idem
	Glazoué	RDD (État-civil)	repereddong@gmail.com 97 71 00 40	10/01/24 09 heures	Idem
Borgou	Parakou	PBSA (E & A)	pbsabenin@gmail.com	10/01/24 15 heures	Idem
	Parakou et Tchaourou	GSAT ONG (E & A)	riorouganni10@gmail.com 97 16 40 20		Idem
	Bembéréké	CSID (Santé)	ramabougnon@yahoo.fr 97 47 50 58	10/01/24	Idem

	Bembèrèk è, N'dali et Péhunco	CONSAMUS (Santé)	soulemane.kotoyerima@gmail.com 95 47 44 45	17 heures	Idem
	Parakou	AFRIQUE TANDEM (Éducation)	afritandem@gmail.com 97 29 28 50 / 96 83 78 06	11/01/24 09 heures	Idem
	Parakou	FeRCAB		11/01/24 11 heures	
Donga	Djougou et Ouaké	PIED ONG (Éducation)	mougondei@gmail.com/ ong_pied@yahoo.fr 97 64 84 83 / 64 02 24 25	12/01/24 09 heures	Idem
	Ouaké	TANDEME GENERATION ONG (E & A)	djagbet@yahoo.fr/ tendgene@gmail.com 96 26 19 77 / 95 15 14 84	12/01/24 11 heures	Idem
Atacora	Natitingou	RODEL ONG (E & A)	rodelbenin@yahoo.fr 96 23 89 91 / 96 18 72 84	12/01/24 15 heures Siège ACAD	Idem
	Boukoumbé	ECO BENIN	jules.landjohou@ecobenin.bj 67 97 00 57		Idem
	Tanguiéta, Matéri, Boukoumbé	ACAD (État-civil)	adebaz20@yahoo.fr/ acadbenin@yahoo.fr 95 86 73 49		Idem
	Natitingou	ANAPH BENIN (Éducation)	anaphbenin@gmail.com 97 10 74 09		Idem
Couffo	Dogbo, Houéyogbé	REPSFECO (E & A)	slandine1@yahoo.fr/ repsfecobenin@gmail.com 97 16 91 77	15/01/24 10 heures	Idem
Mono	Bopa et Grand-Popo	GRAS ONG (E & A)	gras203@yahoo.fr 97 69 64 29 / 94 08 17 10	15/01/24 15 heures	Idem
Atlantique	Abomey-Calavi, Allada, Ouidah, Kpomassè	POJDDC (Santé)	allakarl@yahoo.fr 97 11 89 24	16/01/24 10 heures	Idem
	Toffo Zè	AFASOPS BENIN	aquiahrosalie14@gmail.com / afasops@yahoo.com 97 44 01 57	16/01/24 15 heures	Idem

Source : Evaluation finale externe du Programme Redevabilité 2, Cabinet Expertise Territoires, décembre 2023

Tableau 25 ; Calendrier de rencontres des acteurs bénéficiaires du FoSIR

Nº	Dénominations	Adresses/ siège/Contact	Dates de rencontre/ heure	Personnes à rencontrer	Sujet de discussion
	Unité de gestion du Prog	Cotonou	Lundi 8 / 01 /24	chef d'équipe par intérim Camile Yabi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Attentes du Programme par rapport au partenariat 2. Sentiments sur le déroulement de ce partenariat et sur les résultats
1	Radio La Voix de la Vallée d'Adjohoun	OUEME	Mardi 9/01 /24 9h-9h30	Directeur et point focal redevabilité et quelques auditeurs si possible	
2	Radio Olokiki de Pobè		Mardi 9/01 /24 10h30-11h		
3	Radio Alakétu de Kétou		Mardi 9/01 /24 11h30-12h		

	FERCAB	BORGOU	Mardi 9/01 /24 15h	Directeur sortant /Directeur entrant / SE	1. Contexte du partenariat avec le programme REDEVABITÉ 2 2. Principales activités réalisées 3. Principaux résultats obtenus 4. Difficultés rencontrées 5. Leçons apprises 6. Défis et perspectives
4	Radio Deeman de Parakou		Mercredi 10/01/24 8h-8h30		Directeur et point focal redevabilité et quelques auditeurs si possible
5	Radio Maranatha de Parakou	COLLINES	Mercredi 10/01/24 9h-9h30	Directeur et point focal redevabilité et quelques auditeurs si possible	
	Radio Idadu de Savè		Mercredi 10/01/24 11h30-12h		
	Radio Ilèma de Dassa-Zoumé	ZOU	Mercredi 10/01/24 14h-15h	Directeur et point focal redevabilité et quelques auditeurs si possible	
	Radio Tonignon de Zogbodomey		Mercredi 10/01/24 16h30-17h		
	Radio La Voix de la Lama d'Allada	ATLANTIQUE	Jeudi 11/01/24 9h-10h	Directeur et point focal redevabilité et quelques auditeurs si possible	
	Radio Mono, La Voix de Lokossa	MONO	Jeudi 11/01/24 11h30-12h		
	Radio Rurale de Lalo	COUFFO	Jeudi 11/01/24 14h30-15h	Directeur et point focal redevabilité et quelques auditeurs si possible	
	Radio KOUFE de Bassila	Donga	vendredi 12/01/24 13h-14h		
	Radio Nanto de Natitingou	Atacora	vendredi 12/01/24 15h-16h	Directeur et point focal redevabilité et quelques auditeurs si possible	
	Radio rurale Locale de Banikoara	ALIBORI	13/01/24 15h-16h		
	Radio FM Kandi		13/01/24 16h-17h		

Source : Evaluation finale externe du Programme Redevabilité 2, Cabinet Expertise Territoires, décembre 2023

Tableau 26 ; Liste de présence de l'interview avec l'UGP Redevabilité 2

Tableau 27 : Liste de présence des interviews avec les acteurs étatiques

Liste de Présence / Possession

13/11/2023

No.	Nom et Prénom	Sexe	Tranche d'âge	Organisation / Structure	Fonction	Provenance	Adresse de courriel	Téléphone	Autorisation prise et diffusion photo et vidéo de vous			Signature
									Oui	Non		
1	ADJOVI Hugues T.	X	X	Expertise Territoriale	Directeur Général	apnkti@gmail.com	95007800 62212120	X				
2	DAYÉ S. Marcel	X	X	PNUSS	Chief Project	Aploku	marceldaye@gmail.com	977778865	X			
3	Jeané BOTAHY	X	X	CSB	chef-projet	AB-Cabau	edh-cabau@gmail.com	64579276	X			
4	BATI S. Thidz	X	X	REBEL	Weltiingen	Weltiingen@yahoo.com	98529499	X				
5	KARINHOU Gérard	X	X	DRACDP	Directeur	Ab. Géral	batiinguen@gmail.com	97616333	X			
6	BONI Hélène	X	X	MEEN	Personnel	Ab. Caf	Reboni2	09352428	X			
7	BOURAMA Y. Dranck	X	X	MEEN	Chf. Génér	desdariboumoum	97128816	X				
8	DIRISOU A. A	X	X	MEEN	Chf. Génér	desdariboumoum	97128816	X				
9	BOSSOU Louis	X	X	MDC	DSRRC	Goton	bossou@gmail.com	95858087	X			
10	AVOCEDOU Yvette	X	X	MDC	DRCDP	Colonel	Yavocedou@gmail.com	95113678	X			
11	GBAGIE Gislain	X	X	MISP	DSFCS	Colonel	Thaglofoukou	97247643	X			
12	HOUESOU Daniel	X	X	MEMP	Memph	Porta	dawelloumoum	97096531	X			

No.	Nom et Prénom	Sexe	Tranche d'âge	Organisation / Structure	Fonction	Provenance	Adresse de courriel	Téléphone	Autorisation			
									Prise et diffusion photo et vidéo de vous	Ciel	Non	Signature
13	TOTIN Alixne Andie	X	X	MEMP CRR PR	Porte - Novo	ahissi.vufotine@gmail.com	95353159	X				
14	BA-SOUROU Sanna	-	-	UGP/ CVA	Chou	basourou@gmail.com	61417373	-				
15	YABO. O. Camille	-	-	UGP/ CEP/C	Chou	-	976969	-				
16	FOUNDJOHOU. M. Josiane	-	-	UGP/ SRC	Chou	-	6702299	-				
17	AMWUSA. Ngolo Adké	-	-	UGP/ AA	Chou	-	97172446	-				
18	AGUIDISSOU Guidé	X	X	MESTAP CSE	Docteur coton - mendié	loguidisse@gmail.com	952045	X				
19	KPOCHEME Amour	X	X	INSTITUT MULAWAT (SOUWY)	comor	9769846	X					
20	DOSSOU Camisse	X	X	MS	Saloum	9739674	X					
21	BASSEK DAKKEMET Umarou	X	X	ANCB	Saloum	6519289	X					
22	DEONDINTH BENDI Gouralla	X	X	MEMP	Porto Novo	97086736	X					
23	AFOUADA Mineille W.	X	X	MEMP	Porto Novo	66572843	X					
24	SIDI Abdou Amin	X	X	MAC	Porterie Coton	9727706	X					
25	ADADJA - RAMPYLKE	X	X	UGP	Porterie Coton	97875762	X					
26	ASSUMAHOU ZUW'KHF	X	X	CARE	Porterie Coton	9711221	X					
27	SATHOU DONGA	X	X	MESTAP COTON	97489772	X						

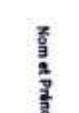
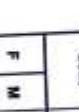
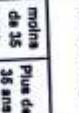
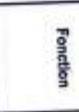
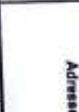
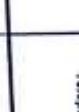
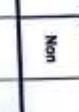
N°	Nom et Prénom	Sexe	Tranche d'âge	Organisation / Structure	Fonction	Provenance	Adresse de courriel	Téléphone	Autorisation prise et diffusion photo et vidéo de vous		Signature
									Oui	Non	
28	BETIRIA BOKKAR	X	X	Membre GPNISF	MISP	Cotonou Bénin	40 bmondaia@gmail.com	96128866	X		
29	GADET AHNOUNI Armelle	X	X	MESRS	PAK GR	Cotonou	36290212	X			
30	ADMANONI Cyprien	X	X	MESTFP	SGT	Cotonou	2451802	X			
31	HOLYNDOTE André	X	X	MS	CNSSP	Abomey	0788775	X			
32	AGASSOU M. Jules	X	X	MESRS	ESFP	Cotonou	9506491	X			
33	GOUNOU Abdoulouye	X	X	MDC	DGCS	Cotonou	998553	X			
34	SEGUET Gbeminiare-Mbome	X	X	MSP	DC	Abidjan	97170287	X			
35	KOKOTÉ Y. Marc	X	X	SSP	SSE	Cotonou	—				
36	AKOUAKOU Simon	X	X	DEM	CVA	R. V	akouakou.simon@gmail.com	366687	X		
37	DOMPHY-Philippe	X	X	MEMP	CVA	P/N	—	95673587	X		
38	AYOSSO Angelo	X	X	ANCS	CVA	CPAIV	96159395				
39	ABOUBAKAR SIKKOU	X	X	MESTFP	CVA	cotonou	96296745				
40	SELIBSI -Bassirou	I	I	MDC	CVA	cotonou	—	97586571			
41	TASSOU Grace M	X	X	HEM	CVA	cotonou	—	673393241			
42	GNATHOUÉ Godfrid	X	X	MSP	CVA	Bloum	—	96441500			

Tableau 28 : Liste de présence des interviews avec les acteurs bénéficiaires du FoSIR, les partenaires majeurs et autres acteurs

Nº	NOM & PRÉNOM	POSTE/QUALITÉ	STRUCTURE	Nº TÉLÉPHONE/ E-MAIL	SIGNATURE
1	MEVO. Lolita DE	ONG CASED RENIN	67138530		
2	TOSSOU Ameur	RSE	ONG ONG OASO-BÉNIN	61952494	
3	ABDOU Khouss Kéïta Général	Expertise Témoins	75.00.78.00		
4	WÉKOKPATE / Brouard Brouard	RSE ONG	97585618		

DATE :

LISTE DE PRÉSENCE

COMMUNE :

ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME REDEVABILITÉ 2

évaluation du développement
et de la consolidation des

Service d'entretien et d'exploitation
Contrôle et suivi
Coopération et financement
Coopération internationale





Schweizerische Eidgenössischen
Technischen Hochschule
Coordinazione Intra
Coordinazione Interne

Etat de la Coopération ONG
Bureau du développement ONG



5	LODJO Alimi	DE	ONG Femme Rural ONG	97364646	
6	I Rono Odette	SC	financement financiers	96354754	
7	AUSTIN Augustin J G	Expertise financiers	96002800		
8	YABIC Y Estelle Immaculée	SC	ONG RDI	06707131 97291040 yest.immaculee@gmail.com yest.immaculee@gmail.com	
9	ASSOGBA Y. Béatrice	DE	RDP ONG	97404555 yassogba.y.b@ymail.com	
10	LEDE M. Denis	RSE	RDI-ONG leadershipONG	97447850@gmail.com 	
11	BAOUA Remi	Coordinatrice CSID-Blwir	97475058 rembaoua2mm@yahoo.fr		
12	MIKON Diana	SC	PBSA diana.mikon@gmail.com		
13	MATH A. Tunkarlar	RSE	PBSA math.tunkarlar@gmail.com		



National Institute of Statistics and Demography
Conseil National du Numérique
Conseil National de la Statistique
Conseil National de l'Informatique

Département de l'Informatique et du Numérique
Direction de l'Informatique et du Numérique

Prénom et nom	Poste	ASAT	GP	Signature
14. OUDIANNI Rigobert	DE	ASAT	97 16 40 20 0989097218@orange.fr	
15. DEGBE S. Erkel	Comptable	DEAT	97 23 73 43	
16. TONON Florence Finance	RSE	AT-ONG	61623555 ftonon@gmail.com	
17. JAHU Sidi Romane	SC Afigre Témoin	AT-ONG	67 63 62 34 jahuromane68@gmail.com	
18. DIBASSIET Nouhou Dina	CP1/PIER	PIERRE-ONG	97 32 35 42 dibassietnouhou@gmail.com	
19. AMADOU A. Moussa	DE	PIEDONG	97 6408483	
20. JARY Sakaoua	RSE	ACTS	97 989244 jarysakaoua.dangereux@orange.fr	
21. BATTI Thierry	ROTEL	ROTEL	96 02 94 09 battithierry@gmail.com	
22. BANKOLE H. Emmanuel	SE	ROTEL	96 18 42 84 bankoleh@yahoo.fr	





Schéma Stratégique du Gouvernement
Conseil National du Gouvernement
Conseil National du Gouvernement

Direction du développement

Etat de l'Union du Bénin



Numéro	Nom	Prénom	Poste	Numéro de Téléphone	Signature
23	TASSOUNON	Romain	RSE TANDEMIS GENERATION	96273095	<u>Romain</u>
24	ADMPPD Kévin		CSE ADMPPD PHIA	ANAPPHIA 60299622	<u>Kevin</u>
25	SIBAKOU	RIBETCHAWA	Comptable	ANAPPHIA 64304050	<u>Muuf</u>
26	ADEBI Abdoul Aïgny	DE	ACMO	94412887	<u>ADEBI</u>
27	ADJOUVI Hugues	DE	Expertise Banque	95007800	<u>Hugues</u>
28	ADJIBONOU A.	Denise	C. Com/ SERE	97829833 deniseyt@gmail.com	<u>A.</u>
29	SINTONIEN YAHIA	Blaudine	RESFECO CN	9763177 blaudine.yahia@gmail.com	<u>Blaudine</u>
30	MASSI DOSSOU Yegue		RESFECO Tg	9866355 yegueam@gmail.com	<u>Yegueam</u>
31	RAMANOU Tacko	DE	GRNG-ONG	9765426 yewodso@yahoo.fr	<u>Tacko</u>
32	ZAMBA Alain		Comptable	GRAS-ONG alainzamba@gmail.com	<u>Alain</u>
31	LOKO K. Gervais		DP/Gouvernement	ALCKER 97556737 gervais@gmail.com	<u>Gervais</u>
32	GANDEMEY Luc		DP/Gouvernement	ALCKER 97405222 lucgandemey@gmail.com	<u>Luc</u>



Schweizerische Eidgenossenschaft
Coopération suisse
Confédération suisse
Cooperazione Svizzera
Direzione del sviluppo
et de la coopération DSC



ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME REDEVABILITÉ 2

LISTE DE PRÉSENCE

Amnesty Cambodge

COMMUNE:

DATE: 04/01/24

N°	NOM & PRÉNOM	POSTE/QUALITÉ	STRUCTURE	N° TÉLÉPHONE/ E-MAIL	SIGNATURE
1	ASTOVI Hervé	Directeur Général	Exposition Tributaire	05007800 67787524	
2	YOKOSA Brigitte	RAE	ERT	66316868	
3	ESSIROUS Moussa	Directeur Rap	ERT	97241872	
4	TOUGAN Martial	Responsable des Projets	ONG ALIKAON	97477403	
5	WOURO NEKIMA	Comptable	ONG ALINAGNON	62414066	



BENIN

Savoir Oser Solidariser pour le Civisme au Bénin est la section béninoise du Réseau Africain des

Animateurs de l'Action Civique présent dans huit (8) pays.

Autorisation N° 202000050DEP-ATL-LITISGASSASSOC

N°IFU : 620150916402

Tél : 00 229 90 00 10 31

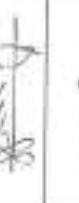
E-mail : societebenin@yahoo.fr
Site internet : www.societebenin.com
Application web : societebenin.com

Entretien dans le cadre de l'évaluation finale externe du programme Redevabilité 2

Date : Mercredi 17 janvier 2024

Lieu : Siège de l'ONG SOS CIVISME BENIN (Abomey-Calavi)

Liste de présence

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction/Occupation	Téléphone/Email (WhatsApp)	Signature
01	TELLA Falome	Ab. Calavi	SAC	97010375	
02	ALOMAKOYE Epicé T.	Ab. Calavi	CDP	66 67 34 60	
03	AKPA-N'AKOU estelle	Ab. Calavi	CDE	97147071	
04	ADJOVI Hugues T.	Port- Loko	DG Cabinet Epicéka Tantche	95007800	

Annexe 2 : Données sur quelques interventions du Programme Redevabilité 2

Encadré n°1 : Grandes conclusions de l'évaluation éditoriale de l'émission « L'heure du Maire » par la Fondation Hirondelle

Pour l'émission "L'HEURE DU MAIRE", la FeRCAB identifie des thématiques en lien avec la redevabilité et chaque radio choisit un thème en lien avec les réalités de sa communauté, mais qui s'inscrit obligatoirement dans les thématiques prédéfinies par la FeRCAB. A partir de là, un élu ou son représentant est invité en studio autour de ce thème avec les populations qui ont la possibilité de poser des questions directement à l'invité, au téléphone, après trente minutes de questions-réponses avec le journaliste-animateur. L'émission est accompagnée de spots d'annonces qui consistent en des messages d'annonce de l'émission (thème et invité) afin que les populations se préparent à appeler. En effet, l'émission étant soit hebdomadaire soit mensuelle, les auditeur.trices ne savent pas quand la prochaine édition aura lieu et sont ainsi informé.es par ce système d'annonce. L'émission doit durer 52 minutes au total.

Exemple : Le recouvrement des taxes - HEURE DU MAIRE – Radio Solidarité FM

Points forts du format de l'émission :

L'émission est présentée en 3 étapes :

- l'introduction d'un représentant de la mairie qui fournit des informations de première main sur les dispositions prises pour mobiliser les ressources ;
- la prise de parole d'auditeur.rices par le biais d'interventions téléphoniques et le temps des réponses aux questions ;
- la conclusion de l'invité soulignant l'importance du paiement des taxes pour le bien-être commun témoigne d'un message clair et mobilisateur.

Points à améliorer dans le format :

Bien que l'émission couvre divers aspects du recouvrement des taxes, elle pourrait bénéficier d'une **structure plus organisée** pour faciliter la compréhension des auditeur.rices :

- une **présentation initiale du sujet** avec des données contextuelles sur le montant total des taxes collectées, leur utilisation prévue et les projets soutenus par ces revenus pourrait renforcer la clarté du message ;
- une exploration **plus approfondie** des défis spécifiques rencontrés, ainsi que des solutions envisagées, pourrait enrichir le contenu.

Source : Extrait du Rapport d'évaluation éditoriale des émissions « L'heure du Maire » et des « Coproductions », Fondation Hirondelle, Novembre et décembre 2023, page 10

Encadré n°2 : Grandes conclusions de l'évaluation éditoriale des « Coproductions » par la Fondation Hirondelle

Pour les coproductions, la FeRCAB identifie différentes radios (au moins 7) de la même zone qui se retrouvent physiquement sur un site. Par exemple, du 22 au 30 juillet 2021, une session de coproduction sur le développement local, l'état civil, la gestion de l'eau, l'éducation et la santé a eu lieu sur le site de Kouande. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le président du conseil d'administration de la radio Tuko Sari Fm, pour faire le point sur la mise en route de l'atelier avec la présentation des attentes, craintes et normes de travail des radios.

Le processus d'élaboration des coproductions inclut la formation de journalistes, l'accompagnement pour la réalisation d'émissions et la production d'émissions sur des thèmes spécifiques liés au développement local. Chaque coproduction est composée de 3 segments différents composés d'une enquête, d'un magazine, et d'une table ronde. Les communications et formations couvrent en général des aspects tels que les avantages et contraintes des coproductions, l'écriture journalistique, les genres radiophoniques et les termes techniques.

L'étape suivante de la production implique les travaux de réalisation des émissions, abordant l'identification des sujets et angles, le récapitulatif des microprogrammes et la structuration des émissions avec un focus sur l'introduction, le développement et la conclusion.

Enfin, un récapitulatif des productions est établi, détaillant le nombre, la durée et les langues des émissions, reflétant ainsi la variété des genres radiophoniques et la diversité linguistique. L'analyse générale conclut en mettant en avant l'implication des participant.es, la diversité des thèmes choisis, les normes de travail respectées et les résultats attendus, soulignant l'importance de la planification et de la collaboration dans la production radiophonique.

Dans le cadre de ce processus, la FeRCAB recrute un expert qui accompagne les radios dans la production des enquêtes, magazines et table-rondes ainsi que pour faciliter la coordination entre les radios.

Exemple : Reportage de la radio sur la gestion des dons et subventions du gouvernement - Coproduction - Radio Solidarité FM

Points forts du format de l'émission :

Cette production à Kouandé offre une **approche immersive** en situant les auditeur.rices directement à l'école, au cœur des discussions sur la gestion des dons gouvernementaux. L'émission propose des témoignages de personnes clés, notamment le directeur de l'école (Gibigaye Fouseni), un autre responsable d'école (Abdoulaye Imorou Rafiou) et un enseignant (Mohamed Issifou), ce qui apporte une **diversité de perspectives**. Le recours à des **exemples concrets et locaux** renforce la pertinence du sujet pour la communauté. La transparence soulignée par le directeur de l'école dans la gestion des dons et subventions contribue à instaurer la confiance. Enfin, le plaidoyer pour la concertation et les échanges francs à Djougou met en avant **l'importance du dialogue** pour résoudre les problèmes de gestion des dons.

Points à améliorer dans le format :

Bien que l'immersion locale soit un point fort, le format pourrait être renforcé par une meilleure introduction, fournissant **un contexte global** sur la situation des dons gouvernementaux dans le secteur de l'éducation au Bénin. Une **structure plus organisée**, avec des **segments dédiés** à chaque intervenant et une **synthèse finale**, aiderait à clarifier les différentes perspectives. L'ajout de fonds sonores, tels que des enregistrements sur le terrain, pourrait enrichir l'expérience auditive et rendre l'émission plus vivante.

Source : Extrait du Rapport d'évaluation éditoriale des émissions « L'heure du Maire » et des « Coproductions », Fondation Hirondelle, Novembre et décembre 2023, page 11

Encadré n°3 : L'expérience développée par ANaPDPHIA dans le domaine du Genre

L'Association Nationale pour la Promotion des Droits des Personnes Handicapées et de l'Informatique Adaptée (ANaPDPHIA), dans le cadre du 2^{ème} appel à projets du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR 2) mis en œuvre par GFA Consulting Group, a soumis et obtenu un financement en vue de l'exécution du projet Éducation inclusive des enfants handicapés dans la ville de Parakou. Démarré le 10 octobre 2022, le projet a une durée de vie de 12 mois.

Sur un budget global de 8.427.152 FCFA, le taux d'exécution physique du projet s'établit à 93,95% alors que son taux d'exécution financière à 91,67%.

À travers l'exécution des 12 activités constituant le plan opérationnel du projet, les détenteurs de droits (enfants ambassadeurs, enseignants ambassadeurs, leaders d'organisations de défense des droits des personnes handicapées et parents d'enfants handicapés, etc.) ont mutualisé les efforts avec les porteurs d'obligation que sont le Préfet, le Maire, la Direction Départementale des Enseignements Maternels et Primaires (DDEMP) pour implémenter des actions concrètes en vue d'une réelle éducation inclusive dans la commune de Parakou.

Les leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont exprimés ainsi qu'il suit par l'association porteuse : « durant la mise en œuvre des activités, nous avons levé la barrière du mythe qui entourait les deux systèmes de langue des signes et le braille. Ces enseignants étaient vraiment passionnés à apprendre, à voir leurs capacités se renforcer. Et comme le début de toutes choses est souvent un peu difficile, ils ont éprouvé quelques difficultés d'adaptation. Et, c'est conscient de cela que l'équipe du projet a opté pour une méthodologie plus pédagogique. Nous nous sommes également rendus compte que cela était bien faisable si on y met la volonté et les moyens nécessaires. L'assimilation était très forte. Nous avons de façon toute particulière, noté l'engagement du Préfet du département du Borgou, sa disponibilité inconditionnelle.

À la suite de ces activités, le Comité installé a conduit les activités et différentes démarches liées à la mise en œuvre de la feuille de route. Des documents de plaidoyer ont été élaborés et adressés aux autorités. Des actions concrètes s'en sont suivies. Notamment, la note de la préfecture en ce qui concerne la réalisation des infrastructures scolaires prenant en compte les personnes handicapées. La préfecture elle-même a, par ailleurs, procédé à la réalisation d'une rampes d'accès à la salle de réunion où la séance de dialogue s'est tenue.

Source : Extrait du Rapport global de mise en œuvre du projet, décembre 2023

Tableau 29 ; Performance de la gestion des contrats et conventions de partenariats et de la gestion du Programme Redevabilité 2

N°	Structure	Taux d'exécution physique (%)	Budget	Dépenses	Solde	Taux d'exécution financière (%)
1	Ministère de l'Economie et des Finances : MEF	75	240 000 000	154 895 585	85 104 415	65
2	Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale : MDC	33	110 000 000	48 351 999	61 648 001	43,96
3	Ministère de la Justice et de la Législation : MJL	75	150 000 000	51 710 450	98 289 550	80
4	Chancellerie du Bénin : GCB	88	57 000 000	37 651 583	19 348 417	66
5	Cour des Comptes : CC	80	103 000 000	56 350 000	46 650 000	55
6	Commission Electorale Nationale Autonome : CENA	67	138 000 000	117 439 185	20 560 815	85
7	Médiateur de la République : MR	100	40 000 000	38 289 915	1 710 085	96
8	Care International Bénin-Togo	100	240 000 000	213 600 000	26 400 000	89
9	Social Watch Bénin : SWB	67	300 000 000	211 446 284	88 553 716	70
10	La Maison de la Société Civile : MdSC	100	65 459 000	61 277 568	4 181 432	94
11	Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme : ALCRER	83	150 000 000	144 090 618	5 909 382	96
12	Plateforme Electorale des OSC : PEOSC	67	270 000 000	222 429 656	47 570 344	82
13	UGP	80	570 000 000	290 865 709	279 134 291	51
14	FoSIR	94	1 080 000 000	930 698 505	149 301 495	86
15	FeRCAB	76	480 000 000	391 961 696	88 038 304	82
TOTAL		79	3 993 459 000	2 971 058 753	1 022 400 247	76,06
			6 655 765	4 823 749	1 832 016	CHF

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

Tableau 30 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de l'éducation au titre du Programme Redevabilité 2

Organisation/ Structure	Projet mis en œuvre	Secteur d'Intervention	Zone d'Intervention	Budget Global	Durée du Projet	Adresse Mail	Téléphones
Partenaires FoSIR 2021							
ALINAGNON ONG	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet : Safe Routes to School	Education	Cotonou	16 266 000 F	12 mois	ckmigan@yahoo.fr / alinagnon@gmail.com	97 47 74 03
CHANGEMENT SOCIAL	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Systématisation de l'exercice de la redevabilité axée sur les normes de qualité dans le sous-secteur des enseignements maternel et primaire.	Education	77 communes du Bénin	62 500 000 FCFA	12 mois	Ralmeg.gandaho@csbenin.org	97 09 84 09
PIED ONG	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'appui à la gestion participative des collèges de la Donga	Education	Djougou et Ouaké	11 088 700F CFA	18 mois	mougondei@gmail.com/ong_pied@yahoo.fr	97 64 84 83/ 64 02 24 25
Partenaires FoSIR 2022							
FAWE BENIN	La voix des jeunes pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans 10 lycées et collèges de la commune de Ouidah	Education	Cotonou	16 344 300F CFA	12 mois	fawe_benin@yahoo.com	54 32 96 30
ONG FEE-D	Renforcement de capacité d'interpellation et de demande de redevabilité des communautés pour l'amélioration de qualité de l'éducation.	Education	Pehunco	19 377 560 F CFA	12 mois	fee_dev@yahoo.fr	96 24 43 66 / 95 60 15 41
AFRIQUE TANDEM	Agir pour l'effectivité des droits des élèves à une éducation équitable, inclusive et de qualité dans le département du Borgou	Education	Parakou	16 220 000F CFA	14 mois	afritandem@gmail.com	97 29 28 50 / 96 83 78 06

CASED	Projet de renforcement pour le fonctionnement continu des cadres de redevabilité dans le secteur de l'éducation de la zone PAS (Porto Novo, Aguégés et Sèmè Kpodki au Bénin) PReFCaR	Education	Seme-Kpodji	12 650 810F CFA	12 mois	casedbenin@yahoo.fr	67 13 85 34 / 69 16 57 95
ONG AFRICA TIC EMPLOIS	Renforcement de la redevabilité sociale dans l'éducation scolaire inclusive des filles et des garçons en situation de handicap dans les communes de Klouékanmey et de Zogbodomey	Education	Abomey-Calavi	18 750 000F CFA	12 mois	africaticemplois@yahoo.fr	66 89 33 89 / 66 14 62 06
ANAPH BENIN	L'éducation inclusive des enfant handicapés dans les communes du Borgou et de l'Alibori	Education	Natitingou	14 983 000F CFA	15 mois	anaphbenin@gmail.com	97 10 74 09

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

Tableau 31 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de la santé au titre du Programme Redevabilité 2

Organisation/ Structure	Projet mis en œuvre	Secteur d'Intervention	Zone d'Intervention	Budget Global	Durée du Projet	Adresse Mail	Téléphones
Partenaires FoSIR 2021							
AFASOPS BENIN	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'Appui à la restauration des valeurs citoyennes et la promotion de la redevabilité dans les zones sanitaires Abomey-Calavi	Santé	So-Ava; Toffo; Zè	11 098 000F CFA	12 mois	aguiahrosalie14@gmail.com / afasops@yahoo.com	97 44 01 57
CSID	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Citoyenneté, redevabilité et Santé : l'engagement	Santé	Bembéréké	14 828 220 FCFA	12 mois	ramabougnon@yahoo.fr	97 47 50 58

	citoyen pour des services de santé de qualité (ProCRS)						
CONSAMUS	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'Appui aux mutuelles de santé pour l'amélioration de l'accès aux soins et aux services de santé de qualité	Santé	Bembèrèkè, N'dali et Péhunco	52 470 000 FCFA	12 mois	soulemane.kotoyerima@gmail.com	95 47 44 45
LES AMIS DE DON BOSCO	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'amélioration de la santé communautaire à travers l'approche de qualité sociale dans la commune de Zagnanado.	Santé	Zagnanado	8 068 500 FCFA	12 mois	donboscoong@gmail.com	67 86 32 89
MEDL ONG	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'appui au renforcement de la fourniture des Services de Santé et d'Hygiène aux Femmes dans les marchés de Gbèdagba (Abomey), de Lanta, d'Adjahonmè et de Klouékanmè centre (Klouékanmè) ProSeSHFem	Santé	Abomey, marché de Gbedagbaklouekanme: marchés de lanta, d'adjahonmè et de klouekanme centre	13 088 750 F CFA	12 mois	innocentbehanzin@yahoo.fr/ medlbenin@yahoo.fr	97 95 91 98/ 95 06 06 51

OLA AFRICA	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Intégration de la Redevabilité dans le fonctionnement des Centres de Santé et Hôpitaux de Parakou (PIRCSH)	Santé	Parakou	13 408 650 F CFA	12 mois	bosnay2005@gmail.com	97 57 56 93
POJDDC	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'Appui à l'introduction de la Carte de score communautaire dans quatre communes du département de l'Atlantique	Santé	•Abomey-Calavi, Allada,Ouidah, Kpomassè	72 540 000F CFA	12 mois	allakarl@yahoo.fr	97 11 89 24
DE JESUS COMEDY CLUB	PRATIC-Bénin: Promotion de la Redevabilité et l'Assistance par les Techniques d'Information et de la Communication au Bénin	Eau et assainissement; Santé; éducation; Etat-Civil	77 communes du Bénin	2 000 000F CFA	6 mois		66 64 21 73
Partenaires FoSIR 2022							
PNUSS BENIN	Renforcement du dispositif de redevabilité sociale en matière de santé maternelle et infantile dans les zones sanitaires Aplahoué -Dogbo - Djakotomey (ADD) et Klouékanmè-Toviklin-Lalo dans le Département du Couffo et Lokossa -Athiémedé dans les départements du Mono.	Santé	Cotonou	51 943 000F CFA	15 mois	pnuss.benin2019@gmail.com	97 12 06 27 / 96 86 90 31
LE BACAR	Contribution à l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement à Savalou	Santé; Eau et assainissement	Savalou	9 670 800F CFA	12 mois	lebacar@yahoo.fr	66 67 99 94 / 96 03 41 85

ADS	Projet d'Amélioration de la qualité des soins et services de Santé Publique à travers l'application des principes de Redevabilité Sociale à Adjohoun et Bonou	Santé	Adjohoun	15 423 500F CFA	15 mois	ongadsbenin@yahoo.fr	55 111 89 18 / 97 83 12 03
CAEB BENIN	Projet d'appui à la gouvernance participative et inclusive des services d'hygiènes menstruel en milieu scolaire dans le département de l'Ouémé	Santé	Porto-Novo	18 826 515F CFA	12 mois	caeb@caeb-benin.com	95 05 60 70 / 64 19 70 87
AMGC BENIN	Projet d'Appui à l'Amélioration des Prestations sanitaires en faveur des femmes et en zones rurales à Nikki, Kalalé et Pèrèrè	Santé	Parakou	17 600 000F CFA	12 mois	licorne2015@yahoo.fr	64 76 48 04
OGDSU	Amélioration de l'offre de services de santé sexuelle et reproductive dans les centres de santé d'arrondissement de la commune de Tchaourou.	Santé	Parakou	20.859.000F CFA	12 mois	ogsdu.benin@gmail.com	94 79 80 27 / 96 65 62 28
FEMME RURALE	Projet d'Appui à l'Amélioration de la Qualité des Services de Santé dans la commune de Bantè "PAAQSS - Bantè"	Santé	Bantè	15141250F CFA	15 mois	femmeruralecollines@gmail.com	61 46 52 32 / 97 36 46 46

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

Tableau 32 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de l'état-civil au titre du Programme Redevabilité 2

Organisation/ Structure	Projet mis en œuvre	Secteur d'Intervention	Zone d'Intervention	Budget Global	Durée du Projet	Adresse Mail	Téléphone
----------------------------	---------------------	---------------------------	------------------------	---------------	--------------------	--------------	-----------

Partenaires FoSIR 2022

ACAD	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Redevabilité comme moyen de lutte contre l'extrémisme violent dans les communes frontalières de l'Atacora Ouest	Etat-Civil	Tanguiéta, Matéri, Boukombé	73 424 000 FCFA	18 mois	adebaz20@yahoo.fr/ acadbenin@yahoo.fr	95 86 73 49
SOS CIVISME	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: TOVI DAGBE FO DIDE 2 , « BON CITOYEN 2	Etat-Civil	Allada et Bantè	13 998 000F CFA	12 mois	akpaestelle@yahoo.fr / soscivisme@yahoo.fr	97 14 70 71
UFEC/2ABDC	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet de Promotion de la Redevabilité par les femmes et les jeunes dans le processus du Développement Local	Etat-Civil	Nikki, Dassa-Zounme, Malanville	13 573 720F CFA	12 mois	monravirginie@yahoo.fr	97 47 25 86/ 95 86 11 02
DE JESUS COMEDY CLUB	PRATIC-Bénin: Promotion de la Redevabilité et l'Assistance par les Techniques d'Information et de la Communication au Bénin	Eau et assainissement; Santé; éducation; Etat-Civil	77 communes du Bénin	2 000 000F CFA	6 mois		66 64 21 73
Partenaires FoSIR 2022							
LE BACAR	Contribution à l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement à Savalou	Santé; Eau et assainissement; EtatCivil	Savalou	9 670 800F CFA	12 mois	lebacar@yahoo.fr	66 67 99 94 / 96 03 41 85
CREDEL ONG	Promotion des droits d'accès des personnes vivant en milieu rural aux nouveaux services public de l'état civil: cas de la commune de Glazoué	Etat-Civil	Abomey-Calavi	15 575 600F CFA	15 mois		69 49 45 92 / 97 48 87 84
EPT	Renforcement de la jouissance du droit à l'état civil dans la commune de Tanguiéta	Etat-Civil	Cotonou	18 965 000F CFA	12 mois	missifou@energiepourtous.org	97 24 18 72

RDD	Projet d'appui à l'amélioration des procédures de retrait des actes de naissance dans les communes de Savè et de Glazoué dans les départements des Collines	Etat-Civil	Glazoué	14 936 000F CFA	12 mois	repereddong@gmail.com	97 71 00 40 /
IRADIP ONG	Projet d'appui et de soutien aux actions des dispositions spéciales de la loi portant simplification et de gestion dématérialisée de l'enregistrement des faits d'état civil dans la commune de Zogbodomey.	Etat-Civil	Zogbodomey	18 465 000F CFA	12 mois	iradipong@yahoo.com ; iradipong@gmail.com	97 57 85 35

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

Tableau 33 : Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR dans le secteur de l'eau et l'assainissement au titre du Programme Redevabilité 2

Organisation/ Structure	Projet mis en œuvre	Secteur d'Intervention	Zone d'Intervention	Budget Global	Durée du Projet	Adresse Mail	Téléphones
Partenaires FoSIR 2021							
AProDeSE	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Pacte de durabilité comme levier de dialogue Etat-OSC autour duquel les ACEP veillent sur la gouvernance du secteur AEPHA	Eau et assainissement	Bembéréké et Tchaourou	13 288 800 FCFA	12 mois	apropkou@gmail.com	97873397

ASEP ONG	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'Appui à la durabilité des interventions et des infrastructures dans le domaine de l'eau hygiène et assainissement à travers la concertation et le dialogue entre les communautés et les autorités locales dans la commune d'Akpro-Missérétré	Eau et assainissement	Akpro-Missérétré	12 000 000 FCFA	12 mois	asepong@yahoo.fr	97585618
ECO BENIN	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Actions de veille citoyennes pour l'accès à l'eau potable dans les zones rurales de la commune de Boukoumbé	Eau et assainissement	Boukoumbé	10 035 000 F CFA	12 mois	jules.landjohou@ecobenin.bj	67970057
GRAS ONG	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet de: renforcement des acquis du projet d'appui à la lutte contre l'insalubrité autour des ouvrages d'eau potable (pacipe-2).	Eau et assainissement	Bopa et Grand-Popo	14 040 000FCFA	12 mois	gras203@yahoo.fr	97696429/94081710
GSAT ONG	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet d'appui à l'amélioration des performances du service public de l'eau dans les communes de Parakou et de Tchaourou	Eau et assainissement	Parakou et Tchaourou	13 740 000 F CFA	12 mois	riorouganni10@gmail.com	97164020

REPSFECO	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Contribution à une citoyenneté active et participative des femmes et des jeunes pour une meilleure redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à Dogbo, Houéyogbé et Ouéssé.	Eau et assainissement	•Dogbo, Houéyogbé et Ouéssé	53 512 950F CFA	12 mois	slandine1@yahoo.fr/ repsfecobenin@gmail.com	97169177
TANDEME GENERATION ONG	Porteur de projet bénéficiaire du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) sur le projet: Renforcement de la veille pour un service public d'eau potable continu et de qualité dans la commune de Ouaké	Eau et assainissement	Ouaké	11 022 100FCFA	12 mois	djagbet@yahoo.fr/ tendgene@gmail.com	96261977/95151484
DE JESUS COMEDY CLUB	PRATIC-Bénin: Promotion de la Redevabilité et l'Assistance par les Techniques d'Information et de la Communication au Bénin	Eau et assainissement; Santé; éducation; Etat-Civil	77 communes du Bénin	2 000 000F CFA	6 mois		66642173
Partenaires FoSIR 2022							
RODEL	Renforcement des capacités des détenteurs de droit (réseaux communaux de femmes leaders et associations de consommateurs d'eau potable et des porteurs de responsabilité des communes de Kérou, Kouandé et Péhuncou dans l'Atacora pour l'amélioration de la qualité du service public d'approvisionnement en eau potable	Eau et assainissement	Natitingou	69 302 000F CFA	12 mois	rodelbenin@yahoo.fr	96 23 89 91 / 96 18 72 84

PBSA	Projet de dialogue multi acteurs pour l'amélioration de la gestion des barrages et retenues d'eau dans les communes de Gogounou et Ouèssè	Eau et assainissement	Parakou	61 327 100F CFA	15 mois	pbsabenin@gmail.com	
LE BACAR	Contribution à l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement à Savalou	Santé; Eau et assainissement; EtatCivil	Savalou	9 670 800F CFA	12 mois	lebacar@yahoo.fr	66 67 99 94 / 96 03 41 85
IAGD BENIN	Mon Droit à l'Eau Potable (MDEP)	Eau et assainissement	Abomey-Calavi	18 740 500F CFA	12 mois	contactiagd@gmail.com	61 57 16 25 / 96 38 08 76
VADID	Projet de renforcement des acteurs pour la redevabilité et l'amélioration de l'accessibilité à l'eau potable dans la zone des 3A	Eau et assainissement	Adjara	14.604.000F CFA	12 mois	vadid.onq@gmail.com	97 22 99 75 / 60 40 54 96
ADDAF ONG	Participation Citoyenne à l'Assainissement du Cadre de Vie (PaCiCAV)	Eau et assainissement	Savalou	18.895.500F CFA	12 mois	ongaddaf50@gmail.com	90 94 41 04 / 97 98 62 65
IRADM	Appui à la mise en œuvre des initiatives de redevabilité pour le bon fonctionnement des infrastructures hydrauliques dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito	Eau et assainissement	Ouidah	14 378 100F CFA	12 mois	iradmsottin@yahoo.fr	64 69 53 81 / 61 54 23 48
ONG VIDECON ENVIRONNEMENT	Accès à l'Eau Potable, à l'Hygiène et à l'Assainissement	Eau et assainissement	Abomey-Calavi	12 459 700F CFA	12 mois	videconenvironnement@yahoo.fr	91 00 72 00 / 97 14 85 86
CEDEL	Participation des jeunes et des femmes dans la promotion de redevabilité dans l'offre des services de l'eau en milieu rural dans les communes de Kandi, Gogounou et Ségbana	Eau et assainissement	Kandi	14 174 000F CFA	12 mois	cedelong12@gmail.com	94 45 83 57 / 66 52 10 16
DCAM	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de la Gestion des Déchets Solides	Assainissement	Cotonou	16 120 000F CFA	12 mois	dcambethesda@yahoo.fr	21 32 11 29 / 95 25 30 64

	ménages (DSM) à Malanville (PAGoGeD-Malanville).						
ONG DYNAMIQUE SOCIALE IMPULSEE	Audit social sur la maitrise d'ouvrage dans la municipalité de Péréé	Assainissement	Parakou	18 205 000F CFA	12 mois	dynamiquesociale2009@gmail.com	99 49 43 27 / 97 47 19 19

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

Annexe 3 : Analyse sommaire Profils/Postes de l'UGP

Tableau 34 : Analyse sommaire Profils/Postes des membres de l'UGP Redevabilité 2

Nº	Noms et prénoms	Profils	Postes	Observations des évaluateurs
1	YABI Camille	<ul style="list-style-type: none"> - Master 2 en Génie Urbain, Option Maintenance et Gestion des infrastructures et Équipements Communaux - Master in Business Administration en Gestion de Projets 	Chef d'Équipe Adjoint	Adéquation entre le Profil et le Poste occupé
2	KOKOYE Marc	-	Spécialiste Suivi-Évaluation	-
3	FOUNDOHOU Josiane	<ul style="list-style-type: none"> - Master professionnel en Politiques et pratiques de développement (IHEID) - DESS en Planification régionale et Aménagement du territoire 	Spécialiste Renforcement des Capacités	Adéquation entre le Profil et le Poste occupé
4	DARAN Kassim	<ul style="list-style-type: none"> - Master 2 en Finances et Comptabilité - Diplôme d'Études Supérieures en Comptabilité et Gestion Financière (DESCOGEF) - Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en Gestion 	Responsable Administratif et Financier	Adéquation entre le Profil et le Poste occupé
5	ZAKARI Ymaratou	<ul style="list-style-type: none"> - Master 1 en audit et contrôle de gestion (HECM) - Licence en finance et contrôle de gestion (HECM) 	Assistante comptable	Adéquation entre le Profil et le Poste occupé
6	AMOUSSA Firdaos Alakê	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) en Finances à l'ENAM Option : Administration des Finances - Expériences professionnelles en secrétariat de direction 	Assistante administrative	Adéquation entre le Profil et le Poste occupé

Source : UGP, Redevabilité 2, Janvier 2024

Annexe 4 : Liste des documents consultés

- Atelier préparatoire de la conférence sur les normes de qualités au Bénin, Groupe de travail sur les normes de qualité des services essentiels, Compte-Rendu, Bénin Royal Hôtel, Cotonou, le 26 août 2021, 15 pages
- Atelier de revue à mi-parcours de la mise en œuvre des projets financés dans le cadre du 2ème appel à propositions du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR), Programme Redevabilité 2, Dassa, les 04 et 05 juillet 2023, 15 pages
- Démarche et outils d'édification d'un Système Organisationnel de Reddition des Comptes (SORC), Henri VALOT, Chabi Kinissi NANSOUNON, Mars 2023, 36 pages
- Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Direction du développement et de la coopération (DDC), Bureau de la coopération suisse au Bénin, Document de Programme, Dr. Ir. Aurélien C. ATIDEGLA, 42 pages
- Leçons apprises de la 2^{ème} phase et défis pour la 3^{ème} phase, UGP Redevabilité 2, janvier 2024, 8 pages
- Lignes directrices du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR), Programme Redevabilité 2, mars 2022, 34 pages
- Note d'opérationnalisation de la stratégie genre phase 2, Programme Redevabilité 2, Juillet 2021, 10 pages
- Note sur les résultats de la phase 2 du programme redevabilité, GFA Consulting Group, 30 janvier 2024, 7 pages
- Note conceptuelle pour l'élaboration des normes de qualité dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau/assainissement et de l'état-civil, Léïlatou AFFO TOSSOU, Henri VALOT, Cotonou, Version actualisée, février 2022, 25 pages
- Outils et mécanismes de redevabilité, Formes, Mots, Apprentissage, Henri VALOT, Mai 2023, 16 pages
- Programme de renforcement des capacités des acteurs, Formation des formateurs sur les thématiques clés de la redevabilité, Le cahier de l'apprenant, Programme Redevabilité 2, Module : Technique d'animation de formation des adultes, Volume 1 sur 3, 62 pages
- Programme de renforcement des capacités des acteurs, Formation des formateurs sur les thématiques clés de la redevabilité, Le cahier de l'apprenant, Programme Redevabilité 2, Module : Genre et Redevabilité, Volume 2 sur 3, 91 pages
- Programme de renforcement des capacités des acteurs, Formation des formateurs sur les thématiques clés de la redevabilité, Le cahier de l'apprenant, Programme Redevabilité 2, Module : Introduction au concept de redevabilité : le cadre juridique et les engagements internationaux et nationaux du Bénin, Volume 3 sur 3, 66 pages
- Programme de renforcement des capacités des acteurs, Formation des formateurs sur les thématiques clés de la redevabilité, Le cahier de l'apprenant, Programme Redevabilité 2, Module : Redevabilité sociale, 74 pages
- Programme de renforcement des capacités des acteurs, Formation des formateurs sur les thématiques clés de la redevabilité, Le cahier de l'apprenant, Programme Redevabilité 2, Module : l'AFDH et son application dans les secteurs d'intervention (eau et assainissement, éducation, santé et état civil), 76 pages

- Programme de renforcement des capacités des acteurs, Formation des formateurs sur les thématiques clés de la redevabilité, Le cahier de l'apprenant, Programme Redevabilité 2, Module : La redevabilité financière : concepts outils enjeux et mécanisme, 121 pages
- Programme Redevabilité 2, Gouvernance, thème transversal à tous les programmes de la Coopération suisse, Guide méthodologique d'auto-évaluation des principes de gouvernance, 21 pages
- Programme Redevabilité phase 2, Rapport annuel de progrès, Rapport n°3, Janvier - Décembre 2021, 15 mars 2022, 30 pages
- Programme Redevabilité phase 2, Rapport annuel de progrès, Rapport n°5, Janvier - Décembre 2022, 30 juillet 2023, 65 pages
- Programme Redevabilité phase 2, Rapport annuel de progrès, Rapport n°6, Janvier - Juin 2023, 31 mars 2022, 77 pages
- Qualité et redevabilité, Atelier de validation des normes/standards de qualité dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau/assainissement et de l'état-civil, MDCAG, MEM, MISP, MS – MEMP, MESTFP, MESRS, Cotonou, 22 novembre 2022, 21 pages
- République du Bénin, Revue alternative sectorielle : enseignements maternel & primaire, Changement Social Bénin, octobre 2022, 54 pages
- République du Bénin, Confédération Suisse, Accord concernant les contributions à la mise en œuvre des actions retenues au titre de l'appui aux structures et institutions publiques dans le cadre de la phase 2 du Programme Redevabilité, 1^{er} août 2022 au 31 décembre 2023, 09 pages
- Rapport de l'atelier de bilan final de la mise en œuvre des projets financés dans le cadre du 1^{er} appel à propositions du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR), Programme Redevabilité 2, 29 au 31 mars 2023 à l'hôtel JECO de Dassa, 21 pages
- Fonds administrés en appui à l'offre de redevabilité et aux acteurs publics, Programme Redevabilité 2, Juin 2022 – Décembre 2023, 10 pages
- Stratégie de renforcement des capacités des acteurs de la phase 2, Programme Redevabilité 2, Juillet 2021, 37 pages
- Programme Redevabilité 2, Évaluation éditoriale des émissions « L'HEURE DU MAIRE » et des « COPRODUCTIONS, Rapport final, Fondation Hirondelle, Novembre et décembre 2023, 29 pages.